FORTUNE CARRÉE
roman par
J. KESSEL
Un merveilleux roman d'aventures
— IMMENSE SUCCÈS —
LES EDITIONS DE FRANCE, un vol. de 440 pages : 15 frs

5 HEURES DU MATIN

LE JOURNAL

LE NUMERO : 25 c. (N° 14383) PARIS, 100, RUE DE RICHELIEU Tél. Gut. 81-54, 81-55, 81-56, 81-57, 81-58, 81-59 VENDREDI 4 MARS 1932

"Le Livre d'Aujourd'hui"
la célèbre collection des « EDITIONS DE FRANCE »
fait paraître :
LES NOUVEAUX MEMOIRES DE CASANOVA (inédits) par X..... 6 frs
LA CITE DES DIEUX, roman, par Pierre BENOIT..... 6 frs
L'ENVOUTE, roman par W. SOMERSET-MAUGHAM .. 6 frs
LA TRADITION DE MINUIT, roman par Pierre Mac ORLAN 6 frs
DEUX FOIS VINGT ANS, roman, par Pierre FRONDAIE .. 6 frs
L'ARCHIPEL AUX DAMNES, par W. SOMERSET-MAUGHAM 6 frs
Format in-16, sous couverture illustrée.

III

A LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION DU CONFLIT SINO-JAPONAIS

LA BELLE LEÇON donnée à Machiavel par l'Extrême-Orient



En haut : UNE PATROUILLE JAPONAISE DANS NORTH SETCHOUEN ROAD. *En bas :* TRANSPORT D'UN BLESSÉ JAPONAIS A CHAPEI.

Câblogramme d'Albert Londres

CHANGHAI, 3 mars (*via Eastern*). — L'armée chinoise est partie. Les Japonais, qui voulaient Chapei, ont Chapei. Changhai est dégagé.

Cependant, les canons de Sa Majesté Impériale continuent de tirer.

Hier soir, à l'heure du dîner, alors que chacun s'apprêtait pour la première fois depuis un mois à déplier doucement sa serviette, un nouveau coup fit vibrer les verres sur la table. Les convives se regardèrent. Je ne sais si des éclairs jaillirent de la rencontre de ces prunelles; en tout cas, le tonnerre suivit. Les idées jusqu'ici admises en furent renversées comme de simples maisons.

Peut-être se souvenait-on mal de l'ultimatum japonais. Il fallut le rechercher dans de vieux papiers ; on le retrouva, il disait bien : « Retrait des troupes cantonaises à vingt kilomètres. » N'avaient-elles pas déménagé ? Pourtant, Chapei était vide. Chenzu était vide. Ne fallait-il plus croire ses yeux ? Dans quel but ce nouveau pilonnage de Chapei et de Chenzu ?

Un nettoyage

Nous nous trompions, ce n'était qu'un nettoyage. Le Japon est l'un des pays les plus propres au monde. Pour éviter la poussière de charbon, il va jusqu'à ne pas faire de feu dans



Le général TSAI

ses demeures. Chapei flambait encore, nous comprîmes tout de suite son explication. Mais pourquoi mettre le feu à Chenzu ? Pour le plaisir d'avoir à les nettoyer, brûlerait-il village après village ?

L'Extrême-Orient est en train de donner une belle leçon à Machiavel. Le retrait de la 19e armée ne fut pas une simple opération militaire. Personne ne discute les pertes qu'elle a subies, ni la supériorité mécanique de son adversaire. Toutefois, convient-il d'oublier les conversations de Nankin et celles tenues à bord du croiseur *Kent* ? La 19e armée eût été forcée de se retirer un jour, cela est entendu ; mais qui donc fixa pour cet événement la nuit du 1er au 2 mars ? Est-ce la nécessité ou la combinaison ? Est-ce le général Tsai ou Léon les délégués japonais et chinois, secrètement réunis dans le salon blindé de l'amiral britannique ? De cette entrevue masquée, ni les communiqués de l'armée chinoise, ni ceux de l'armée japonaise n'ont jamais parlé. Les Chinois en auraient perdu la face et les Japonais les fruits de la victoire. Pour l'avenir de leurs espérances, la face est aussi nécessaire à l'un que la victoire l'est à l'autre. Aujourd'hui, l'intérêt des Chinois serait de proclamer que les Japonais ne jouent pas complètement le jeu, mais ne serait-ce pas avouer les avoir rencontrés autour d'une table, les cartes à la main ? Que resterait-il alors du prestige acquis par trente-quatre jours de résistance ? Qu'ils soient tranquilles, le partenaire ne les découvrira pas. S'il était connu que le retrait des Chinois fût le résultat d'un arrangement, ne faudrait-il pas respecter exactement les termes du contrat ? Au contraire, le terrain reste libre si l'adversaire n'a cédé qu'à la victoire. On n'a pas traité, mais vaincu. Ainsi, les droits du vainqueur ne sont pas délimités, et Tokio peut illuminer.

Où est la 19me armée ?

Où la 19e armée s'est-elle réfugiée ? A peu près à 35 kilomètres de Changhai. Nous ne pouvons dire qu'elle se soit retirée en ordre, étant impossible de parler d'ordre en Chine ; mais elle n'a pas jeté ses fusils ; les soldats ne sont pas encore partis piller les villages ; la horde, amputée est toujours un peu debout, et le général Tsai ayant retrouvé la voix, vient de pousser un nouveau cri dans les journaux moustiques : « Nous jurons de continuer la lutte jusqu'au dernier homme et de ne pas vivre sous le même ciel que les Japonais. »

Les vainqueurs ne seront pas mécontents de cette parole. Ils ont des projets à Changhai. Par exemple, ils aimeraient beaucoup passer de la Concession internationale dans une concession japonaise. La 19e armée est bien près à leur gré. Pour un touriste ordinaire, plus la marche se prolonge, plus les kilomètres semblent longs. Il n'en est pas de même pour le dernier visiteur de Changhaï : plus il va, plus les kilomètres lui paraissent courts. Il annonce bien qu'il a bloqué le combat. Une nouvelle petite bataille, cette fois dans la campagne, n'étonnerait personne. La paix a ses besoins, et la guerre a ses lois... même quand elle n'est pas déclarée.

ALBERT LONDRES.

Tous droits de reproduction réservés par la Société des Gens de Lettres.

M. MATSUDEIRA et M. Yen exposent à Genève leurs thèses respectives

La CHINE estime que les négociations sont rompues et considère comme non avenu le plan que M. Paul-Boncour a fait approuver par le conseil de la S. D. N.

Le JAPON est prêt à arrêter les hostilités et à négocier sur la base du projet Boncour, son seul but étant d'obtenir des garanties pour les droits des étrangers.

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

GENÈVE, 3 mars. — Allons-nous enfin sentir la vie palpiter ? Comment ne pas se poser cette question en franchissant le seuil de l'assemblée extraordinaire convoquée pour examiner le conflit sino-japonais ?

Quel sujet ! La rentrée en scène de la guerre, le conflit de la passion et du droit, l'éveil du monde jaune, les rivalités des grandes puissances, la vanité d'une ligue de paix désarmée : tout ce qu'il faut pour un de ces spectacles admirablement réglés comme on sait les fabriquer à Genève, un scénario impeccable, les meilleurs artistes du monde.

Le discours inaugural du président n'a été qu'un plaidoyer pour le conseil. M. Paul-Boncour a eu certainement, au cours de sa brillante carrière d'avocat et d'homme politique, des causes plus mauvaises à défendre. Il n'en a pas eu de plus difficile.

N'était-il pas obligé de laisser dans l'ombre l'argument massue : l'inertie du conseil, paralysé par la passivité des grandes puissances, qui ne peuvent admettre d'intervention, d'abord à cause des risques, et bien plus encore parce que le Japon défend leurs propres droits ? Une fois de plus, nous saisissons la confusion des juges et des parties.

A défaut de cet argument décisif, M. Paul-Boncour a dû se contenter de démontrer que le conseil avait appliqué



M. HYMANS
(Croquis de KELEN.)

la procédure avec une conscience scrupuleuse. C'est juste assez pour faire ressortir que cette procédure est insuffisante.

L'exorde est bâti sur le thème du contraste entre les deux seules assemblées extraordinaires : celle d'hier, pleine d'espoir, qui accueillait l'Allemagne ; celle d'aujourd'hui, pleine d'anxiété, qui évoque le conflit le plus grave posé devant la ligue.

Le conflit le plus grave ! M. Paul-Boncour n'a pas de peine à en démontrer l'extraordinaire complexité. La moindre difficulté n'est certes pas l'absence des deux nations principalement intéressées, les Soviets et les Etats-Unis. Cela conduit l'orateur à traiter le thème de l'universalité dans une large envolée tout imprégnée de la foi dans l'esprit de solidarité internationale et de l'ironie qui fustige les critiques.

SAINT-BRICE.

(*La suite en 3e page*)

Les agressions contre les passants attardés se multiplient

La mésaventure du rôdeur au masque de satin noir

Quatre attaques nocturnes ont encore eu lieu, à Paris et en banlieue, durant la nuit de mercredi à jeudi. Les rôdeurs continuent donc à s'en prendre aux passants attardés, mais l'une de ces agressions devait avoir au moins pour résultat d'amener entre les mains de la police un spécialiste de ce genre d'opération.

Il était 1 heure du matin, une sexagénaire, Mme Lucie Valet, dame de compagnie, qui avait passé la soirée chez des amis, regagnait à pied son domicile, 10, rue Couche. Prudente, elle marchait au bord du trottoir, serrant



PIERRE CORNIC

son sac sous son manteau. Sans rencontrer âme qui vive, elle arriva ainsi jusqu'à sa porte. Déjà rassurée et par le voisinage de son concierge... et par celui du poste de police de la rue Sarrette — dont elle n'était guère séparée que par une trentaine de mètres — elle cherchait sans hâte et d'un geste machinal le bouton de la sonnette lorsque, devant elle, un homme, qu'elle n'avait pas vu approcher, se dressa. Mme Lucie Valet poussa un cri d'effroi. Brutalement, le malfaiteur lui saisissait le bras et essayait de lui arracher son sac à main. Comme la victime cherchait à se défendre, le malfaiteur, n'ignorant point, sans doute, la proximité du poste de police, prit peur. Il détala... dans la direction de la rue Sarrette. Mme Valet appela.

« Au secours ! » cria-t-elle de toutes ses forces.

Le gardien de la paix Charbonnière, du 14e arrondissement, qui se trouvait de planton au poste de police, entendit. Il se précipita, aperçut le fuyard, lui coupa la retraite, se jeta sur lui, le ceintura et le porta littéralement jusqu'au poste sans même avoir attendu du renfort.

Le prisonnier était un jeune homme de 20 ans, Pierre Cornic, cuisinier, demeurant 71, rue de la Glacière. Il avait sur lui un revolver chargé de quatre balles, un « jojo » de satinette noire et un récépissé des contributions directes au nom de Mme Bouzan, née Kaufmann, demeurant 74, boulevard Saint-Michel.

(*La suite en 4e page*)

Lindbergh négocie la rançon de son enfant

Le rapt du bébé a soulevé une intense émotion aux Etats-Unis

LONDRES, 3 mars. — Un avion mystérieux survolait hier la villa de l'aviateur Lindbergh à Hopewell avait laissé tomber un message lesté qui fut ramassé par un soldat et remis au colonel.

Dans ce message, les gangsters donnaient aux parents des instructions pour le paiement de la rançon.

Quelques minutes après le passage de l'avion, le colonel téléphonait au gouverneur de l'Etat de New-York pour le prier de retirer l'offre qu'il avait faite d'une récompense de 25.000 dollars pour les informations qui amèneraient la découverte de l'enfant.

La note laissée épinglée au berceau de Charles-Auguste contenait, apprend-on aujourd'hui, des menaces. Lindbergh était informé que « s'il parlait trop » et ne se conformait pas aux instructions qui lui seraient adressées plus tard, l'enfant serait mis à mort. Sans doute ces menaces étaient-elles réitérées dans le message lancé par l'avion.

Tard dans la nuit, hier, le colonel Lindbergh quittait sa villa pour une destination inconnue. Quand il rentra, aux premières heures du jour, son visage était radieux.

— L'enfant sera ici avant que quinze heures se soient écoulées, dit-il à des reporters qui l'interrogeaient.

L'aviateur demanda à la police de suspendre la surveillance qui était exercée autour de sa maison. Les policiers, après avoir éloigné tout le monde, journalistes et curieux devaient se retirer eux-mêmes.

Une servante d'un restaurant de Trenton (Etat de New-Jersey), a déclaré avoir servi hier soir à dîner trois automobilistes, dont le signalement correspond à celui de trois individus suspects recherchés par la police. Des photographies lui ont été montrées par des agents, et elle a reconnu ses trois clients.

Leurs exploits pourront coûter cher aux ravisseurs gangsters. En effet, c'est la vie et la santé du fils de Lindbergh qui sont en jeu actuellement et chacun, du plus riche au plus pauvre, se sent atteint. Toucher à Lindbergh aux Etats-Unis, c'est un peu comme si on touchait au prince de Galles en Angleterre.

Le président Hoover demande au parlement de voter des mesures de répression

Le président Hoover, qui dès la première nouvelle de l'enlèvement de Charles-Auguste Lindbergh, avait appelé en conférence l'attorney général, a adressé à la Chambre des représentants et au Sénat une communication, attirant l'attention sur l'audace croissante des bandits et demandant le vote immédiat de mesures de répression. Le président a téléphoné au colonel Lindbergh pour lui exprimer sa sympathie.

La station municipale de radiophonie de New-York a diffusé, hier, des prières composées par des pasteurs des rabbins et des prêtres catholiques, demandant à Dieu le retour de l' « enfant national ».

Al Capone, lui-même, qui purge en cellule, au pénitencier de Leavenworth (Illinois), une peine de onze ans d'emprisonnement, a exprimé une vertueuse indignation quand il a appris l'exploit de ses confrères.

(*La suite en 3e page*)



LA MAISON DE LINDBERGH A HOPEWELL (NEW-JERSEY)

LA MI-CARÊME DU FOOTBALL



L'équipe de l'armée française a battu par 2 buts à 0, à Buffalo, l'armée britannique. Le match comptait pour le classique « tournoi triangulaire », des militaires français, britanniques et belges. Le cliché ci-dessus représente Delannoy attaquant, d'un coup de tête, les buts britanniques. (Détails en 3e page.)

SUR LA PISTE du troisième bandit de la rue Lafayette ?

La recherche des bandits de la rue Lafayette s'est poursuivie, hier, avec une fiévreuse activité, sans que l'enquête ait encore pu réussir à dégager nettement une piste définitive. De nombreuses indications sont bien parvenues à la police. Tant à la Sûreté générale qu'au quai des Orfèvres, il ne s'est guère passé une heure, en effet, sans qu'arrivât une lettre, un pneumatique, un télégramme ou un coup de téléphone, par lesquels un correspondant bénévole affirmait avoir vu les deux malfaiteurs déjà connus. On les signala ainsi presque simultanément à Niort, à Gien, à Gex et à Montargis. De n'étaient, hélas ! que de fausses alertes, qui n'en appelaient pas moins des vérifications. Celles-ci ne donnèrent aucun résultat.

Entre-temps, les enquêteurs se livraient à de patientes investigations dans la région parisienne, où l'on incline à penser que les fuyards ont pu trouver asile chez un de leurs compatriotes.

(*La suite en 4e page*)

UN VIEILLARD est assassiné à coups de hachette



MOUSSI BOGHOSSIAN (à gauche) qui a été trouvé, à Issy-les-Moulineaux, assassiné à coups de hachette, et son frère KEVORK (à droite) qui est soupçonné d'être l'auteur du crime. — (Détails en 3e page.)

MON FILM

Ayant parlé avec quelque scepticisme de la Ligue des contribuables, de ses pompes et de ses œuvres, j'ai reçu, d'un de ses dirigeants, une mise en demeure : je dois proclamer que cette association ne se contente pas de protester contre le gaspillage, contre les tours de vis donnés à la machine à presser le citron des « assujettis », qu'elle milite, qu'elle agit et qu'elle obtient des résultats.

Comprenant bien que ce communiqué victorieux ne pouvait me suffire, le galonné de l'armée des contribuables lui a joint des « documents ».

Ces documents consistent en deux numéros du *Réveil du contribuable*, organe officiel mensuel de la Fédération nationale des syndicats et groupements de contribuables.

Le *Réveil du contribuable*, quel beau titre ! On imagine l'« assujetti » sortant soudain de sa léthargie, promenant autour de lui un regard mâle et fier, repoussant d'un geste énergique la hideuse Gabegie et la pâle Injustice, se levant pour accomplir une œuvre évidemment plus formidable que tous les travaux d'Hercule.

Malheureusement, le *Réveil du contribuable* ne justifie guère son titre si prometteur... L'un des numéros, que j'ai dépliés d'une main impatiente, est illustré de nombreuses photographies prises au « troisième congrès national ». On y voit beaucoup de messieurs assis devant quelques messieurs debout qui parlent... Le restant du numéro est composé de textes de rapports, de discours, de revendications et de vœux. Je déclare avec plaisir que toute cette littérature me paraît excellente... Oui, la « loi de finances » doit être votée en temps utile, oui, l'Etat doit faire des économies, oui, le fromage budgétaire doit être dératisé, oui, la justice fiscale doit régner, oui, les contribuables, qui ne sont rien, doivent être quelque chose. Comment ne pas approuver cela, comme font, sur les photographies, les congressistes ?

L'autre numéro du *Réveil du contribuable* est illustré de nombreux portraits, dont ceux du président de la Ligue des contribuables de Belgique, et du président de l'Association suisse de défense contre les abus des administrations publiques... Très bien, c'est l'internationale des victimes — que nous ne traiterons pas de « poires », comme faisait feu Loucheur.

Et les résultats ? Ah ! les voici... Comme ils sont modestes ! Ce sont des succès purement locaux, non tout à fait négligeables, certes, mais enfin sans proportion aucune avec de si beaux programmes, de si grands discours, de si magnifiques congrès. Exemples : A Berck-Plage, 2.000 contribuables ont empêché la vente d'un mobilier saisi par le fisc et la L.D.C. a protesté contre la fermeture de la perception de Sceaux le 2 janvier. Il y a d'autres « résultats », mais toujours des succès de détail et dont beaucoup remontent à plusieurs années.

Soit, enregistrons-les, proclamons-les... Seulement, ajoutons qu'une Ligue nationale des contribuables pourrait jouer un rôle autrement actif et sérieux : elle devrait être une grande force sociale capable d'intimider les tyrannies politiques et administratives.

Ah ! il est bien temps de formuler des vœux ! Des impôts nouveaux sont dans l'air et le sphinx électoral regarde d'un drôle d'air les « assujettis ». Messieurs de la Ligue, vous dormez, et j'ai failli en faire autant en lisant votre *Réveil du contribuable* ! — CLÉMENT VAUTEL.

LA RÉFORME DU JURY va constituer la semaine prochaine une grande première au palais de justice

Par Geo LONDON.

La semaine prochaine — probablement lundi — sera mise en vigueur la loi, votée définitivement par les deux Chambres, en vertu de laquelle le jury, cessant d'être une juridiction monosyllabique ayant simplement à répondre « oui » ou « non » sur le principe de la culpabilité des accusés, délibérera avec les magistrats de la cour en vue de l'application de la peine.

Au ministère de la justice, on prépare activement la promulgation de la loi consacrant cette grande réforme dont le distingué rapporteur à la Chambre, M. André Bardon, a dit qu'elle était logique et opportune parce qu'elle créait véritablement la coopération des magistrats de carrière et des magistrats populaires à l'œuvre de justice. M. Raymond Bacquart, directeur du cabinet de M. Paul Reynaud, qui fut un grand



Président WARRAIN

président, apporte ses soins personnels à la réalisation du nouveau régime judiciaire ainsi établi.

La session actuelle de la cour d'assises de la Seine est présidée, on le sait, par le conseiller Warrain qui, bien que récemment promu vice-président, a consenti à retarder l'heure d'aller occuper ses fonctions nouvelles dans une chambre civile pour mettre sa longue expérience et son tact au service de la mise en train de la réforme.

Je n'ai pas commis l'indiscrétion de demander au président Warrain ce qu'il pensait de cette réforme. Il se fût indubitablement retranché derrière le secret professionnel.

Mais il m'était loisible de lui demander du moins comment, du point de vue pratique, il en envisageait l'application.

Le président Warrain m'a expliqué que les débats se dérouleraient selon le rite ancien jusqu'au moment où, les douze jurés ayant délibéré seuls, comme autrefois, le chef du jury aura fait connaître publiquement le résultat de la délibération sur le principe de la culpabilité.

— C'est ensuite, m'a-t-il dit, que les formalités changeront. Jusqu'ici, en cas de réponse affirmative du jury, le président des assises demandait successivement à l'avocat général, au défenseur de l'accusé et à l'accusé lui-même s'ils avaient quelque chose à dire sur

Le général Frantz est tué dans un accident d'auto

NICE, 3 mars. — Ce matin, à 11 heures, le général Philippe Frantz, ancien commandant d'armes de Nice, conduisait son automobile sur la route de la Moyenne Corniche lorsque, pour une raison inconnue, la voiture a dérapé dans un virage et est tombée dans un ravin profond de 200 mètres.

Le général Frantz a été tué.

Victimes de l'imprudence paternelle deux enfants sont brûlés vifs

NIORT, 3 mars. — M. Surault, laitier à Jouhé, près de Prissay, mettait de l'essence dans son auto. Il était entouré de ses enfants. Un voisin tenait à la main une bougie allumée.

Soudain, la flamme de la bougie mit le feu à l'essence. Les deux hommes furent arrosés par le liquide enflammé, ainsi que les enfants. Deux d'entre ces derniers, Pierre, 7 ans, et Raymonde, 2 ans, atrocement brûlés, furent conduits à l'hôpital de Niort où ils décédèrent peu après leur admission. M. Surault, son voisin, et un autre enfant ont été sérieusement atteints. — (*Journal.*)

EN 2e PAGE :
M. Pierre Laval entendu par la commission du travail de la Chambre sur le problème du chômage.

EN 3e PAGE :
Un jugement allemand sur le plan Young.

EN 4e PAGE :
Le Sénat adopte le projet relatif aux locataires commerçants.
Le budget à la Chambre.
La Bourse de Paris.
Les Courses.

EN 6e PAGE :
LE JOURNAL DU CINEMA

EN 7e PAGE :



LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE

— Encore un Chinois dans la rue ! Je les croyais tous au front.

Dessin de M. GENTY.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

l'application de la peine. Puis le président annonçait :

« *La cour se retire pour en délibérer.* »

Durant cette délibération, les jurés restaient à leurs bancs dans la salle d'audience.

« Dorénavant, je crois que la formule dont le président usera devra être celle-ci, donc, pour ma part, j'userai :

« *La cour et MM. les jurés se retirent pour délibérer... MM. les jurés, veuillez suivre la cour dans la chambre du conseil.* »

La nouvelle loi prévoit en effet que les délibérations communes des magistrats et des jurés auront lieu, non dans la salle des jurés, mais dans la chambre du conseil des magistrats. A cette délibération participeront seulement les douze jurés ayant siégé effectivement, à l'exclusion des jurés supplémentaires. Il y aura donc, avec le président et ses deux assesseurs, quinze personnes prenant part au vote, au scrutin secret, de la peine à appliquer.

Dans la chambre du conseil, en quittant M. Warrain, j'aperçois effectivement quinze buvards tout neufs : tout est prêt pour la grande première.

Le nouvel ordre de choses aura une conséquence que n'a certainement pas prévue le législateur : il allongera sensiblement les audiences. En effet, non seulement il est à présumer que le vote de la peine (qui, pour être valable, doit réunir la majorité absolue des votants) se prolongera parfois d'une manière assez sensible, mais la nouvelle loi ordonne une formalité fort compliquée : elle entend que la minute de l'arrêt, rendu après délibération de la cour et du jury réunis, soit signée *séance tenante* tant par le président que par le chef du jury. Elle stipule, en outre, que le texte de la loi appliquée doit être inséré dans l'arrêt... sous peine de cent francs d'amende à payer par le greffier !

Jusqu'ici, le président des assises se contentait, à l'audience, d'improviser une sorte d'ébauche de l'arrêt rendu. Le greffier prenait quelques notes rapides, et ce n'est que le lendemain, dans la quiétude de son cabinet, que, de sa plus belle main, il rédigeait l'arrêt définitif, souvent fort long à cause de la multiplicité des articles du Code visés.

L'obligation d'écrire l'arrêt séance tenante astreindra les jurés à une attente qui, dans certains cas, durera plusieurs heures.

L'excellent greffier de la cour d'assises, M. Wilmès, n'a pas manqué d'attirer l'attention du procureur général Donat-Guigue sur cette complication que son flair a découverte et, sans doute, s'ingéniera-t-on à y porter remède.

Quoi qu'il en soit, on peut dire qu'au Palais l'application de la réforme du jury est attendue par les avocats d'assises avec une curiosité un peu anxieuse.

Cette réforme que dans leurs plaidoiries les défenseurs ne cessaient d'appeler de leurs vœux ne va-t-elle pas, en effet, marquer la fin d'acquittements rendus dans des circonstances un peu spéciales ?

C'est, au moins, l'opinion du plus glorieux des avocats d'assises, le bâtonnier Henri-Robert, qui m'a déclaré :

— Je salue cette réforme que je n'ai cessé de réclamer depuis trente ans, à la barre, dans des conférences, dans des articles. Mais il est certain qu'elle va interrompre toute une série de verdicts d'acquittement. Souvent, les jurés rendaient un verdict négatif en manière de protestation contre une condamnation trop forte prononcée, la veille, par la cour, dans une affaire où ils eussent souhaité une plus grande indulgence.

Je me souviens d'une session d'assises en province où les jurés avaient acquitté systématiquement tous les accusés parce que, le premier jour de la session, la cour s'était montrée trop répressive, à leurs yeux. Le dernier jour marqua un dernier acquittement. Alors le président ayant annoncé à l'accusé :

« Vous êtes libre »,

ajouta, d'un ton strident, à l'adresse des jurés :

« Vous aussi, messieurs. »

En tout cas, je suivrai avec passion les premiers effets de la nouvelle réforme et je me réjouis que, à Paris, ce soit le parfait président d'assises qu'est M. Warrain qui soit chargé de l'inaugurer.

Et maintenant, attendons les arrêts des jurés devenus, dans toute l'acception du terme, des magistrats provisoires... pour les juger à notre tour.

Geo London.

La remise de la croix à sœur Marcella qui donna 40 fois son sang pour sauver des malades

Hier, dans une des salles du palais d'Orsay, a eu lieu, en présence de nombreuses personnalités, une touchante cérémonie.

La croix de la Légion d'honneur, qui avait été décernée à sœur Marcella, des cohortes missionnaires, lors de la dernière promotion du ministère de la santé publique, lui a été remise solennellement.

Sœur Marcella a servi pendant dix-huit ans, avec une inlassable activité, l'œuvre de la propagande française en Orient. Pendant la guerre, elle prodigua ses soins aux blessés dans un hôpital parisien. Enfin, elle se prêta, plus de quarante fois, à la transfusion de son sang pour sauver de grands malades.

Quand la croix au ruban rouge eut été, aux applaudissements de l'assistance, épinglée sur sa robe de bure, sœur Marcella reçut les félicitations de nombreuses personnes qui eurent l'occasion d'apprécier sa science d'infirmière, son courage et son dévouement.

ÉCHOS

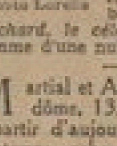
Sem agrandit le champ de ses observations. L'an dernier, il visitait New-York et Chicago. Il s'embarque aujourd'hui pour l'Amérique du Sud. Le plus parisien des caricaturistes trouvera dans l'élégante société de Rio et de Buenos-Aires un accueil très sympathique. Il sera de retour à Paris en mai, pour la belle saison.

Rappelez-vous cette marque : « 100.000-Chemises ». Excellente fabrication, très belles qualités. Maison principale : 69, rue Lafayette, et Succursales à Paris, Lille, Bordeaux.

Germaine Lecomte soldera samedi prochain 5 courant une très belle collection de modèles tout désignés pour les premiers jours de soleil.
23, rue Royale.

L'AMANT BLANC

Roman par ALFRED MACHARD


Photo Lorelle

Comment un homme qui adore une femme et qui est adoré par elle peut-il s'emparer de cette femme, corps et âme, sans cependant la posséder ?

Voilà le troublant problème que résout voluptueusement L'Amant blanc, *le livre d'Alfred Machard, le célèbre romancier de* La Femme d'une nuit. *(Flammarion, 12 fr.)*

Martial et Armand, 10, place Vendôme, 13, rue de la Paix, solde à partir d'aujourd'hui des modèles de printemps, robes, manteaux, ensembles et des toilettes du soir à des conditions exceptionnelles. Au comptant.

Aux Chasses du Canada : Renards argentés véritables, à 650, 800, 1.000 et 1.200 francs ; renards bleus, 700 et 900 : renards naturels du Canada, 250 francs.
82, boulevard Rochechouart.

ALBERT FLAMENT

COTE D'AZUR

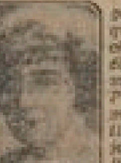
Pureté incomparable du jour, luxe inouï, mœurs... « avancées », tous les sports, les jeux et la grâce, la mer et le ciel, tous les trésors de l'art, de la nature, de la volupté. Il fallait Albert Flament pour nous donner, dans Côte d'Azur, *cette transcription symphonique, si riche de résonances enchanteresses. (Flammarion, 12 fr.)*

Jean Patou soldera, demain samedi de 9 heures à 13 heures, une très importante collection de printemps et d'été, ainsi que des tissus, des chapeaux et des sweaters. 7, rue Saint-Florentin.

Les vendredis 4, 11, 18, 25 mars. La plus belle sélection de meubles et objets d'art anciens d'Extrême-Orient est exposée aux Galeries Perret-Vibert, 170, boulevard Haussmann.

MON COUSIN LE PIRATE

Roman par ALEX BERRY



Quelle finesse, quel goût, quelle malice, quelle sûreté de psychologie ! Ce roman éblouissant a reçu sur manuscrit le Grand Prix de l'Académie féminine des Lettres, destiné à couronner le plus joli roman pour jeunes filles de l'année. (Flammarion, 12 francs.)

Grâce à ses relations directes et suivies avec les régions de chasse, depuis sa fondation en 1890, V. Maurice, le fourreur chic de confiance, 132, avenue Victor-Hugo, peut offrir sa superbe collection de renards argentés, croisés et bleus, depuis 700 francs.

La Maison Philippe et Gaston, 120, avenue des Champs-Elysées, informe sa clientèle qu'elle soldera sa première collection de printemps et sa dernière collection d'hiver samedi toute la journée. Occasions exceptionnelles en fourrures, renards argentés, etc.

Pâques. — Jones, en créant sa collection Couture qui contient entre autres des robes charmantes à 200 francs et des manteaux sport à 300 francs, facilite les budgets des départs pour Pâques. 39 à 51, avenue Victor-Hugo.

Le bas Ronsard.
Le succès de la vente réclame d'inauguration a été considérable. Aujourd'hui et demain, derniers jours de vente à des prix vraiment sensationnels. Ronsard, 14, rue La Boétie.
Catalogue franco.

Jane Regny soldera demain samedi 5 mars, toute la journée, des robes et manteaux de sport, d'après-midi et du soir, ainsi que des sweaters et des tissus laine et soie. Au comptant.
11, rue La Boétie, Paris.

Sûre de vous... Vous ne serez vraiment sûre de votre élégance, de votre « ligne » qu'en prenant conseil du Miroir-Brot, qui permet de se voir face, profil et dos. Ayez-le donc chez vous et réclamez-le pour tous vos essayages.
Brot, 8, rue Boissy-d'Anglas.

Une nouvelle émission de timbres-poste de la Cité du Vatican sortira très prochainement. Ces timbres sont très artistiques. Ils sont de 18 valeurs, alors que la première, qui était provisoire, n'en avait que 15. Les nouvelles valeurs sont celle de 0,12 1/2 pour les journaux et périodiques, celle de 1 lira et celle de 20 lire. Le timbre de 2 lire 50, de la série provisoire, sera remplacé par un timbre de 2 lire 75.

Chez Arly affluence considérable, grand succès ! Ses nouveaux tissus, prix adaptés aux possibilités actuelles, font fureur ! Pour 12 francs le mètre, Chine lourd uni soie naturelle ; pour 15 francs, imprimé ; pour 20 francs le mètre, jerseys laine haute couture, et lainages haute nouveauté. 26, rue Louis-le-Grand (4-Septembre) Soielaine-Palais-Berlitz.

Jusqu'au 12 mars.
Lady's, le tailleur couturier, livrera un impeccable costume tailleur, avec essayages au prix de 475 francs.
6 bis, rue du Quatre-Septembre.
Facilités de paiement.

Inauguration des Galeries Poissonnière, 7, boulevard Poissonnière. Prix sans précédent : chapeaux haute mode, 25, 39 et 55 francs. Bas pure soie naturelle revers et pied fil à 12,50. Bas tout soie grisotte riche à 10 francs, en véritable Bemberg à 15 francs. Un 36 fin pure soie des Cévennes, article d'usage, valeur 60, à 15 francs. Chaussettes fil fantaisie à 5 et 7 francs. Cache-sexe soie à 10,50, indémaillable à 11,50. Des 50 et 100 fin. Grand choix lingerie. Parures, les 2 pièces, 9,95, etc.

A profiter : fermeture prochaine. Leviel, 18, rue Lafayette. Rabais intéressants sur tapisseries, meubles et sièges anciens (objets d'art) et divers. Voir rayon tapis reproduction persan.

Derrière les ensembles décoratifs de ses étalages, dont le bon goût fait courir tout Paris, le « Bûcheron », 10, rue de Rivoli, vous offre des mobiliers simples et bien construits, à des prix inouïs, que sa fabrication moderne lui permet seule d'atteindre. Chambre à coucher ronce de noyer, à 2.850 francs ; chêne, 1.350 francs.
Catalogue gratuit : Archives 86-40 et la suite.

INFORMATIONS

AUJOURD'HUI

4 mars. 64e jour ann. Dim. : S. Adrien. Sol. : lev. 6 h. 51, couc. 5 h. 56. Lune n. le 7.

La Flamme du Souvenir : 18 h. 30 : « On ne passe pas », Verdun.

Galerie d'art du « Journal » : de 10 h. à 18 heures, 100, rue de Richelieu, exposition des artistes de « La Horde du Montparnasse », peinture et sculpture.

Expositions : Grand-Palais, Salon d'hiver, Salon de l'Union des femmes peintres et sculpteurs. — Musée de l'Orangerie des Tuileries, rétrospective Joseph Bernard.

Cérémonie : à l'Elysée, l'ambassadeur d'Angleterre remettra à M. Paul Doumer, en hommage à la France, une réplique de l'étendard de Jeanne d'Arc.

Réunion : 20 h. 30, 48, rue de Provence, Armée du Salut, conférence du docteur S. D. Gordon.

Bienfaisance : 20 h. 30, 10, avenue d'Iéna, gala au profit de l'œuvre des orphelins apprentis d'Auteuil.

Anciens combattants : 20 h. 30, 101, rue Saint-Lazare, 89e et 289e R.A.L. — 21 h. 3, boulevard de Sébastopol, 150e et 350e R.I. — 21 h. 14, rue Turbigo, 54e, 254e R.I. et 15e R.I.T.

DIVERS

— M. André Tardieu, président du conseil, a adressé une lettre de sympathie et de condoléances à Mme Abel Henry, veuve du président de l'Association des journalistes parlementaires.

— M. Albert Mahieu, ministre de l'intérieur, a reçu une délégation de la confédération des travailleurs intellectuels et une délégation de la ligue des contribuables.

— M. Mario Roustan, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, présidera samedi prochain, à 8 h. 30, à la salle de l'Horticulture de France, la fête annuelle des Enfants de l'Aude à Paris.

— Demain, à 14 heures, dans les salons du Cercle de la librairie, aura lieu l'inauguration de la 29e exposition de la société des peintres de montagne.

Carnet mondain

LÉGION D'HONNEUR

— Dans la récente promotion du ministère des travaux publics (section du tourisme) on relève le nom de M. Francisque Fiard, avoué près le tribunal civil de Lyon, maire des Echelles (Savoie) et président du syndicat d'initiative régional, qui est fait chevalier de la Légion d'honneur.

RÉCEPTION

— Mme P.-E. Flandin recevra, au ministère des finances, le mardi 8 mars, de 16 heures à 19 heures.

MARIAGE

— De nombreuses invitations ayant été égarées, on nous prie de rappeler que le mariage de Mlle Anne d'Armau de Pouydraguin, fille du général, avec M. Jacques Roparts, administrateur délégué des Grands Moulins de Paris, aura lieu demain 5 mars, à Saint-Louis des Invalides, à midi précis.

NÉCROLOGIE

— On annonce la mort en son domicile, 13, rue Faraday, de Mme Hubert Chaumont, veuve du contrôleur général de première classe, mort pour la France.

Le service aura lieu demain 5 mars, à 11 heures très précises, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, où l'on se réunira. De la part du lieutenant-colonel Georges Chaumont, de l'état-major de la région de Paris, son fils, et de M. Jean Chaumont, son petit-fils.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. Pierre Laval entendu par la commission du travail de la Chambre sur le problème du chômage

La commission du travail de la Chambre a entendu M. Pierre Laval, ministre du travail, sur les problèmes du chômage.

La commission a particulièrement insisté sur la nécessité de relever le taux des allocations accordées aux célibataires et aux enfants vivant avec leurs parents. Elle a manifesté le désir de voir opérer certains redressements dans les dispositions relatives à l'application des allocations aux chômeurs partiels. Elle a attiré l'attention du gouvernement sur la nécessité de l'adoption rapide du projet de loi accordant l'aide de l'Etat aux communes qui entreprennent des travaux en vue d'occuper des chômeurs.

M. Pierre Laval a promis d'examiner avec la plus grande bienveillance les diverses revendications. En ce qui concerne le projet de loi relatif à l'aide apportée aux communes en faveur des chômeurs, le ministre a fait connaître qu'il en avait obtenu, de la commission des finances, l'inscription à son ordre du jour de demain vendredi 4 mars. Il a ajouté qu'il ferait tous ses efforts pour que ce projet aboutît avant l'expiration de la législature.

Le prix du permis de chasse sera-t-il augmenté ?

Il y a un conseil supérieur de la chasse. Il siège au ministère de l'agriculture, sans bruit. Il n'informe personne de ses décisions.

Cependant, nous avons pu savoir qu'il vient de décider deux grandes réformes : d'abord la création d'associations syndicales de chasse, et ensuite le relèvement du prix des permis qui coûtent actuellement : 44 francs pour le permis départemental et 116 francs pour le permis général.

L'augmentation demandée n'irait pas au trésor. Elle constituerait des ressources pour la répression du braconnage, le repeuplement en gibier, les primes aux gardes, etc.

Quant aux syndicats, ils soutiendraient les intérêts moraux et matériels des chasseurs vis-à-vis de la loi.

L'ambassadeur d'Angleterre remettra aujourd'hui à M. Doumer la réplique de l'étendard de Jeanne d'Arc

C'est aujourd'hui que l'ambassadeur d'Angleterre, lord Tyrrell, remettra à M. Paul Doumer, en hommage à la France, un étendard brodé absolument identique à celui de Jeanne d'Arc.

L'Association France-Grande-Bretagne et la section française des Amitiés internationales recevront l'étendard qui, après avoir été exposé à l'Institut de coopération intellectuelle, 2, rue Montpensier, sera déposé à la cathédrale de Reims.

A l'Académie française

Vingt et un académiciens ont assisté à la séance d'hier où l'on a parlé — mais très officieusement, car la vacance du fauteuil de Charles Le Goffic n'est pas encore déclarée — des candidatures probables...

Puis les travaux du dictionnaire ont continué, les mots patron et patronage étant particulièrement étudiés. Et les Immortels *se sont aperçus*, non sans un certain étonnement, que l'expression dès patron-minet n'existait pas dans l'édition de 1878... Ils se sont empressés de l'admettre dans l'édition de 1932 quoique l'expression soit certainement moins employée maintenant qu'il y a soixante ans, et que les puristes disent non dès patron-minet mais — et avec raison — *dès potron minet !*

La session du Conseil municipal

Le préfet de la Seine a fixé la date d'ouverture de la session du Conseil municipal au vendredi 11 mars.

L'impératrice des Corses au Journal

L'impératrice de beauté des Corses de Paris, Mlle Reo Lenzi, a été reçue hier dans les salons du Journal.

Sa gracieuse majesté était accompagnée de Mlles Antoinette Mosticonacci et Fabienne Paoli, revêtues du costume national, qui personnifiaient Colomba et la Pa[illegible].

Un vin d'honneur fut servi et des allocutions prononcées.

PETITES EXPOSITIONS

Les peintures de Mlle Jacqueline Bloch

Les peintures de Mlle Jacqueline Bloch, que présente la galerie R. R. Mallet, 29, rue La Boétie, sont la pure expression d'une âme fraîche. Mlle Jacqueline Bloch possède un métier probe : ni procédé, ni recherche d'effet, ni technique révolutionnaire. Elle ne veut qu'être sincère, traduire fidèlement ses impressions suivant les principes picturaux d'une valeur reconnue.

Cette simplicité lui permet de laisser toute sa valeur à une sensibilité charmante qui s'émeut du décor quotidien et en perçoit l'inaltérable poésie. L'artiste s'enchante d'un bouquet blanc, d'un contre-jour qui idéalise un buste, du sommeil dans lequel un corps féminin nu et d'une pureté virginale s'abandonne, de la sensualité des poteries persanes, d'une commode aux reflets précieux. Pots de fleurs, maison villageoise, cage verte comme des feuilles ruisselantes, paysages, tout prend, sous sa palette dont les tons ont la douceur d'un pastel, une candeur enfantine.

Et c'est ainsi que Mlle Jacqueline Bloch nous remet en communion printanière avec la nature, dont bien des peintres finiraient par nous détourner à force de l'interpréter avec trop d'intellectualité.

CONTE DU « JOURNAL »

L'AMOUR POSTHUME

Il y a une trentaine d'années, le clocher de Montpeyroux s'écroula. On le reconstruisit, et en même temps on agrandit l'église. Il y avait un cimetière autour de cette église. Il fallut déplacer quelques tombeaux. Sur l'un d'eux, verdoyait un saule énorme, un saule pleureur dont les rameaux retombants balayaient plusieurs dalles. Une de ces dalles, au bout de laquelle on avait planté le saule, recouvrait les restes d'un notable du pays, le baron de Gardères, dont le nom pouvait se lire encore. L'entrepreneur, Pierre Fayet, abattit ce saule. Et comme les fondations des nouveaux murs devaient s'étendre assez loin, il enleva les racines. Or, les ouvriers remarquèrent que l'une de ces racines, fort grosse, avait obliqué vers une autre fosse, à deux mètres de profondeur, où elle avait dérangé des ossements. Sur la dalle qui recouvrait ceux-ci, on lisait : « *Anne Dubrana* ».

— C'est curieux, dit le vieux notaire du village, qui regardait les travaux. Cette demoiselle Dubrana et le baron de Gardères avaient dû s'épouser jadis. Ils s'aimaient fort. La différence des fortunes empêcha le mariage. Mais je vois que le saule planté sur la fosse de l'un est allé se nourrir dans la fosse de l'autre et les a réunis après leur mort. Un arbre a refait ce que des hommes avaient défait.

Il y avait là, pendant que le vieillard parlait ainsi, un élève de l'Ecole des beaux-arts, Maxime Fayet, fils de l'entrepreneur, et cette histoire semblait l'intéresser vivement. C'était un garçon de vingt ou vingt-deux ans, qui faisait du soleil autour de lui avec sa tête énorme aux cheveux blonds et bouclés. Il était grand et beau. A midi, quand il fallut aller dîner à l'auberge avec son père l'entrepreneur et quelques pensionnaires employés dans l'usine proche, il s'assit, rêveur, à la table commune, et il ne mangea presque rien. Son père demanda :

— Es-tu malade, Maxime ?

— Eh oui ! je suis malade, et à cause de cette histoire.

— Quelle histoire ?

— Celle du saule. Ne trouvez-vous pas bizarre qu'un arbre planté sur la fosse d'un homme ait allongé une racine jusqu'à la fosse d'une femme aimée par cet homme ? N'y a-t-il pas là, comme l'insinuait le notaire, une sorte d'amour posthume ?

— Par hasard ! dit l'entrepreneur. Mange donc !

— Par hasard... Qui sait ? Et, d'abord, qu'est-ce que le hasard ?... J'ai lu, dans un livre de vers, que les fleurs, toutes les fleurs que nous voyons sur la terre, ce sont des aveux que des morts se sont faits, dessous.

— Quelle folie ! A ce compte-là, il n'y aurait des fleurs que dans les cimetières.

— Pourquoi donc ? répliqua le jeune Maxime en s'échauffant. Est-ce que toute la terre n'est pas un cimetière ? Depuis les millions de siècles qu'elle tourne, n'est-elle pas un aggloméré d'êtres ou de choses qui ont vécu ? Il n'y a pas seulement des hommes sur elle : il y a des animaux, des bœufs, des chiens, des chevaux, des chats, des moutons, des loups, des tigres, des serpents, des oiseaux, des insectes, mille et mille espèces de créatures qui ont disparu. Et sait-on si une violette qui pousse dans un bois ne recouvre pas deux oiseaux qui se sont aimés ? Si une pâquerette qui s'ouvre à la prairie ne recouvre pas deux moucherons qui se sont recherchés ?

— Poète toi-même, va !

— Soit. Mais, tout de même, quand on y pense... L'amour mène le monde. C'est le grand moteur. On sait à peu près ce qu'il peut faire pendant la vie ; mais on ne sait pas ce dont il est capable après la mort... Ah ! ce saule ! ce saule !...

Ainsi parla le jeune Maxime, avec des gestes enthousiastes, des mots éclatants et nets. Et cela fit sensation dans cette humble auberge où l'on ne parlait ordinairement que du prix des veaux ou du cours des vins.

Parmi les auditeurs, il y avait une fillette de dix ou douze ans, brune, pâle, qui écoutait immobile près de la cheminée, et dont les regards ne quittaient pas ce jeune monsieur si blond, si gentil, qui avait parlé si bien. Maxime la vit, et s'étonna :

— Oh ! la jolie enfant ! s'exclama-t-il. Ces yeux qu'elle a ! Non, mais regardez-moi ces yeux ! Il y en aura, là aussi, de l'amour... Qui est-ce donc ?

— C'est ma fille, dit l'aubergiste flatté. Ma petite Geneviève.

— Mes félicitations, monsieur. Est-ce que vous permettez que je l'embrasse, mademoiselle votre fille ?

Et Maxime alla lui baiser les yeux. Il y trouva comme un goût de larmes.

— Oh ! mademoiselle ! vous pleurez ? Je vous ai fait de la peine ?

— Oh ! non, monsieur ! répondit-elle en baissant la tête.

Puis elle s'enfuit, très rouge.

* * *

Que devint-elle, cette fillette ? Une charmante jeune fille d'abord, puis une grande et belle femme, puis une douce maman.

Oui, elle se maria, puisque ses parents le voulaient ; elle eut un enfant, puisque son mari le souhaitait. Mais s'intéressa-t-elle beaucoup à ce mari et même à cet enfant ?

Maxime Fayet aussi s'était marié. Architecte et entrepreneur, il avait pris la succession de son père au chef-lieu voisin ! Et Geneviève, qui avait également succédé à ses parents dans l'auberge du village, engagea son mari à partir pour la ville afin d'y tenir une autre auberge. Et le hasard — mais qu'est-ce que le hasard ? avait dit quelqu'un autrefois ? — le hasard fit que l'auberge de Geneviève se trouva très près de la maison de Maxime. On pouvait le voir, plusieurs fois par jour, entrer ou sortir de chez lui. Geneviève était presque tout le temps à la fenêtre. Quelquefois, elle apercevait aussi l'enfant de Maxime, que sa mère allait promener au jardin public. Et Geneviève alla, pareillement, promener son enfant au jardin public.

Une fois, le fils de Maxime se blessa au front en tombant contre un arbre. Et Geneviève courut plus vite que la maman pour relever ce pauvre petit. Elle l'embrassa :

— Vous permettez, madame ?

— Comment donc, madame !

Maxime Fayet partit pour le Sénégal et y resta deux ans, pour y bâtir une caserne et un fortin. Geneviève maigrit beaucoup pendant ces deux années.

Du Sénégal, Maxime revint, riche mais malade. Le climat l'avait beaucoup éprouvé. Il ne put jamais se rétablir. Il mourut à l'âge de cinquante-quatre ans. Autour de son lit, il aurait pu voir, pendant l'agonie, une voisine en larmes, brune, pâle, qui avait des yeux extraordinaires. Mais il ne se doutait pas qu'il les avait baisés, jadis, ces beaux yeux-là, dans une salle d'auberge, après avoir parlé d'amour... Jamais Geneviève ne s'était fait connaître. Un si grand monsieur...

Quand il fut enterré au cimetière de la ville, Geneviève alla voir le tombeau, consulta le gardien, eut des entrevues avec un conseiller municipal... Un jour, elle dit à son mari :

— Je me sens vieille. Si nous achetions une concession ?

— Oh ! nous avons le temps !

— Crois-tu ? Il y a un terrain que nous pourrions obtenir, près du tombeau de cet entrepreneur qui vient de mourir, Maxime Fayet.

— Tu plaisantes ? Ça vaudrait un prix fou, un terrain, dans ce coin-là.

— Qu'est-ce que ça fait ?

— Mais nous sommes pauvres !

— Vends l'auberge.

— Es-tu folle ?

— Non, je ne suis que malade... Vends l'auberge. Achète le terrain ! Fais vite ! Il n'est que temps.

Elle s'alita peu après. Alors, son mari qui l'adorait, acheta le terrain, puisque cela lui faisait tant de plaisir. Et Geneviève fut bien heureuse.

Elle déclina rapidement. Son corps s'amenuisait, se desséchait, peu à peu, miné par la tuberculose, mais ses yeux restaient purs, énormes, éclatants, comme si un soleil nouveau les illuminait : celui qu'on voit quand on est sous terre.

La veille de sa mort, elle put balbutier, à l'oreille de son mari en larmes :

— Tu y planteras un arbre, dis ? sur ma tombe... Tu promets ?... Un saule...

JEAN RAMEAU.

Les vétérans à l'Elysée

Le président de la République a reçu, hier, au palais de l'Elysée, le conseil général d'administration de la société « Les Vétérans et les Militaires des armées de terre, de mer et de l'air », qui lui a été présenté par son président général, M. J. Sansbœuf. M. Sansbœuf a invité, au nom de la Société, M. Paul Doumer à présider une des séances du congrès annuel de l'association, qui se tiendra à Paris les 10, 11 et 12 juin prochain.

M. Doumer a accepté l'invitation pour le samedi 11 juin.

La vie moins chère

Comment le magasin le plus élégant de Paris peut offrir des robes et des manteaux charmants à 100 francs

Un nouveau catalogue du Printemps est toujours impatiemment attendu : celui qui court tout Paris en ce moment surexcite l'imagination féminine : « Robes et manteaux à 100 et 150 francs », y lit-on, en effet, sous de ravissants modèles d'une ligne et d'un goût parfaits.

— Est-il possible — se demande une gracieuse incrédule — qu'un grand magasin, qui a pour réputation de ne vendre que de belles et bonnes choses, puisse sérieusement annoncer des robes à ce prix ?

— Je n'y croirai qu'en les voyant !

Il lui fallut se rendre à l'évidence : les modèles à 100 francs sont de coupe parfaite et représentent les dernières indications de la mode.

— *C'est bien simple, lui expliqua un chef de rayon : les bas prix ne résultent pas, ici, ni d'un démarquage ni d'une volonté de réclame, mais d'une organisation rationnellement établie pour adapter l'élégance à la nouvelle capacité d'achat du public. Ouvrières, premières, fournisseurs, bref tout le monde a résolument suivi le Printemps dans l'adoption de sa formule nouvelle : « Vendre moins cher, pour vendre davantage ». Il y a eu des sacrifices, certes, mais voyez le résultat ! »*

Une foule de femmes élégantes s'animaient autour du rayon des robes et manteaux, visiblement enchantées de la variété des créations offertes.

— *Au lieu d'une robe coûteuse,* lui dit son interlocuteur, *la mode est maintenant d'en acheter plusieurs à bon marché. D'ailleurs, sont bon marché aussi celles que nous vendons 300 francs et 500 francs.*

Et l'incrédule s'en fut, persuadée désormais que, grâce à certains magasins, qui sont et veulent rester les premiers, la vie est vraiment moins chère.

N'ENVIEZ PLUS

les personnes dont l'intestin fonctionne régulièrement chaque matin, puisque cette satisfaction vous sera procurée par les FRUCTINES-VICHY, délicieux bonbons laxatifs, véritable gourmandise.

Les FRUCTINES-VICHY, 6 fr. 75 la boîte. Toutes pharmacies. Echantillon gratuit sur demande, FRUCTINES-VICHY, Vichy (Allier).

GANTS JOUVIN
1 bis, rue Auber (Opéra)
106, avenue Victor-Hugo
CHEVREAU LAVAB. 1 bton 25 fr.

ANDRÉ ROMANE et JEAN NOURY
NAUFRAGE
un drame de la mer... une pathétique histoire d'amour
Ed. TALLANDIER
12 frs

VIENT DE PARAITRE
LES FEMMES AUX ENCHÈRES
roman par CLÉMENT VAUTEL



Impression sur beau papier. - Prix : 15 fr.
ALBIN MICHEL, ÉDITEUR

Ne vendez jamais vos beaux bijoux sans voir MEYER expert, 54, Bd Haussmann. Grand choix de brillants d'occasion

LE JOURNAL
100, rue Richelieu, Fondé en 1892, par F. Xau

Abonnements :	Un an	6 mois	3 mois
Seine, Seine-et-Oise	80 »	42 »	21 »
France et Colonies	82 »	43 »	22 »
Etranger : Tarif à pays accordant une réduction de 50 0/0 sur les tarifs postaux	140 »	70 »	35 »
Tarif B (Autr. pays)	200 »	100 »	50 »

Aujourd'hui Vendredi et Demain Samedi
les deux derniers jours de vente
de la MAISON de GROS, 12, Rue de Cléry, Paris
FERMETURE IRREVOCABLE SAMEDI, A 18 H. 30

N° 3 FEUILLETON DU *JOURNAL* 4-3-32

TRAGÉDIE DU DÉSIR

Roman inédit

PAR

Louis de ROBERT

De son côté, Denis écrivait :

« Cher André,

» Je ne sais en commençant cette lettre, si je pourrai aller jusqu'au bout tant ma main tremble d'énervement. A la suite d'une discussion que j'ai eue ces jours-ci avec mes parents, je vis enfermé dans ma chambre. Il faut te dire que depuis le commencement de l'année mon père me déclare qu'il est ruiné, qu'il ne pourra pas longtemps subvenir à mes besoins, qu'il est nécessaire que je sois bientôt en état de gagner ma vie. Pendant ce temps, les caisses de linge, de parfums, de cigares, les objets les plus coûteux et les moins nécessaires ne cessent d'affluer à la maison et notre train de vie n'a pas diminué. Il paraît qu'il faut garder les apparences, qu'il faut sauver l'honneur, comme il dit.

» Je ne croyais pas à ces histoires de ruine, je traitais cela de balivernes quand, ces jours-ci, nous avons échangé des paroles atroces. Tu ne peux pas imaginer l'enfer qu'est cette maison. C'est à devenir fou. Depuis ton départ pour les vacances, il y a bien deux semaines que nous n'avions pas dit un mot, tu entends : pas un mot n'avait résonné avant l'affreuse scène dans le silence de ces vastes pièces lugubres, ni bonjour ni bonsoir, rien. Je sentais ma tête prête à éclater. Figure-toi (tu es le seul qui puisse me comprendre) du silence, et du silence qui cache pour moi Dieu sait quoi ! du silence toujours. Si je hasarde un mot, on me répond par un grognement. Les heures des repas sont les plus terribles. Mon père ne lève pas les yeux ; ma mère évite de regarder mon père. Cent fois je me suis retenu pour ne pas crier tout ce que la colère amassait en moi d'injures contre cet homme chez qui la bonté n'est que de la faiblesse et dont le silence n'est qu'un refuge à l'égoïsme. Tout ce que je lui dois de souffrances, de tourments, non seulement pour la situation désespérée où nous nous trouvons aujourd'hui, par suite de son imprévoyance, de son incurie, de ses folles prodigalités, mais aussi pour l'éducation, pour l'exemple qu'il m'a donnés, pour le poison qui traîne dans l'atmosphère où il vit !... Ah ! mon vieux, ces heures des repas, quand je vois cette impassibilité, cette tête de bœuf et de bon bougre, comment ne m'inspirerait-il pas une animosité qui va parfois jusqu'à la haine ? Que je t'envie, que je t'envie, toi qui as de bons parents, des gens simples, modestes, qui sont fiers de ta réussite. Que je t'envie ! Tu as une mère qui te dit : « Mon petit, mon chéri. » On ne m'a jamais dit cela à moi ! Tu vois mon père à travers l'amabilité de son accueil, avec la figure fleurie d'un homme qui reçoit comme il se doit ses invités. Mais tu ne le connais pas.

» Je suis plus orphelin qu'un orphelin. O la joie d'avoir des millions, de leur faire sentir le pétrole de mes autos, de les empester avec la fumée de mes yachts et de les laisser sans le sou ! Pas un mot, tu entends, rien, jamais ! Ils ne me disent jamais rien. C'est à croire qu'ils n'ont aucune sensibilité. Ah ! je comprends pourquoi la cellule, le secret sont la plus terrible des pénalités. On devient fou à petit feu, tout simplement. Du silence, des visages fermés, impénétrables. Et moi qui crève du besoin de m'épancher, de dire ce que j'éprouve, qui rentre le soir le cœur plein d'élans, la tête bourrée de projets, qui voudrais crier mes enthousiasmes, mes émotions !... Avec cette vie, tout ce qu'il y a de bon, de jeune, de frais en moi est en train de se décomposer. Tu comprends maintenant dans quel état d'esprit j'étais quand a éclaté cette discussion. Je leur ai crié tout ce que j'avais accumulé de griefs silencieux depuis que je suis né. J'ai vidé mon sac. J'ai tout dit. Après, j'étais épuisé. Je suis monté dans ma chambre. J'y suis resté plus d'une heure à faire les cent pas, je me disais : « On ne va pas me laisser comme ça. Cette scène m'a rendu malade. Quelqu'un viendra, me parlera. » J'ai entendu des talons qui montaient, passaient devant ma porte et s'éloignaient. Alors j'ai vu rouge, j'ai brisé tout ce qui me tombait sous la main. Mon père a demandé ce qu'il y avait. Il a envoyé le valet de chambre balayer les morceaux de verre et de porcelaine. Et on m'a laissé. Si je n'étais pas si lâche, je me ferais sauter la cervelle. Bon Dieu ! que je souffre ! Ah ! cher André, ce soir-là, quand j'ai entendu le bruit des talons qui montaient, qui s'approchaient de ma chambre, je me suis dit : « C'est la détente. » On vient me plaindre. Ma mère » me prendra dans ses bras, me » bercera comme un enfant ma- » lade. » Je sentais qu'on n'avait qu'à me dire : « Pleure, mon petit », pour faire jaillir de moi des larmes apaisantes. Bonnes larmes qui eussent desserré le nœud qui étreint mon cœur. Mais quand j'ai entendu les talons s'éloigner, ah ! que je les ai haïs, ces monstres que j'aurais pu tant aimer !

» Et maintenant, mon cœur est dur comme un roc. Quand je serai sorti de cette maison, et ce sera bientôt, je jure que je n'y remettrai plus les pieds. Je le jure sur la tête de ma chère petite Annette que j'aime davantage à mesure que je me détourne de ceux qui ont étouffé tous mes bons instincts, qui ont tué en moi ce qu'il y avait de meilleur et que je regarde comme de véritables assassins, des assassins pour lesquels il n'y a ni gendarmes ni bagne, car ils frappent au moral, à l'âme, à la partie insaisissable de l'être. Pardonne-moi, mon vieux, cette véhémence inaccoutumée, mais cela me fait du bien de te dire ces choses. Il n'y a que toi qui puisse les entendre. J'ai autant d'amitié pour toi que j'ai d'amour pour Annette. Tu ne sais pas la place que tu occupes en moi ! »

* * *

Les conseils de sagesse ne manquèrent pas à Denis et la vie, après cet orage, reprit, autour de lui, son cours tranquille. Six mois plus tard son père mourait subitement d'une angine de poitrine. L'actif de la succession, obéré d'un passif formidable, se réduisait à peu de chose. C'est alors que Mme Léont songea sérieusement à réaliser un projet qu'elle avait formé depuis longtemps avec son amie, Mme Asselin et qui consistait à marier Denis avec Madeleine Asselin. Cette jeune fille, de faible santé, avait un mérite incontestable aux yeux de Mme Léont : elle était riche. Ne serait-ce pas une chance pour elle d'épouser un médecin ? Qui pourrait mieux la soigner ? Denis, chaque fois que sa mère s'était ouverte à lui de son projet avait fait jusqu'ici la sourde oreille. Mais aujourd'hui la situation était différente. Les chiffres fournis par le notaire sur la succession avaient leur glaciale éloquence. D'autre part, les six cent mille francs de dot qu'apportait Madeleine constituaient un argument dont il ne méconnaissait pas la valeur. Son esprit versatile se prit à considérer avec complaisance les avantages qui résulteraient pour lui de ce mariage. Il se vit dans son cabinet de consultation, assis à son bureau, le dos au mur, sa tête fine se détachant sur le fond sombre d'une tapisserie de prix. Il s'efforçait de singer le professeur Chambredane, jeune encore, grisonnant, quand il donnait à sa voix grave des inflexions caressantes pour parler à ses belles clientes des troubles du grand sympathique.

Mais Annette, que faisait-elle dans tout cela ?

— C'est ton affaire, disait la mère. Cela arrive à tous les jeunes gens. C'est à toi à lui faire comprendre...

— Oui, évidemment...

Elle le voyait irrésolu.

— Je pense que les bêtises ne vont pas recommencer. Quand je pense que, du vivant de ton père, tu parlais de l'épouser...

— Oh ! j'ai dit ça un jour parce que je ne me possédais plus. Mais si on m'avait mis au pied du mur...

— Eh bien, prépare-la doucement.

— Oui, sans doute...

— Tiens, je vois que si je ne m'en mêle pas, tu vas laisser traîner la chose en longueur. Je la verrai, cette fille.

— Tu es folle ? De quoi aurais-je l'air ?

— Laisse-moi agir. Donne-moi carte blanche. Une femme de mon âge peut faire entendre bien des choses à une petite écervelée de son espèce. Naturellement, tu seras censé ne rien savoir.

Denis, sans caractère, céda.

Mme Léont n'avait jamais vu Annette. Sous ce nom un peu désuet, elle se représentait un franc moineau parisien, effronté et rieur. Elle trouva une jeune fille vêtue de noir, discrète, un peu timide. Elle se nomma. La jeune fille, surprise, s'excusa :

— Je ne m'attendais pas... Veuillez entrer, madame.

(*A suivre.*)

Copyright by Louis de Robert, 1932.
Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

UN JUGEMENT ALLEMAND sur le plan Young

Le « Vorwaerts » reconnaît qu'il a valu à l'Allemagne 2 milliards de marks d'économies et qu'il n'est pour rien dans la crise

La question des réparations étant au premier plan des préoccupations allemandes, il n'est pas étonnant qu'elle joue un rôle essentiel dans la lutte qui se mène actuellement, de l'autre côté du Rhin, pour la présidence du Reich.

Mais voilà certainement un fait auquel nous ne nous attendions pas. Pour résister aux assauts de la démagogie d'Hitler, la social-démocratie, l'un des partis qui soutiennent le plus énergiquement la candidature du maréchal Hindenburg, vient d'adresser au peuple allemand par la voie du Vorwaerts un appel dont voici la saisissante conclusion :

« L'Allemagne, depuis septembre 1929 jusqu'à juin 1931, a payé 2.870 millions de marks, en exécution du plan Young. Sous le régime du plan Dawes, l'Allemagne aurait payé, dans la même période, 4.580 millions de marks. Grâce au plan Young, elle a donc économisé, en vingt-deux mois, 1.710 millions de marks.

» Depuis la mise en vigueur du plan Hoover, c'est-à-dire depuis le 1er juillet 1931, l'Allemagne n'a plus rien payé au titre des réparations, et cependant la crise a pris une forme particulièrement cruelle. Chacun sait en Allemagne que les réparations sont pour notre pays un fardeau extrêmement lourd et nous avons déjà demandé la suppression des dettes de guerre dans leur ensemble. Mais c'est pure démagogie que de vouloir attribuer au plan Young seul la crise économique du peuple allemand. Une solution définitive de la question des réparations ne peut être trouvée que par des négociations avec les signataires du plan Young. »

Quel aveu ! Ainsi, les socialistes allemands reconnaissent que le plan Young n'est pas responsable de la misère économique allemande, puisqu'il a déjà fait économiser à leur pays presque 2 milliards de marks et que la crise n'a jamais été plus aiguë que depuis la suspension du payement des réparations.

Les arguments des social-démocrates valent malheureusement auprès de l'opinion publique du Reich ce que vaut leur influence politique décroissante. Installés à la présidence avec Ebert aux premiers jours de la République, battus en 1925 avec Braün, ils n'ont même pas pu, cette fois, présenter un candidat.

Leur disgrâce indique bien la courbe suivie depuis quatorze ans par la République allemande.

M. FRANÇOIS-PONCET rejoint son poste à Berlin

M. André François-Poncet, ambassadeur de France à Berlin, a pris hier à la gare du Nord le train de 15 h. 25 pour rejoindre son poste.

Dans le même train avait pris place M. von Hoesch, ambassadeur d'Allemagne à Paris, qui se rend à Berlin sur l'invitation du chancelier Brüning, pour rendre compte au gouvernement du Reich de ses entretiens avec M. Tardieu.

M. Nadolny, rentré à Berlin est reçu par le président Hindenburg

BERLIN, 3 mars. — Le chef de la délégation allemande à la conférence du désarmement, M. Nadolny, est arrivé cet après-midi à Berlin. Il a été reçu en audience par le président Hindenburg, auquel il a fait un rapport détaillé de la marche des délibérations genevoises et aussi des travaux qui occuperont la conférence durant les prochaines semaines.

Le budget britannique de la défense nationale

LONDRES, 3 mars. — On annonce ce soir que le budget sera présenté à la Chambre des communes par le chancelier de l'Echiquier le mardi 19 avril. Il se monterait, dit-on, à 792 millions de livres sterling, soit une réduction de 111 millions par rapport au budget de 1931.

Les trois budgets (1932) de l'armée, de la marine et des forces aéronautiques anglaises, publiés aujourd'hui, accusent une réduction totale de 5.270.700 livres sterling. Avec les 7.886.600 livres sterling de réductions opérées au titre du budget des fonctionnaires, les économies réalisées atteignent près de 13 millions de livres sterling.

Les crédits (1932) pour l'armée — 36.448.000 livres sterling — représentent à eux seuls une diminution de 3.442.000 livres sterling par rapport au budget de 1931 ; ceux de la marine — 50.476.300 livres sterling — sont en diminution de 1.128.700 livres sterling. Ils sont, en haut lieu, considérés comme inadéquats et nettement insuffisants par rapport aux besoins de la nation.

Les crédits demandés pour les forces aéronautiques — 17.400.000 livres sterling — représentent une économie de 700.000 livres sterling. — (Journal.)

L'accident de l'avion postal

BUENOS-AYRES, 3 mars. — Les corps retrouvés des occupants de l'avion postal français qui trouvèrent une mort tragique dans la soirée de samedi sont ceux de MM. Barbier, premier pilote ; Hamm, pilote en second, et Goubeyre, radiotélégraphiste.

Les recherches continuent afin de découvrir le corps de M. Bouchelx, attaché à la légation française en Bolivie.

NOUVELLES BRÈVES

Jeudi, 3 mars.

ALLEMAGNE. — Le bureau officiel de la presse prussienne annonce que, les 12 et 13 mars, le port et la vente de l'eau-de-vie seront interdits. Les contrevenants seront punis de prison et d'une amende.

ITALIE. — Le roi Victor-Emmanuel a conféré aujourd'hui, au cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat au Vatican, le collier de l'Annonciade, l'ordre de chevalerie le plus élevé d'Italie.

LETTONIE. — Le compositeur Eugène Dalbert est mort, aujourd'hui, d'une attaque cardiaque.

POLOGNE. — Certains journaux de Varsovie ayant annoncé que l'ambassadeur de Pologne à Paris, M. de Chlapowski, serait remplacé par le sénateur Targowski, cette information a été démentie dans la soirée dans les milieux officiels.

ROUMANIE. — La Banque nationale a réduit son taux d'escompte de 8 à 7 %. — Commentant l'entrevue du maréchal Pilsudski avec M. Jorga, président du conseil, les journaux du soir constatent le parfait accord qui existe entre les deux pays au sujet des problèmes de politique extérieure, notamment en ce qui concerne la conférence du désarmement.

SUISSE. — Au cours du conseil de cabinet d'aujourd'hui, présidé par le prince royal, par suite de l'absence du roi, actuellement à Nice, il a été décidé de convoquer les Chambres du Riksdag à une séance secrète. Le gouvernement donnera probablement à cette occasion au Rikdag les informations relatives à la participation de la Suède à l'assemblée extraordinaire de la S. D. N.

LE CONFLIT SINO-JAPONAIS devant l'Assemblée de Genève

L'exposé des thèses des deux adversaires par leurs représentants à la S. D. N.

[SUITE DE LA 1re PAGE]

L'exposé des faits vise essentiellement à être objectif. Il ne dissimule ni les difficultés ni les échecs. Il est imbu d'un sens du réel qui « ne bâtit pas dans les utopies et le rêve, comme un brouillard du soir sur le bord du lac ».

Le conseil s'est efforcé d'adapter son action aux circonstances, soucieux avant tout de ne laisser tomber en désuétude aucune des dispositions de procédure, afin de ne pas laisser créer un précédent qui pourrait être invoqué plus près de nous, lorsqu'il est si prouvé que le canon du Pacifique peut avoir des échos en Europe, comme naguère le revolver de Serajevo.

Toute la première phase du conflit s'est déroulée sur les bases de l'article 11 qui, prévoyant l'action des parties, ne peut avoir qu'un caractère préventif.

La seconde phase, celle de Changhaï, se déroule sur la base de l'article 15 qui, elle, prévoit une action en dehors des parties, donc une pression sur les parties, pour, non pas prévenir, mais conjurer un conflit. L'application des dispositions de l'article 15 a été très rapide. En vingt-quatre heures, une commission d'enquête a été constituée à Changhaï. Si son rapport a tardé à venir, c'est encore à cause de la nécessité d'obtenir la signature américaine. Puis les parties ont présenté leurs explications. Le Japon s'est engagé formellement à respecter l'article 10 qui ordonne de ne pas porter atteinte à l'intégrité territoriale et administrative des membres de la Société.

Après un exposé des derniers événements, nous arrivons à la péroraison.

— La parole est à vous, membres de l'assemblée. L'opinion publique du monde a les yeux fixés sur vous : pleine de sympathie, de confiance et d'espoir du côté des masses, narquoise de la part de ceux qui s'attendent à voir dévorer le dompteur. Le conseil remet ses pouvoirs à l'assemblée, conscient d'avoir maintenu pour vous, pour lui, pour la Société des nations, le bien suprême, l'honneur !

Cette fois, les applaudissements crépitent.

M. Hymans est élu président

Après la vérification des pouvoirs, qui constatent que 51 Etats sont valablement représentés, on procède à l'élection du président.

M. Hymans est élu par 45 voix sur 47 votants.

M. Hymans, dans une brève allocution, exprime ses remerciements. Il ne peut pas oublier, lui non plus, les souvenirs du passé, quand il inaugurait la nouvelle entreprise tendant à faire régner le droit dans les relations des peuples. Et voici que, pour la première fois, l'assemblée a le devoir de régler un différend complexe et redoutable.

On décide de nommer les vice-présidents. Le Japon et la Chine font savoir qu'ils déclinent toute candidature.

Sont élus, sur 47 votants : MM. Paul-Boncour (45 voix); Motta (44 voix), le baron Ramel (43 voix), sir John Simon (43 voix), MM. Grandi (43 voix), Ortega (39 voix), Brüning (37 voix), Sepahodi (36 voix).

quelle le représentant de la Chine aboutit quand il termine son discours, qui a duré une heure et demie, en invitant l'assemblée à proclamer :

1°) Qu'elle se saisit de tout le différend, surtout qu'elle désavoue la procédure du conseil qui a toujours distingué entre l'article 11 et l'article 15 ;

2°) Qu'elle se charge de préparer la cessation des hostilités et le règlement du litige — ce qui signifie la répudiation du plan Boncour ;

3°) Que le covenant a été violé — ce que le conseil a toujours contesté ;

4°) Que la Chine est complètement innocente — ce qui veut dire que le conseil s'est trompé depuis le mois de septembre.

La riposte de M. Matsudeira

L'exposé japonais, présenté par M. Matsudeira, a pris avec non moins d'adresse le contre-pied exact du discours chinois. Il s'est efforcé d'expliquer la genèse du conflit et de ramener celui-ci dans les limites établies par le conseil de la Société des nations.

Cela n'a certes pas été la moindre habileté des Japonais de reconnaître franchement la légitimité et la noblesse des aspirations d'indépendance des Chinois. On ne peut qu'éprouver une entière sympathie pour le désir des Chinois de se libérer des traités inégaux. Ce qui est fâcheux, c'est qu'au lieu de suivre la procédure régulière, c'est-à-dire de réformer et d'organiser leur pays, les Chinois aient adopté la méthode révolutionnaire de la dénonciation unilatérale des traités, de la surexcitation des passions xénophobes au milieu d'un déchaînement d'anarchie et de boycottage officiellement agencé et entretenu par des moyens de pression violente.

Sur ces faits et sur les dangers communs qui en résultent pour toutes les puissances, M. Matsudeira a noté, comme une démonstration saisissante, les attaques dont les Anglais et les Américains ont été victimes en 1927, signalant qu'une zone démilitarisée de 11 kilomètres a dû être créée autour de Tien-Tsin et constatant que les autres puissances sont obligées d'entretenir à Changhaï des garnisons permanentes qui atteignent aujourd'hui 18.000 hommes.

Puis, le porte-parole du Japon a fait l'historique des événements pour aboutir à la conclusion que *le Japon est prêt à arrêter les hostilités et à négocier, sur la base du projet Boncour*, en répudiant toute prétention à des avantages particuliers, le seul but étant d'obtenir des garanties pour les droits et intérêts de tous les étrangers.

Systématiquement, l'exposé japonais a évité de rattacher l'affaire de Changhaï aux incidents de Mandchourie, puisque le Japon estime que l'affaire mandchoue échappe à l'article 15, donc à l'assemblée. Cependant M. Matsudeira n'a pas voulu qu'on le croie en peine de répondre à la Chine. Il s'en est tiré, en citant, à la fin de son mémoire, un discours de M. Yoshizawa à la Diète japonaise qui expose comment le Japon, répudiant toute ambition territoriale, se réclame de la porte ouverte et assure l'ordre en Mandchourie, mais comment il a dû intervenir pour soutenir des droits consacrés par des traités formels. L'affaire, d'ailleurs, doit être réglée comme le conseil de la Société des nations l'a prévu, sur le rapport de la commission d'enquête dont le Japon a pris l'initiative.

Il reste maintenant à savoir ce que va donner la discussion qui s'engagera en commission générale. Ce ne sera peut-être pas trop de quelques heures de répit pour permettre de préparer le terrain et de laisser s'apaiser les passions surexcitées par des exposés aussi divergents. — S.-B.

Le duel sino-japonais à la séance de l'après-midi

Est-ce la perspective du duel sino-japonais qui donnait à l'assemblée l'atmosphère des grands jours quand le président Hymans a ouvert la séance de relevée? Nous aurions pu le croire si le contraste entre les applaudissements qui ont salué le début et la fin du discours de M. Yen et la froideur de l'accueil réservé à M. Matsudeira ne s'était doublé de la désertion des tribunes, bondées, pour entendre la Chine, vides plus qu'à demi devant le Japon. Ainsi c'est une manifestation de sympathie qui a été organisée beaucoup plus qu'un concours de curiosités excitées par une joute passionnante.

De fait, il est douteux que la grande masse du public ait pu saisir la finesse d'une esquive extrêmement subtile, d'autant que les deux adversaires se sont exprimés en anglais et que les traductions, comme toujours, n'ont pas été écoutées.

L'exposé de M. Yen

Le seul trait qui a porté a été le début du discours chinois dans lequel M. Yen a présenté avec beaucoup d'astuce une série de télégrammes relatifs aux opérations militaires survenues dans la matinée du 3 pour en tirer la conclusion que les Japonais violaient déjà leur déclaration annonçant la suspension des hostilités. Le trait a porté d'autant plus que beaucoup d'auditeurs n'ont pas entendu la riposte par laquelle M. Matsudeira a précisé que c'est seulement à deux heures de l'après-midi, le 3, que l'ordre a été donné par les commandements militaire et naval nippons de cesser le feu et de rester sur les positions, sous condition que les hostilités cessent aussi du côté adverse. Que de possibilités de malentendus et d'équivoques dans cet état de fait qui laisse la porte ouverte à toutes les surprises aussi longtemps qu'un armistice régulier n'aura pas été conclu!

C'est ici, précisément, que nous surprenons la première manœuvre chinoise. M. Yen a adopté comme thèse que l'armistice doit être conclu dans les conditions soumises par l'amiral Kelly le 28 février et repoussées, dès cette date, par les Japonais. Sans tenir compte des faits survenus depuis, il a déclaré catégoriquement que la Chine ne saurait se prêter à une cessation des hostilités dans les conditions réclamées par les Japonais.

Ces conditions sont : 1° Cessation des hostilités pour une période limitée, si la Chine s'engage à retirer ses troupes à une certaine distance de Changhaï ; 2° Conférence à Changhaï pour préciser les conditions du retrait des troupes et le règlement du litige sur la base de garanties pour la vie, les biens et les intérêts de tous les étrangers ; 3° Retrait des Chinois d'abord, y compris les francs-tireurs ; 4° Reprise de la liberté d'action en cas de violation de la trêve.

« Ces conditions, déclare M. Yen, équivaudraient à une véritable capitulation. Jamais la Chine ne les acceptera. Aucun membre de la Société des nations ne peut les admettre. Ces conditions ont d'ailleurs été largement dépassées par la continuation des hostilités ».

Dès lors, la Chine estime que les négociations sont rompues et considère comme non avenu le plan que M. Paul-Boncour a fait approuver par le conseil de la Société des nations.

Déjà l'on discerne le but : porter devant l'assemblée elle-même la question de la cessation des hostilités. Avant d'entrer dans les précisions, M. Yen procède à un exposé très complet de l'affaire. Et c'est ici que nous découvrons la seconde manœuvre.

Cet exposé, très complet en ce qui concerne les griefs chinois, mélange avec infiniment d'adresse la question de Changhaï à celle de Mandchourie, bien que cette dernière échappe à la compétence de l'assemblée. Il est très complet aussi, en ce qui concerne les torts japonais. Par contre, M. Yen a gardé le silence le plus absolu sur les causes qui ont déterminé les incidents du 18 septembre à Moukden, comme l'explosion de Changhaï.

A l'entendre, on a l'impression que la Chine a été victime d'une agression, sans provocation aucune, et que le conseil de la Société des nations a failli à sa tâche en ne le constatant pas. C'est, d'ailleurs, la conclusion rigoureuse à laquelle...

La situation à Changhaï

LONDRES, 3 mars. — Les hostilités à Changhaï ont été suspendues aujourd'hui, à 14 heures (heure locale). L'ordre de cesser le feu a été annoncé dans les termes suivants par le consul général du Japon à Changhaï :

Les autorités militaires et navales japonaises, ayant atteint l'objectif qu'elles s'étaient proposé en vue d'assurer la protection à la vie et aux biens de leurs nationaux, ont ordonné la cessation immédiate de toutes les opérations militaires.

Une nouvelle conférence, organisée par l'amiral sir Howard Kelly, devait réunir cet après-midi, sur le croiseur britannique *Kent*, les chefs militaires japonais et chinois ; mais elle n'a pas eu lieu, les autorités chinoises mettant en doute la bonne foi des Japonais, refusèrent d'y participer.

Une autre conférence, réunissant les représentants de toutes les puissances intéressées, sera vraisemblablement convoquée dans deux ou trois jours. — (Journal.)

L'ordre aux troupes chinoises de cessation des hostilités

LONDRES, 3 mars. — On mande de Changhaï à l'agence Reuter :

On annonce officiellement que toutes les forces chinoises ont reçu l'ordre de cesser les hostilités contre les Japonais, sauf si ces derniers les attaquent de nouveau. — (Havas.)

La commission d'enquête de la S.D.N. déjeune chez le mikado

LONDRES, 3 mars. — On mande de Tokio à l'agence Reuter :

L'empereur a reçu à déjeuner, au palais impérial, les membres de la commission d'enquête de la Société des nations, présidée par lord Litton. Il s'est entretenu avec tous les délégués par l'intermédiaire d'un interprète. (Havas.)

Des villageois lynchent un parricide

BUCAREST, 3 mars. — Un jeune homme, nommé Lupu, habitant le village d'Ochiresti, connu pour sa brutalité, s'est jeté sur son père, peu après une discussion violente, et l'a pendu à une poutre après l'avoir à demi assommé.

Dès que le crime fut découvert, une grande indignation s'empara des habitants du village, qui se lancèrent à la poursuite du parricide : celui-ci fut bientôt rejoint et ligoté par ses poursuivants, qui le ramenèrent dans sa chaumière où, après l'avoir condamné à mort, ils le pendirent auprès de sa victime.

MARCHÉ DE NEW-YORK

Le marché débute en fermeté mais on devient plus calme en séance bien que le volume des échanges soit presque égal à celui d'hier.

Les premiers gains, abandonnés par la suite, vont de un à trois points et la cote est favorable sur la hausse des matières premières et les rachats du découvert.

Le sentiment général demeure cependant assez optimiste et semble moins préoccupé de l'enquête annoncée sur les ventes à Wall Street.

Quelques titres fléchissent sensiblement en dernière heure et l'on termine en faiblesse.

CHANGES A NEW-YORK

NEW-YORK, 3 mars. — Câbles transferts, 345 1/8 ; Changes sur Paris à vue, 392 13/16 ; Change sur Berlin, 2379 1/2 ; U.S. Liberty 3 1/2 0/0, 98 3/32 ; U.S. Liberty 4 1/4 0/0, 100 1/16 ; Royal Dutch, 23 1/2 ; Shell, 12. — *Argent en barres* : Minerai étranger, 30 1/4 ; Affaires totales (titres), 1.700.000.

Sucres (Clôture)

NEW-YORK, 3 mars. — Centrifuge Cuba 96° droits payés prompte livraison, 285. A terme : mars, 87 ; mai, 90 ; juillet, 98 ; septembre, 104 ; octobre, 107 ; décembre, 110 ; janvier, 111 ; mars 1933, 118.

Ventes approximatives : 13.000 tonnes.

Dernière Heure

Lindbergh reçoit d'une inconnue une indication sur le lieu où est séquestré son fils

[SUITE DE LA 1re PAGE]

A la tombée de la nuit, le fils du colonel Lindbergh n'avait pas encore été ramené à ses parents.

Une nouvelle lettre anonyme adressée à l'aviateur recommande de verser la rançon de 50.000 dollars en petites coupures, mais n'indique pas l'endroit où l'argent doit être envoyé.

La police, convaincue que l'enfant n'a pu être emmené très loin, concentre maintenant ses recherches dans une zone de 50 kilomètres autour de la villa de Lindbergh.

Une femme, pénétrant dans un bureau de poste, ce soir, à Boston, a remis au guichet une lettre adressée au colonel Lindbergh, en demandant qu'elle lui soit remise immédiatement. Puis elle sauta dans une auto et disparut. La lettre portait ces mots :

« Cher colonel Lindbergh, je ne puis vous dire comment l'information suivante m'est parvenue, mais je vous demande instamment d'y croire. Je sais que votre fils est détenu par deux hommes et une femme, à X... (la police n'indique pas le nom de l'endroit). »

Lindbergh est au désespoir et la malheureuse maman doit s'aliter

Le colonel Lindbergh, après deux jours de recherches vaines, après avoir vu sombrer son espoir de revoir l'enfant, est ce soir au désespoir. Il déclare qu'il paiera n'importe quelle somme pour retrouver son enfant.

Mrs Lindbergh, brisée par les émotions, a dû s'aliter. Un médecin veille à son chevet.

Le président du Mexique a exprimé sa profonde sympathie au colonel et à Mrs. Lindbergh.

L'indignation de la population est telle que, si les ravisseurs étaient découverts, ils seraient certainement lynchés. Il se peut que les gangsters, conscients des haines qu'ils ont accumulées sur leurs têtes, restent plusieurs jours avant d'entamer des négociations avec la famille.

Le colonel Lindbergh redoute que, si leur sécurité n'est pas assurée, ils renoncent à toucher la rançon et ne laissent mourir l'enfant de privations.

L'appel de la T.S.F. aux ravisseurs

Le système de la télévision a été utilisé, reproduisant sur tous les écrans de possesseurs de postes-récepteurs le portrait du bébé. La T.S.F. renouvelle à tout instant les appels à la pitié des gangsters, les suppliant, au nom de la mère éplorée, de faire suivre à leur otage le régime alimentaire auquel le petit être est accoutumé.

Des milliers de volontaires continuent d'offrir leurs services aux autorités, en vue de reprendre de force l'enfant à ses ravisseurs. — (Journal.)

Inquiétante menace

NEW-YORK, 3 mars. — On a remis à la police une carte postale recueillie à South-Orange et portant les mots « Le bébé mourra ». Cette carte était identique à celle qui a été envoyée, hier, au colonel Lindbergh, avec les mots « Enfant en bonne santé ».

La police a relevé des empreintes digitales dans la pièce dans laquelle l'enfant a été enlevé.

La police de Hopewell annonce qu'elle a interrogé 625 personnes. Les recherches sont limitées maintenant à deux personnes inconnues. — (Havas.)

Le meurtrier de Suzanne Meyer a-t-il volé la bague de la jeune dactylo strasbourgeoise ?

STRASBOURG, 3 mars. — L'odieux assassinat de la petite Suzanne Meyer défraie toujours les conversations de la population strasbourgeoise.

L'assassin n'a pas expédié hier sa lettre quotidienne. Les témoignages, reçus en grand nombre par le juge d'instruction, sont, pour la plupart, sans intérêt. On semble croire maintenant que la première pensée de l'assassin a été de voler à la jeune fille une bague ornée de faux brillants (mais qui pouvaient faire illusion) et qui n'a pas été retrouvée au doigt du cadavre.

Les tragiques péripéties du sauvetage d'un hydravion au large de Cherbourg

CHERBOURG, 3 mars. — Un accident a marqué le retour à Cherbourg des sous-marins *Eurydice*, *Ariane* et *Danaé*, qui venaient de Rouen en exécutant des exercices combinés avec l'escadrille d'hydravions 1-B-1, du centre de Chantereine, à Cherbourg.

Un des hydravions Goliath fut contraint d'amérir par gros temps. Les sous-marins s'approchèrent de lui pour le remorquer. Ce fut l'*Eurydice* qui tenta le premier cette manœuvre de sauvetage. Le sous-marin put prendre à son bord le lieutenant de vaisseau Quéré et les hommes de l'équipage de l'hydravion. Mais l'opération de passage d'une remorque à l'appareil fut interrompue par un accident. Le treuil qui se trouvait sur le pont de l'*Eurydice* happa soudain le commandant du navire, le lieutenant de vaisseau Chevillotte, un second-maître qui se trouvait avec lui et le matelot Pierre Lamache, qui furent blessés plus ou moins sérieusement et durent être transportés à l'infirmerie du bord. Le plus atteint est le matelot qui, transporté plus tard à l'hôpital maritime de Cherbourg, a dû subir l'amputation d'une jambe.

Tandis que l'on donnait des soins aux blessés, le sous-marin *Ariane* tentait à son tour de passer la remorque à l'hydravion Goliath, mais, cette fois, le câble se brisa. Il fallut alors renoncer à l'opération. On laissa donc l'appareil aller à la dérive et il s'échoua sur la côte, où des marins sont allés récupérer ce qui pourra être sauvé du matériel de bord, notamment le moteur.

L'*Eurydice* et les deux autres sous-marins ont rallié Cherbourg.

Les bandits arrêtés à Sanary seraient les agresseurs du chef de gare de La Seyne

TOULON, 3 mars. — En raison de l'indisposition des deux juges, M. Emile Roux et M. Eugène Delord, l'instruction de l'affaire des cambrioleurs Edgar Zermatti et Henri Armando, arrêtés mardi après un combat avec les gendarmes, à Sanary, ne commencera que dans deux ou trois jours.

Le parquet a été avisé par la police de Nice que ces deux individus avaient été il y a quelque temps identifiés, ainsi que trois autres malfaiteurs, qui feraient partie, comme eux, d'une bande à laquelle on attribue des cambriolages commis à diverses époques sur la Côte d'Azur. Les deux complices de Zermatti et Armando, qui ont fui de Sanary, après avoir fait usage de leurs revolvers contre les gendarmes, font peut-être partie du trio signalé hier par la police niçoise.

On a de fortes raisons de croire qu'Armando a participé à l'agression dont fut victime, il y a deux mois, M. Jouve, chef de gare de La Seyne. Armando fut un instant soupçonné, mais il fournit un alibi que la police accepta. Maintenant qu'il est sous les verrous une nouvelle enquête va être ouverte à son sujet.

Le crédit international de 100 millions de dollars accordé à la Reichsbank est prorogé pour trois mois

BERLIN, 3 mars. — La Reichsbank annonce que le crédit de réescompte de 100 millions de dollars qui lui avait été consenti conjointement par la Banque de France, la Banque d'Angleterre, la Federal Reserve Bank de New-York et la B.R.I., vient d'être prolongé jusqu'au 4 juin 1932. Sur ce crédit, dix millions de dollars devront être remboursés, immédiatement, de sorte que la prolongation porte, en réalité, sur un montant de 90 millions de dollars. — (Havas.)

L'assassinat de la petite Bonsignio

MARSEILLE, 3 mars. — L'assassin de la petite Louise Bonsignio reste introuvable.

La police, sans s'arrêter aux hypothèses qui ont été émises et envisageant une vengeance, continue à rechercher le mendiant qui a été aperçu dans la matinée près de la maison le jour du crime.

Un train de marchandises déraille près de Bordeaux

BORDEAUX, 3 mars. — Ce matin, à 5 h. 40, le train de marchandises allant de Bordeaux à Irun a déraillé près de la station de Lugos. Douze wagons sont sortis de la voie principale qui est obstruée pour une durée indéterminée.

Le transbordement des voyageurs est assuré. Les dégâts sont importants. Tous les trains subissent de longs retards. — (Journal.)

M. Briand est à Paris pour quelques jours

M. Aristide Briand, qui désirait consulter ses médecins, a quitté Cocherel dimanche, pour Paris, où il réside actuellement à son domicile, avenue Kléber.

L'ancien ministre des affaires étrangères ne doit séjourner que quelques jours dans la capitale.

Un jeune Américain volé « à l'américaine »

Un jeune Américain, M. Alfred Fisch, né en 1910 à New-York, fils d'un propriétaire de nombreux hôtels dans le Connecticut et actuellement de passage à Paris, où il est descendu dans un palace de la rue de Rivoli, a été, piquante coïncidence, victime d'un vol « à l'américaine ».

Comme il se trouvait, mardi, place de l'Opéra, un homme de 40 ans environ, originaire, dit-il, de la Nouvelle-Zélande, lia conversation avec lui. Avant fait quelques pas ensemble, l'inconnu laissait tomber un gant, qu'un passant ramassa et lui tendit obligeamment. Le Zélandais voulut récompenser ce geste, — ce qui fut refusé, — mais on décida d'aller « prendre quelque chose » dans un café de la place du Châtelet.

Au cours de la conversation, les trois nouveaux amis se montrèrent réciproquement leur portefeuille. En manière de plaisanterie, celui de M. Fisch fut gardé par un des compères au moment où les trois hommes s'apprêtaient à partir.

Et, à la sortie, comme par enchantement, les aigrefins disparurent.

Le portefeuille ainsi volé contenait 1.000 dollars, 1.000 francs, un passeport, un billet de chemin de fer et une lettre de recommandation de M. Stimson, secrétaire d'Etat.

Le volé, qui ne possédait plus que la modique somme de 75 centimes, alla porter plainte au commissariat de police du quartier de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Comble de cynisme, les deux larrons, que l'on recherche, ont, hier matin, renvoyé à M. Fisch son passeport; mais ils ont, bien entendu, gardé pour eux francs et dollars.

Un commencement d'incendie au musée du Louvre

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier matin, au musée du Louvre, au sixième étage du pavillon où sont exposées les collections assyriennes.

Immédiatement alertés, les pompiers purent en quelques minutes de travail, se rendre maîtres des flammes, qui n'ont, fort heureusement, causé que des dégâts insignifiants.

M. Nicolausse, commissaire de police du quartier de Saint-Germain-l'Auxerrois, a ouvert une enquête.

S'agit-il d'un suicide ?

M. Alfred Couteau, gardien d'un établissement de bains, découvrait, hier matin, retenu à la chaîne de son bateau, amarré sur la Marne, quai du Maréchal-Foch, à Maisons-Alfort, le cadavre d'une femme, qu'il parvint à amener sur la berge.

D'une taille de 1 m. 70, les cheveux châtains, paraissant âgée de 40 ans, la morte, qui n'avait séjourné que peu de temps dans l'eau, était vêtue élégamment d'une écharpe, d'un pull-over et d'un costume marron.

Sur la rive, 150 mètres environ, en amont, on a trouvé également un sac à main et un manteau garni intérieurement de fourrure. Il est donc probable qu'il s'agit d'un suicide. Mais M. Denoix, commissaire de police, n'en a pas moins ouvert une enquête et a fait transporter, aux fins d'examen, le cadavre à l'institut médico-légal.

Des chômeurs touchaient trois fois leur allocation

Avec la complicité de la propriétaire d'un hôtel du 13e arrondissement, qui fabriquait de faux certificats de domicile, cinq chômeurs avaient réussi à toucher des allocations à trois bureaux différents. Le brigadier Louis, de la police judiciaire, après une enquête approfondie, réussit à arrêter l'indélicate hôtelière et les cinq compères, qui seront poursuivis.

La reine de Paris

Le comité des fêtes de Paris, sous la présidence de M. Molinié, député, avait organisé hier un banquet à l'occasion de la Mi-Carême, dans une salle du boulevard de Strasbourg.

A l'issue du repas, qui groupait plus de trois cents personnes, on procéda à l'élection de la reine de Paris. Mlle Emma Duquesne, âgée de 19 ans, secrétaire, reine du 7e arrondissement, fut élue. Mlle Léone Girodet, âgée de 19 ans, dactylographe, et Mlle Madeleine Bertaux, reine de la coiffure, furent élues demoiselles d'honneur.

Une cérémonie à l'Ecole supérieure d'électricité

M. Mario Roustan a présidé hier la cérémonie qui a eu lieu à l'occasion de la remise d'une médaille d'or à M. Jean-Alexandre Rey, président de la commission administrative et du conseil de perfectionnement de l'Ecole supérieure d'électricité, nommé membre de l'Institut.

Le ministre a fait l'éloge du savant qui a transformé et perfectionné notre matériel naval, nos instruments militaires, assuré le repérage électromécanique des chars d'assaut.

Le ministre a fait ensuite l'éloge de l'Ecole supérieure et a précisé à ce propos la politique de collaboration de l'enseignement technique avec les organismes de ce genre, coopération, solidarité conformes à la lettre et à l'esprit de la loi du 25 juillet 1919, dont les dispositions envisagent la collaboration avec l'initiative privée pour le développement à tous les degrés de l'enseignement professionnel en France.

A la Ligue française pour le droit des femmes

La Ligue française pour le droit des femmes a donné hier, dans une salle de l'avenue Ledru-Rollin, une fête spécialement destinée aux enfants.

Mme Maria Vérone, présidente de l'association, assistait à cette matinée.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Température maxima

PARIS (3 mars) : Maxima : au sol +14; sous abri +11; Minima : au sol +2; sous abri +4.

DÉPARTEMENTS (3 mars) : Alger +18; Ajaccio +14; Toulon +12; Marseille +14; Perpignan +12; Toulouse +14; Royan +14; Biarritz +16; Bordeaux +13; Tours +14; Châteauroux +14; Brest +13; Rennes +14; Dijon +12; Besançon +14; Strasbourg +9; Nancy +12; Cherbourg +7; Le Havre +10; Calais +7; Lyon +13; Abbeville +10; Bréhat +10; Angers +13; Orléans +14; Chartres +14; Romilly +10; Belfort +13; Rochefort +16; Pau +18; Montélimar +11.

ETRANGER (3 mars) : Bruxelles +9; Ostende +7; Berlin +7; Genève +8; Vienne —1; Madrid +10; Londres +8.

Probabilités pour aujourd'hui

ETAT DU CIEL. — Brumeux, trois quarts couvert avec éclaircies.

TEMPÉRATURE A PARIS : Maximum +9.

Renseignements communiqués par l'Office national météorologique.

La journée de l'Enseignement au congrès de la Fédération nationale des femmes de France

La deuxième séance du congrès de la Fédération nationale des femmes de France a été consacrée tout entière à l'enseignement.

Tour à tour, Mme Parmentier, déléguée régionale du Nord, Mlle Bazy, secrétaire générale, défendent le rôle des femmes éducatrices.

Et après Mme Parmentier, qui parla de la liberté de l'enseignement, et Mlle Louise Thuillez, héroïne de guerre qui traita la délicate question de la coéducation, Mlle Raison fit un exposé sur la réforme de l'enseignement.

Les travaux du congrès se poursuivront aujourd'hui avec l'étude de l'organisation de la paix et de la sécurité nationale.

A la Présidence du Conseil

M. André Tardieu, président du conseil, a reçu hier matin, au ministère des affaires étrangères, M. de Chambrun, ambassadeur de France à Ankara, et M. André François-Poncet, ambassadeur de France à Berlin.

Dans l'après-midi, il a reçu MM. Zulueta, ministre des affaires étrangères d'Espagne; de Souza-Dantas, ambassadeur du Brésil à Paris; Henry Bérenger, président de la commission des affaires étrangères du Sénat, M. Rivollet, président de l'Office national des combattants, MM. Payra, Ybarnégaray, Adolphe Chéron et Doussain, députés.

Les étudiants ont inauguré la Soupe populaire du « Quartier » en servant eux-mêmes un repas

Le comité des étudiants pour l'aide aux chômeurs a inauguré hier la Soupe populaire qu'il a organisée rue des Trois-Portes, pour les sans-travail.

Des membres de cette œuvre ont eux-mêmes servi à une quarantaine d'ouvriers un repas substantiel.

Les distributions de vivres auront lieu désormais tous les jours, de 11 heures à 13 heures et de 17 heures à 19 h. 30.

Chez les voyageurs de commerce

Le conseil d'administration de l'Union syndicale nationale des voyageurs et représentants de commerce ayant couvert son président malgré le vote de blâme dont il avait été l'objet à l'assemblée du groupe de la région parisienne, le conseil de ce groupe vient, au nom de ses 17.000 adhérents présents ou représentés à l'assemblée du 20 février, de protester contre le vote de trois de ses administrateurs au conseil de l'U.S.N. et de féliciter MM. Tallet et Rondelet, « qui, par leur vote, ont protesté contre un ordre du jour émis par le bureau de l'U.S.N. en contradiction avec les décisions de l'assemblée générale ».

Informations parlementaires

Une souscription nationale en faveur des chômeurs

La commission de l'administration générale s'est réunie sous la présidence de M. Flandin.

La commission a adopté le rapport de M. Gustave Lesesne, sur la proposition de loi relative au conseil général de la Seine.

La commission a entendu MM. Lévy-Alphandéry et de Fels qu'elle a invités à déposer leur rapport sur les propositions de loi relatives à l'institution d'une souscription nationale avec lots en vue d'accorder un secours immédiat aux chômeurs.

La commission est décidée à faire tous ses efforts pour faire aboutir le plus rapidement possible le vote de ces mesures.

Les socialistes et l'emprunt tchécoslovaque

Dans sa séance d'hier matin, le groupe socialiste a délibéré sur l'attitude qu'il prendrait à l'égard du projet accordant la garantie de l'Etat à l'emprunt de 600 millions à contracter en France par le gouvernement tchécoslovaque.

En raison des circonstances et de la sympathie du groupe socialiste pour la nation tchécoslovaque, il a décidé de ne pas faire d'opposition, ni à la commission des finances, ni en séance publique, à l'adoption du projet.

Le groupe s'abstiendra néanmoins dans le vote.

A la gauche radicale

Le groupe de la gauche radicale de la Chambre s'est réuni hier dans l'après-midi. Après échange de vues sur la situation politique et la tactique électorale, MM. de Fels, Gourdeau, Candace et Bascou ont été chargés d'étudier et de rédiger un manifeste électoral sur lequel pourra se faire l'accord de tous les membres du groupe.

Au groupe des députés de la banlieue

Le groupe des députés de la banlieue a chargé M. Georges Bonnefous de réunir toutes les pétitions tendant au remplacement de la taxe sur le chiffre d'affaires par une taxe à la production pour les transmettre au ministre des finances et pour obtenir cette réforme.

D'autre part, le groupe a résolu de soutenir, auprès du ministre des finances, les revendications des fonctionnaires relatives à l'extension à la totalité du département de Seine-et-Oise de l'indemnité de résidence, actuellement réservée à une zone de 25 kilomètres autour de Paris.

NOUVELLES DIVERSES

PARIS

La mi-carême. — Les anciens combattants turgotins (anciens de l'école Turgot) ont donné hier soir un grand bal dans les salons du Cercle militaire.

Cambriolage. — Des malfaiteurs ont pénétré hier chez M. Léon Valéry, 183, rue de Charonne, et ont volé pour 20.000 francs d'objets divers.

BANLIEUE

CHARENTON. — Banquet. — Le banquet, suivi de bal, de l'Union des commerçants et industriels de Charenton-Saint-Maurice aura lieu demain samedi 5 mars, 9, rue de la République, à Charenton, sous la présidence de M. Louis Rollin.

LA CELLE-SUR-SEINE. — *Exploit d'incendiaire.* — Un incendie, que l'on croit dû à la malveillance, a détruit hier 40 hectares de bois, au château de Graville.

DEPARTEMENTS

HÉRAULT. — M. Amédée Jean, maire de Claret, qui avait été suspendu de ses fonctions par le préfet, vient d'être révoqué.

ISÈRE. — A Vienne, la grève générale a été déclarée dans le textile. Il y a près de 4.000 grévistes et chômeurs.

— Hier est mort à Thonon le général russe Souroff, un des organisateurs de la mobilisation russe en 1914.

NORD. — Le premier congrès de presse universitaire catholique s'ouvre aujourd'hui à Lille.

La vie pénible du rhumatisant

Comment lui venir en aide

Si vous souffrez de rhumatismes, de goutte, de sciatique, de maux de reins, ne perdez pas votre temps en soins inopérants : appliquez tout de suite le traitement du Chartreux Dom Marie, surnommé, en raison de sa grande efficacité, le « vaccin de l'arthritisme ». Ce témoignage vous montre les effets que vous en obtiendrez :

« Je viens de terminer une cure avec la Potion et le Baume du Chartreux Dom Marie et je suis complètement délivré des rhumatismes articulaires qui m'ont terrassé pendant des mois. Je ne pouvais plus marcher, mes nuits se passaient sans sommeil, les articulations craquaient, les reins étaient pris et un torticolis très douloureux m'empêchait tout mouvement de la tête. Aujourd'hui, je me sens jeune et vigoureux. Les camarades qui m'avaient vu perclus de douleurs, languissant et déprimé, sont surpris de me voir dans mon état actuel. » Francis Guichard, 21, rue de la Mare, Paris (XXe).

La Potion du Chartreux Dom Marie détruit jusqu'à la moindre trace de poison arthritique ; aucun cas, même ancien et rebelle, ne lui résiste. Le Baume appliqué en frictions légères, calme merveilleusement la douleur en attendant que la Potion produise son effet. Ne continuez plus à souffrir inutilement, procurez-vous dès aujourd'hui le Traitement qui vous débarrassera définitivement de votre mal.

Le Traitement du Chartreux Dom Marie est en vente dans toutes les pharmacies et chez le dépositaire général, M. Malavant, 6, rue des Deux-Ponts, à Paris 4e, qui, sur votre demande, vous adressera gratuitement une très intéressante brochure montrant, avec preuves à l'appui, l'action de ce merveilleux remède.

FRISSON

fourreur, au 85, boulevard Haussmann, dont la clientèle a pu se rendre compte des affaires exceptionnelles qui lui ont été soumises, nous annonce une vente réclame de 4 jours en renards argentés et jaquettes de printemps, dont les prix n'atteignent même pas les cours pratiqués dans le gros.

Ce représentant a trouvé la solution de la crise

Comment il décida ses clients à acheter

« Je suis représentant de commerce et la bonne humeur et l'optimisme sont à la base de mon métier. Malheureusement, il m'arrivait parfois de me réveiller de mauvaise humeur. Rien qu'en pensant aux difficultés actuelles, j'étais découragé et je me présentais chez les clients sans espoir d'y travailler. Mais quel changement depuis deux mois que je prends régulièrement la petite dose de Sels Kruschen, c'est extraordinaire ! Je me réveille gai et dispos, je siffle et chante dès le matin. J'arrive chez mes clients en pleine forme et mon optimisme les décide à acheter. Je peux dire en toute sincérité que les Sels Kruschen ont contribué à augmenter mon chiffre d'affaires. » M. G., Paris.

Tous les matins, prenez une petite pincée de Sels Kruschen dans votre café ou dans une tasse d'eau chaude et, dans quelques semaines, au lieu de vous sentir fatigué, sans courage, vous serez débordant d'énergie et d'entrain. Physiquement et moralement, vous vous sentirez rajeuni de plusieurs années. Les Sels Kruschen stimulent toutes vos fonctions. Ils obligent, doucement mais sûrement, votre foie, vos reins, votre intestin à vous débarrasser des déchets et impuretés. Votre sang se trouve ainsi purifié, vivifié, et il vous remplit, de la tête aux pieds, de cette merveilleuse sensation de force et de bien-être que connaissent tous les habitués de Kruschen. Dès demain, commencez à prendre votre « petite dose », c'est une vie nouvelle qui commencera pour vous. Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 frs 75 le flacon, 16 frs 80 le grand flacon (suffisant pour 4 à 5 mois).

Pour permettre à vos pieds de respirer, ne portez que des semelles en cuir.

En grogs : En punchs : Avec le café : En cuisine : LE RHUM

LE TRAVAIL ASSURE

Madame Bully, qui était menacée de perdre son emploi à cause de ses cheveux blancs, affirme qu'elle a pu le conserver grâce à la recette suivante. Cette dernière, que tout le monde peut préparer facilement chez soi, fonce les cheveux grisonnants ou décolorés et les rend souples et brillants.

« Dans un flacon de 250 gr., versez 30 gr. d'eau de Cologne (3 cuillers à soupe), 7 gr. de glycérine (1 cuiller à café), le contenu d'une boîte de Lexol et remplissez avec de l'eau ».

Les produits servant à la confection de cette lotion qui donne de si merveilleux résultats peuvent être achetés dans toutes les pharmacies, rayons de parfumerie et salons de coiffure, à un prix minime. Appliquer le mélange sur les cheveux deux fois par semaine jusqu'à ce que la nuance désirée soit obtenue. Il ne colore pas le cuir chevelu, il n'est ni gras ni poisseux et reste indéfiniment. Ce moyen rajeunira de beaucoup toute personne ayant des cheveux gris.

MENTON
LA PERLE DE LA FRANCE
Dix minutes de Monte-Carlo
TOUTE L'ANNEE
Le Soleil - La Montagne - La Mer - Les Fleurs -
Toutes les Attractions et Sports
Climat idéal toute l'année
Tous renseignements :
SYNDICAT DES HOTELIERS

5e FOIRE DE LIMOGES 14-29 MAI-1932

pour la table pour la cuisine pour la pâtisserie
LE TIP remplace le BEURRE
... et coûte beaucoup moins cher
C'EST UN PRODUIT FRANÇAIS !

avez-vous essayé une FIAT..??

LA CHAMBRE
a voté hier au cours de trois séances cinq nouveaux budgets

Journée fructueuse... Au tableau, cinq pièces : la guerre, les travaux publics, l'intérieur, l'instruction publique et l'éducation physique...

La guerre, qui avait déjà eu les honneurs du débat, dans la nuit de mardi à mercredi, a vu ses 40 derniers chapitres expédiés à belle allure, entre 9 heures et 11 heures du matin... Notons simplement que M. Desbons entretint l'assemblée des revendications du personnel civil des manufactures d'Etat, que MM. Tranchand et de Chammard s'intéressèrent plus particulièrement au sort des retraités et que le colonel Picot, avocat infatigable des « pioupious », sollicita en leur faveur un certain nombre de mesures bienveillantes : affectations judicieusement décidées, matériel de couchage confortable, allocations aux réservistes élevées à un taux raisonnable... Ah ! nous allions oublier M. Adolphe Chéron, qui réclama une amélioration des bâtiments de l'Ecole de Joinville...

Ajoutons enfin, qu'à tous, M. Piétri, ministre de la défense nationale, prodigua explications, apaisements, promesses...

Là-dessus, en matière d'intermède, on adopta, à l'issue d'un échange de vues prolongé et à la majorité de 535 voix contre 18, une proposition de loi de M. Frot, tendant à modifier les droits de douane, en ce qui concerne les chaussures en caoutchouc ; et l'on se sépara, en se donnant rendez-vous au début de l'après-midi, pour examiner le budget des travaux publics.

Les travaux publics

A 15 heures, donc, on s'attaque, sans plus tarder, à ce second et important morceau...

Il semble, dans la discussion générale, que la plupart des orateurs se soient donné le mot pour présenter à peu de choses près les mêmes remarques. Entretien, réfection, développement des routes et des canaux, voilà de quoi nous parlent, plus ou moins longuement, M. Guérin, M. Desoblin, M. Bedouce, rapporteur, et enfin M. Guernier, ministre...

Signalons toutefois que M. Bilger s'intéresse plus particulièrement à la situation des ouvriers dans les mines de potasse d'Alsace, que M. Lefas a pris sous sa protection les producteurs de cidre, et que M. Inizan rêve à un projet d'usine marémotrice monstre...

Aux chapitres maintenant... Ils défilent à vive allure. Relevons au passage l'intervention applaudie de M. Appourchaux, qui, d'accord avec le ministre et le rapporteur, obtient la création de quatre nouveaux postes d'ingénieurs du contrôle des mines... Et, indiquons aussi que quelques crédits sont réservés pour être examinés au moment de la discussion du budget des chemins de fer.

A 18 heures 20, c'est-à-dire en trois heures à peine, on en a fini avec les travaux publics...

L'intérieur

Et voici le budget de l'intérieur... La discussion générale est marquée par des interventions d'un caractère plus ou moins particulier : M. Uhry souhaite que l'on hâte la réforme des finances communales et départementales, M. Guérin s'intéresse à l'avancement des conseillers de préfecture, M. Patureau-Mirand demande un matériel d'incendie flambant neuf pour les petites communes rurales...

M. Mahieu — qui fait ses débuts au banc gouvernemental — s'emploie à répondre avec la plus parfaite bonne grâce à chacun des orateurs... sur quoi on égrène les premiers chapitres...

19 heures : trêve du dîner... M. Dallmier descend du fauteuil en jetant : « Ce soir, 21 heures ! »...

La séance de nuit

21 heures : M. Fernand Bouisson préside... Le défilé des chapitres recommence.

Sur une intervention de M. Queuille et après quelques observations de M. Barety, rapporteur, on renvoie à la commission, aux fins d'augmentation, les crédits accordés aux départements pour l'achèvement des chemins vicinaux, ainsi que ceux affectés à l'entretien des routes départementales.

Les fonds secrets

« Chapitre 71 ! » annonce alors M. Fernand Bouisson... Un vif mouvement d'attention se dessine. Il s'agit, en effet, des « dépenses de la Sûreté générale soumises à des règles particulières de contrôle », plus connues sous le nom de « fonds secrets » et dont le montant est de trois millions...

Protestations rituelles des socialistes... Réponse non moins rituelle du ministre de l'intérieur, qui pose, bien entendu, la question de confiance. Et par 312 voix contre 251 les fonds sont votés.

Encore quelques courtes interventions en faveur de l'amélioration du sort du personnel de la police d'Etat et des victimes des calamités publiques, puis les derniers chapitres sont adoptés...

L'instruction publique

A l'instruction publique maintenant... Discussion générale... O surprise ! tout le monde renonce à prendre la parole et les chapitres incontinent défilent... Décidément, tous les records seront battus.

On atteint, presque d'une traite, l'article 81 qui concerne les lycées de garçons et que l'on décide de réserver jusqu'au moment où l'on discutera, dans la loi de finances, la gratuité de la quatrième...

Et l'on passe...

Ah ! un engagement sérieux : M. Xavier Vallat voudrait qu'une subvention d'un million, prévue pour les caisses des écoles, fût également affectée à la création de bourses d'entretien pour les enfants qui fréquentent une école publique ou « privée », éloignée de leur habitation et ne peuvent, de ce fait, rentrer chez eux, le soir.

Mais voici que M. Herriot a levé le doigt : Il précise que la loi de 1886 interdit de subventionner directement ou indirectement une école libre, mais que l'on peut prévoir, en dehors du budget de l'instruction publique, des secours à accorder aux parents pauvres.

M. Xavier Vallat propose alors au maire de Lyon de se joindre à lui pour demander l'inscription de ce crédit au budget de la santé publique...

Non... M. Herriot tient « à réserver sa liberté »...

Le chanoine Desgranges, venant à la rescousse, insiste sur le caractère de « secours » de ce crédit. En vain... Finalement, l'amendement de M. Xavier Vallat est repoussé par 328 voix contre 234. Une demande de renvoi du chapitre à la commission, présentée par le même M. Desgranges, est repoussée à main levée.

Et on « liquide » sans difficulté...

L'éducation physique

On attaque ensuite, sans désemparer, la discussion du budget de l'éducation physique. En sa qualité d'ancien sous-secrétaire d'Etat, M. Morinaud précise, en réponse à une question de M. Renaitour, que les fonds votés au titre de l'éducation physique dans le plan d'outillage national ont été complètement utilisés.

Là-dessus, M. Parra explique qu'il est allé voir, dans la soirée, M. André Tardieu au sujet de la suppression du sous-secrétariat d'Etat de l'éducation physique, qu'il doit le revoir samedi prochain et que c'est pour cette raison que l'interpellation annoncée à ce sujet n'a pas eu lieu.

Les derniers chapitres de l'éducation physique sont alors adoptés et la séance est levée à minuit.

Prochaine séance ce matin pour les budgets de l'Imprimerie nationale et de l'air.

DOMINIQUE CARRAGGIO.

Le Sénat
adopte sans modifications le projet relatif aux locataires commerçants

Hier, pour la quatrième fois, revenait devant le Sénat le projet relatif aux locataires commerçants menacés d'expulsion. Le texte de la Chambre, qui contenait une importante concession aux vœux de la Haute assemblée, a été ratifié et devient ainsi définitif.

Ce texte, comme l'indique le rapporteur, M. Morand, maintient de plein droit dans les lieux occupés par eux, jusqu'au 1er juillet prochain, les locataires de bonne foi appartenant à l'une des catégories suivantes :

1° Les titulaires de la carte du combattant ; 2° les locataires qui, ne se trouvant pas dans un des cas formellement exclus par la loi du droit à indemnité, n'ont pas touché celle-ci ; 3° ceux dont la demande primitive de renouvellement n'a pas été fournie dans les délais légaux ou n'a pas été régulièrement adressée ; 4° enfin, les locataires qui, engagés dans une instance sur une première demande en renouvellement, ont vu cette instance se terminer moins de deux ans avant l'expiration du bail à renouveler.

Les autres locataires commerçants pourront obtenir le même sursis du juge des référés.

Le rapporteur demande la ratification de ce texte et remercie l'ancien garde des sceaux, M. Léon Bérard, de l'effort de conciliation entre les deux assemblées qu'il a su faire aboutir.

Les femmes pourront-elles être notaires ou avouées ?

On aborde ensuite l'examen de la proposition de loi de M. Louis Martin, autorisant l'accession des femmes aux professions de notaire et d'avoué.

Le rapporteur, M. Pol-Chevalier, soulève des exclamations sur divers bancs en déclarant que la proposition devrait être adoptée sans débat et à l'unanimité, car elle ne met en jeu que les droits civils et non les droits politiques des femmes qui, d'ailleurs, ont déjà été admises à remplir les fonctions de commissaire-priseur.

Tel n'est point l'avis de M. Duplantier à qui la proposition apparaît comme d'autant plus dangereuse qu'elle relève d'un féminisme « larvé ».

Mêlant l'ironie aux arguments d'ordre juridique et moral, le sénateur de la Vienne prononce contre le mouvement féministe un long et vif réquisitoire qu'il conclut en déclarant que « la faiblesse des hommes ne devait plus se faire l'auxiliaire de l'ambition des femmes ».

Avec M. Morand, on revient sur le terrain juridique. Partisan du suffrage féminin, l'orateur est, cependant, hostile à la proposition, l'exercice des professions de notaire et d'avoué étant, pour lui, incompatible avec la législation en vigueur.

Très énergiquement, M. Louis Martin répond à MM. Duplantier et Morand. S'il faut modifier certains articles du Code, le président du groupe féministe est prêt à en prendre l'initiative.

Mais le garde des sceaux jette dans la balance son autorité de chef de la magistrature. Il a consulté les chefs de cour. Or, si la cour de cassation a donné un avis favorable, la plupart des cours d'appel se sont prononcées en sens contraire, en se basant sur les incapacités légales de la femme. Il ne peut donc accepter la proposition.

A la demande de M. Morand, la proposition est renvoyée à la commission.

Le chômage dans l'aviation

Au début de la séance, M. Voilin, socialiste, posant une question au ministre de la défense nationale, proteste contre la brusque fermeture, en décembre dernier, des ateliers d'une usine d'aviation qui occupait 700 ouvriers.

M. Piétri répond que l'industrie de l'aviation travaille jusqu'ici dans des conditions qui ne correspondent pas aux conditions normales de l'industrie. Il ajoute que M. Riché, sous-secrétaire d'Etat aux armements, a déjà pris les mesures nécessaires pour régler le conflit qui est né d'un désaccord entre la direction de l'usine et la commission des marchés, sur le prix d'un type d'avion qui lui avait été commandé.

Le ministre exprime l'espoir que l'industriel acceptera la décision que la commission consultée à nouveau va prendre incessamment et que les ateliers actuellement fermés pourront se rouvrir.

La prochaine séance est fixée à mardi prochain.

HENRI LUCAS.

La Mi-Carême à Paris

Paris n'eut point, hier, son cortège traditionnel de mi-carême, mais il s'en consola aisément. Il faisait beau et tiède ; beaucoup d'administrations avaient donné congé à leurs employés ; on en profita pour aller flâner sur les boulevards — où l'on vit quelques masques assez bien tournés, et costumés — le long des quais ou au Bois... Des fêtes enfantines remplacèrent un peu partout les défilés et les cavalcades.

Le matin, les écoliers du XVIIIe arrondissement s'en furent rire à une représentation gratuite que la Commune libre du vieux Montmartre avait organisée à leur intention et où ils s'en donnèrent à cœur joie.

L'après-midi fut tout entière pour les petits malades des hôpitaux, auxquels les reines charmantes que Paris avait élues pour éventailler réjouissances, allèrent porter, avec des friandises et



Mlle SIMONE CLÉMENT

des jouets un peu de leur grâce et de leur beauté. A 15 heures, Mlle Simone Clément, reine des reines, qu'escortaient Mlle Liliane Molho, reine du 9e arrondissement ; la reine d'Alsace, Mlle Haler, et Mlle Leprieller, fée du travail, quittait en auto, avec quelques membres du comité des fêtes de Paris, la mairie du 1er arrondissement.

Le temps de glaner des fleurs et des bonbons et ce cortège simple, qui n'était pourtant pas passé inaperçu, pénétrait dans la cour de l'hôpital des Enfants-Malades. De lit en lit, la gracieuse souveraine et ses suivantes, semblables aux fées dont rêvent les petits enfants, passèrent, laissant derrière elles des gâteaux, des jouets, des sourires et des mots tendres. Puis deux clowns, plus émus qu'ils ne le laissaient paraître, firent naître, sur tous ces petits visages, le rayonnement d'une joie naïve... Pendant ce temps, à l'hôpital Trousseau, Mlle Emilienne Fromenty, reine du 12e arrondissement, et à l'hôpital Bretonneau, Mlle Rougé, reine du 3e, renouvelaient ce geste de bienfaisance.

LES COURSES A AUTEUIL



Le saut d'une haie dans le prix des Pâquerettes
(Croquis de CHAUSSARD-NAURAC.)

Résultats et rapports officiels
(Mutuel unité : 5 francs)

PRIX DES PAQUERETTES
(Steeple, à vendre, 10.000 fr., 3.500 m.)

1 *La Flambée* (J. Bertini)......G 28 »
à M. J. Biarrotte...........P 8 »
2 *La Valloise* (H. Faye)........P 15 50
3 *Fleuron* (J. Luc)..............P 8 »

Non placés : Lolle, Miss Babel, Citika (tbé), Fenelon, Le Oèvre, La Tsarine, Andro (tbé), La Câline. — 11 partants. — Encol., encol., 4 long.

La Flambée, par Sandy Hook et Bruges, est entraînée par J. Biarrotte, à Maisons-Laffitte.

PRIX HYPOTHESE
(Haies, 13.000 fr., 3.100 m.)

1 *Brasik* (J.-G. Costadoat).......G 18 50
à lady Granard...............P 8 50
2 *Jacoby* (H. Hugon)..............P 7 50

Non placés : Alcibiade, Prophète, Chardon Rouge, Fils Dosit, Whisky King (dér.). — 7 partants. — 10 long., encol., 5 long.

Brasik, par Town Guard et Après l'Ondée, est entraîné par R. Carver, à Chantilly.

PRIX AUBEPINE
(Steeple, handicap, 30.000 fr., 3.800 m.)

1 *Principessa* (F. Romain).......G 24 »
à M. M. Dufour................P 10 50
2 *Omer* (H. Dubus)................P 21 »
3 *Irilis* (L. Niaudot).............P 21 »

Non placés : Vive la Joie, Le Bosphore (arr.), Trocadéro, Cistercien, Chambellan, Lochinvar, Boisecommun (tbé), Wavelet's Lad, Phocéen, Light Brigade. — 13 partants. — 1/2 long., 10 long., 15 long.

Principessa, par Orsa Papa et Princesse de France, est entraînée par H. Vigers, à Maisons-Laffitte.

PRIX PERSANO
(Haies, 30.000 fr., 3.800 m.)

1 *La Sabaudia* (L. Niaudot)......G 23 »
à M. L. Desgranges..........P 13 50
2 *Recordman* (J. Luc)..............P 13 »

Non placés : Largo, Vizille, Kilkenny, Nador. — 6 partants. — 1 long., 1 long. 1/2, 1 long.

La Sabaudia, par Filibert de Savoie et La Relance, est entraînée par H. Desgranges, à Maisons-Laffitte.

PRIX VAUCOULEURS
(Steeple, chev. selle, 12.000 fr., 3.500 m.)

1 *Estafette II* (H. Howes).........G 26 50
à M. Albert Brohier..........P 14 50
2 *Elastic* (F. Romain).............P 10 50

Non placés : Belle Blonde, Estenègro, Diplomate II, Diogène III. — 6 partants. — 1 long. 1/2, 2 long., 4 long.

Estafette II, par Lignite et Norma 1/2 s., est entraînée par H. Vigers, à Maisons-Laffitte.

PRIX DE SURESNES
(Haies, handicap, 25.000 fr., 3.100 m.)

1 *Rosseloup* (F. Romain)..........G 62 50
à M. P. Nauton...............P 20 50
2 *Montecassino* (L. Niaudot)....P 11 »

Non placés : Allobroge, Appio Claudio, Gai Luron II, Le Soleil, Gratte Ciel. — 7 partants. — 1 long. 1/2, 3 long., 2 long.

Rosseloup, par Sébaukct et Jampée, est entraîné par D. Lessalle, à Maisons-Laffitte.

Aujourd'hui, à ENGHIEN (14 heures)

NOS PRONOSTICS

Prix de l'Argentière, haies, à vendre, 7.500 fr., 2.900 m. : LES RAMEAUX III, *Astir*.

Prix du Mont-Cervin, steeple-chase, 12.000 fr., 3.400 m. : BEULFOR, *Dominicain*.

Prix de Tende, steeple-chase, handicap, à vendre, 10.000 fr., 3.600 m. : ROI FERDINAND, *Saeols*.

Prix du Simplon, haies, handicap, 12.000 francs, 3.200 m. : SAMBA, *Kern*.

Prix Jim Crow, steeple-chase, 20.000 fr., 3.600 m. : LE FAKIR, *El Hedjer*.

Prix du Mont Rose, haies, 10.000 francs, 2.800 m. : VARUS II, *Révérende II*.

Prix Roi Albert, attelé, 7.500 fr., 2.800 mètres : ETRETAT, *Café Noir*.

LES ATTAQUES NOCTURNES à Paris et en banlieue

La mésaventure du rôdeur masqué d'un loup de satin noir

[SUITE DE LA 1re PAGE]

Cette trouvaille intéressa beaucoup les policiers. L'interrogatoire, du reste, ne devait pas tarder à établir que Mme Bouzan avait été, au mois de février, attaquée, boulevard Saint-Michel, par le cuisinier au « loup noir ». Cornic l'avoua, hier matin, à M. Veber, commissaire de police.

Une perquisition au domicile de Cornic a fait découvrir des objets qui révèlent bien à quel genre de méfaits le cuisinier consacrait ses nuits. Cornic, semble-t-il, s'attaquait surtout aux femmes seules. Il a tenté d'expliquer, hier, que son « loup noir » devait lui servir à un déguisement de mi-carême. M. Veber a souri... et l'a envoyé au Dépôt.

Rue de l'Arc-de-Triomphe et rue de Quatrefages

La seconde agression a été commise tout près de l'Arc de Triomphe par deux malfaiteurs qui, sans doute, n'en étaient pas à leur coup d'essai...

M. Piétro Granzinig, âgé de 30 ans, voyageur de commerce, regagnait son domicile, 13, rue de l'Arc-de-Triomphe, vers 2 h. 20, lorsque, arrivé à l'angle de cette voie et de la rue du Général-Lanrezac, il se trouva face à face avec deux individus.

Pendant que l'un d'eux, armé de deux revolvers, le tenait en respect, l'autre, le fouillant soigneusement, lui dérobait son portefeuille, sa montre et son étui à cigarettes. Leur coup fait, les deux bandits remontèrent dans une auto arrêtée à proximité, qui s'éloigna aussitôt.

M. Granzinig put cependant noter le numéro de la voiture : 1.329 N. A. 3.

Aussi dès qu'il eut prévenu la police, celle-ci fut immédiatement communiqué à tous les postes.

A 3 heures du matin, les gardiens cyclistes rencontraient, près de la gare du Nord, l'auto des bandits et la prenaient en chasse.

Le gardien Pignet se plaça même devant le véhicule pour obliger son conducteur à stopper, mais la voiture fonça et l'agent dut s'effacer. Puis l'auto se perdit dans la nuit... On devait, vers 4 heures, la retrouver abandonnée rue Alfred-Stevens et apprendre qu'elle avait été volée le 3 février à Mme Mathilde Marsi qui habite 16, rue Jacques-Dalad, à Neuilly.

Ajoutons que M. Granzinig a pu fournir un signalement assez précis de ses deux agresseurs, tous deux jeunes, rasés et de taille moyenne.

Tous deux d'ailleurs auront fait un maigre butin : le portefeuille du représentant ne contenait que quelques papiers d'identité.

Enfin, rue de Quatrefages, une jeune fille qui regagnait son domicile sis au 11 de cette voie, Mlle Raffet, fut brusquement assaillie par un rôdeur qui tenta de lui arracher son sac à main. Mais la jeune fille se débattit, appela au secours et l'homme, renonçant à son dessein, s'enfuit à toutes jambes.

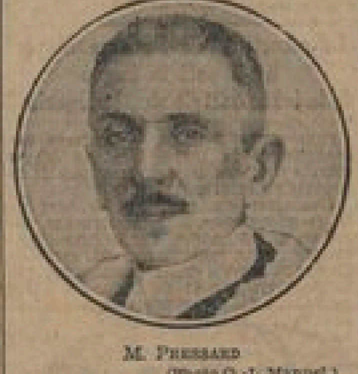
Un bandit... à motocyclette opère dans la région de Versailles

Une ménagère, Mme Juliette Bordet, 56 ans, regagnait mercredi soir son domicile, sis à Mareil-Guyon, lorsqu'elle fut brusquement assaillie par un homme paraissant âgé d'une trentaine d'années qui la jeta à terre et entreprit de la dévaliser. Mais, fort heureusement pour Mme Bordet, une automobile survint. Peu soucieux de se faire prendre, l'agresseur lâcha prise, courut à une motocyclette qu'il avait laissée à quelques mètres de là, l'enfourcha et disparut... On le recherche.

M. Pressard donne aux magistrats des instructions spéciales.

La recrudescence des attaques nocturnes, l'audace dans cette croissante des malfaiteurs qui multiplient les attentats à l'aide de véhicules automobiles faisaient, hier, l'objet des préoccupations de M. Paul Guichard, directeur de la police municipale.

Nous avons publié les sages mesures



M. PRESSARD
(Photo G.-L. Manuel.)

envisagées par ce haut fonctionnaire pour appréhender, le cas échéant, rapidement les agresseurs.

De son côté, M. Pressard, procureur de la République, a donné des instructions spéciales aux magistrats de son parquet.

C'est ainsi, qu'à l'avenir, les personnes arrêtées à la suite d'attentats de ce genre seront immédiatement déférées aux juridictions compétentes.

Les juges d'instruction devront donner la priorité à ces sortes d'affaires.

Les substituts d'audience devront, de leur côté, intervenir vigoureusement auprès des tribunaux correctionnels afin de démontrer la nécessité d'une sévère répression et ils devront exiger le maximum des peines.

Ces prescriptions ne s'appliquent pas, bien entendu, aux affaires criminelles, les avocats généraux ayant l'habitude de doser leurs réquisitions en cours d'assises. Le procureur général Donat-Guigue, si les attentats se multipliaient, prendrait d'ailleurs, à son tour, les mesures judiciaires propres à en diminuer le nombre.

TRIBUNAUX

Un ivrogne meurtrier de son ami acquitté aux assises de la Seine

Un ivrogne meurtrier, Félix Durand, a comparu, hier après-midi, devant les assises de la Seine. Dans la soirée du 13 septembre dernier, sortant d'un débit de la rue Saint-Sauveur avec deux amis, David et Couillet, tous deux pris de boisson comme lui, Durand avait jugé bon d'offrir une promenade en taxi. Rue Grenéta, lorsque la voiture fut stoppée, Durand émit la singulière prétention de faire payer à ses compagnons le prix de la course. Bientôt, la dispute dégénéra en querelle et Durand et Couillet en vinrent aux mains. Enfin, Durand, furieux, tira son couteau et frappa violemment son adversaire en criant :

— Je vais te larder comme une écumoire !

Le malheureux Couillet fut, en effet, transpercé de dix-sept coups de couteau et succomba le lendemain.

Devant les jurés, Durand a reconnu son geste meurtrier, mais a soutenu qu'il avait été provoqué et qu'il avait agi en état de légitime défense.

Après le réquisitoire de l'avocat général Larosse, Me Valensi a pris la parole pour l'accusé.

Les jurés ont rapporté un verdict négatif. Félix Durand a été acquitté.

Les démêlés de la championne et du boxeur

Le procès qui mettait aux prises l'ancienne championne, Mme Violette Morris, et son amie, Mme Charlotte Lefebvre, avec le boxeur Schapira, s'est terminé hier après-midi, devant la dixième chambre correctionnelle.

L'affaire, qui traînait depuis plus d'un an devant les tribunaux, ne comportait plus, par suite de l'amnistie, qu'une simple sanction civile.

Le boxeur Schapira, qui fut, comme nous l'avons raconté, proprement corrigé par les deux femmes — aidées, il est vrai, d'un chauffeur et d'un portier — réclamait un franc de dommages-intérêts. Après plaidoirie de Me Jean-Charles Legrand, le tribunal lui a accordé cette platonique satisfaction.

Les examens de médecine comporteront des épreuves écrites

Le *Journal officiel* a publié hier matin un décret instituant des épreuves écrites aux deux premiers examens de fin d'année, en vue de l'obtention du grade de docteur en médecine.

Cette mesure, qui a pour objet de relever le niveau des études médicales, présentera l'avantage de permettre aux candidats de donner toute la mesure de leurs connaissances.

Le banquet des Mendois de Paris

L'Amicale mendoise de Paris, que préside M. Louis Parrain, directeur aux assurances sociales, donnera demain soir son cinquième banquet annuel, sous la présidence de M. Henri Bourrillon, maire de Mende.

Les investigations des enquêteurs à la recherche des bandits de la rue Lafayette

[SUITE DE LA 1re PAGE]

Les policiers s'attachaient à percer le mystère qui entoure encore la personnalité du complice d'Anton Konstayncheck et de Kneseritch, celui des bandits qui n'a pu, jusqu'à ce jour, être identifié. Selon certains renseignements que nous avons recueillis, les inspecteurs chargés de cette tâche auraient rassemblé et « recoupé » de nouveaux éléments d'information qui, espèrent-ils, leur permettraient de retrouver la trace de ce dernier individu.

Sur la piste du troisième complice

C'est dans les milieux spéciaux fréquentés assidûment par les étrangers originaires des pays balkaniques que les policiers ont surtout porté leurs efforts. Ils ont été ainsi amenés, dans la journée d'hier, à s'occuper particulièrement d'un personnage qui fut à plusieurs reprises en relations étroites avec les deux bandits identifiés. On le soupçonne fort de connaître la retraite où se cachent Kneseritch et Konstayncheck et les enquêteurs pensent qu'il s'agirait du troisième complice ayant pris une part active à l'attaque de la banque Baruch.

Nous avons pu, grâce à certains recoupements, retrouver la trace de ce troisième bandit masqué. Dans la nuit qui suivit le coup de main, vers 2 heures du matin, soucieux de se ravitailler, il se rendit dans un hôtel où il acheta des provisions pour deux personnes. Il fut aperçu, l'après-midi, dans différents bars du quartier Latin dont il était un client assidu. Mais l'adresse qu'il avait indiquée en déclarant demeurer dans un hôtel a, par la suite, été reconnue fausse.

Affectant de parler avec désinvolture de l'affaire de la rue Lafayette, il aurait même, dans le courant de la conversation, annoncé « qu'on ne trouverait pas encore les deux Yougoslaves, qui étaient déjà loin et en sûreté ».

Cependant, ses faits et gestes ne risquent plus maintenant d'échapper à l'attention des inspecteurs, qui le surveillent étroitement.

Konstayncheck serait un... ancien gendarme !

Dans plusieurs villes, nous l'avons relaté, le passage des bandits avait été signalé. A Coutances, en particulier, on avait cru, à tort, reconnaître l'un d'eux.

Il faut dire que les populations de la Manche s'intéressent tout particulièrement à l'affaire de la rue Lafayette en raison de ce fait qu'Anton Konstayncheck séjourna à Cherbourg du 19 février 1930 au 19 mars de la même année. Il exerçait alors la profession de mouleur et logeait en hôtel.

La police cherbourgeoise a confirmé, hier, ce fait à notre correspondant en indiquant que le Yougoslave, à son départ de Cherbourg, avait dû regagner Paris et habiter 20, rue de l'Amiral-Mouchez.

Nous avons pu, effectivement relever hier la trace du passage de Konstayncheck à cette adresse. Le patron de l'hôtel nous a complaisamment montré son registre d'inscriptions : le bandit yougoslave a séjourné là une première fois du 19 mai 1930 au 2 mars 1931 ; une seconde fois du 20 août au 10 septembre de la même année.

— Pendant son premier séjour, nous dit le logeur, Konstayncheck vivait chez moi avec une femme, cuisinière de son état, et beaucoup plus âgée que lui. Ils habitaient une petite chambre, d'un loyer mensuel de 200 francs. Je les considérais comme des clients sérieux ; elle, surtout, travaillait régulièrement. Lui, semblait plutôt trop élégant et trop « maniéré », eu égard à la profession d'ouvrier mouleur qu'il avait indiquée. Il était, d'ailleurs, de santé délicate et quitta, à plusieurs reprises, sa chambre pour passer quelques jours à l'hôpital.

Cependant, je n'appris que j'avais affaire à un malhonnête homme que le jour où la police vint l'arrêter chez moi. Il était, vous le savez, accusé d'avoir fabriqué de fausses pièces d'identité. Je fus d'autant plus étonné de cette arrestation que Konstayncheck m'avait confié qu'il avait été autrefois gendarme, dans son pays.

Pendant qu'il était en prison, son amie était partie avec un nouvel amant et j'ignore ce qu'elle est devenue. On m'a affirmé cependant qu'elle avait renoué ses relations avec Konstayncheck dès que celui-ci fut libéré.

Ce détail m'a un peu surpris car c'est à cette époque que se place le second séjour chez moi du Yougoslave, qui, cette fois, revint seul.

Les enquêteurs s'emploient donc activement à retrouver cette amie de Konstayncheck, dont les déclarations pourraient peut-être fournir des éléments utiles pour la suite des recherches.

Bilan hebdomadaire de la Banque de France

Le bilan hebdomadaire de la Banque de France accuse une proportion record pour l'encaisse-or par rapport aux engagements à vue. Cette proportion a atteint, en effet, 67,18 % contre 66,36 % précédemment.

Ce renforcement tient essentiellement à l'accroissement de l'encaisse-or (+ 1.244.490.924) qui dépasse désormais le chiffre rond de 75 milliards. En contre-partie les disponibilités à vue à l'étranger se sont réduites de 1.313.406.939.

Signalons, d'autre part, une augmentation de 909.923.895 dans la circulation des billets en raison des besoins nécessités par l'échéance de fin février.

Mort du coureur Alfieri Maserati

Le coureur constructeur d'automobiles bolognais, Alfieri Maserati, est mort hier, des suites d'une opération. Mécanicien de grande classe, remarquable metteur au point, Alfieri Maserati avait réussi, malgré des moyens limités, à éta-



ALFIERI MASERATI

blir des voitures de course capables d'inquiéter les meilleurs. Pilotant lui-même, en compagnie de son frère, Ernest, Maserati était certainement l'un des hommes les plus populaires du sport automobile. Il meurt à 45 ans, au moment où il pouvait enfin entrevoir la récompense de ses efforts opiniâtres. — *M. Ph.*

Une fête nautique au profit des chômeurs

M. François Latour, président du Conseil municipal, entouré de MM. de Tastes, député, et Lionel Nastorg, conseiller municipal, présidera, le dimanche 6 mars, à 15 heures, une grande fête de natation, gracieusement organisée par la Fédération française de natation et de sauvetage, à la piscine de la rue Blomet.

Le produit de cette fête, à laquelle participeront les grandes vedettes de la natation : Taris, Nouai, Cartonnet, Schobel, et Mlles Godard, Blondeau, Salgado, etc., sera versé à la caisse des chômeurs du quartier Necker.

BOURSE DE PARIS
Physionomie de la séance du 3 mars

Séance très active et en forte hausse sur les valeurs internationales

Séance très animée, très agitée surtout. On a eu l'impression aujourd'hui qu'après avoir mené le mouvement pendant deux mois, Paris s'effaçait un peu devant l'arbitrage, qui prenait à son tour les leviers de commande.

Le brusque réveil de Wall Street la veille a semblé, en effet, desserrer le dernier frein qui jugulait jusqu'ici la spéculation britannique.

Celle-ci s'est donc livrée sans contrainte aux impressions encourageantes qui se dégagent des diverses mesures récemment adoptées par les autorités financières anglaises, car l'annonce des remboursements effectués par la Banque d'Angleterre sur les crédits franco-américains a été bientôt suivie de la suppression des interdictions relatives aux achats de devises étrangères.

Dans ces conditions, les vendeurs à découvert, attardés sur les Mines d'Or et les Cuprifères, ont cherché à se couvrir, et dans leur précipitation, ils ont bloqué le marché à la hausse.

On a assisté, de ce fait, notamment en Coulisse, à un spectacle insolite, de nombreuses valeurs ne parvenant pas à être cotées de toute la séance.

Quant au Parquet, il a donné lieu à des écarts de 5 à 10 0/0 sur les principales dirigeantes internationales : Central Mining, Rio Tinto, Azote, Royal Dutch, et ainsi de suite.

En dehors de ces spécialités, portées à l'effervescence, le reste de la cote n'a, d'ailleurs, pas manqué d'intérêt. On ne pouvait que se montrer favorablement disposé par la cessation des hostilités en Extrême-Orient et par les indications relatives au renouvellement du prêt à court terme à l'Allemagne.

En outre, l'annonce du maintien à 100 francs du dividende du Crédit Lyonnais donnait, à l'ouverture, un coup de fouet à l'ensemble du groupe bancaire ; par la suite, il est vrai, la réduction de 80 à 50 francs de la répartition du Comptoir d'Escompte tempérait cette impression initiale.

Ajoutons que le bilan de la Banque de France, portant trace d'une nouvelle rentrée d'or considérable, n'était pas sans inciter aux commentaires les plus encourageants.

Bref, séance excellente, en dépit des remous qui l'ont traversée.

Actualités

Paris-New-York

Tandis qu'à Paris les indications relatives aux répartitions des principaux établissements bancaires de la place ont un caractère pleinement satisfaisant qui s'escompte chaque jour davantage, on se préoccupe, à New-York, de la réduction possible des dividendes distribués par les grandes banques privées américaines. Pour deux d'entre elles, la National City et la Chase, c'est déjà chose faite ; le taux annuel de leur répartition vient en effet d'être abaissé de 4 à 3 dollars par action. En revanche, le Bankers' Trust et le Guaranty Trust ont maintenu leur dividende au même taux. Mais on semble craindre, à Wall Street, que ce ne soit là qu'une double exception.

Ce rapprochement est une nouvelle preuve que le marché de Paris a distancé celui de New-York dans l'évolution de la crise. On en avait déjà eu le sentiment lorsque, récemment, les informations des Etats-Unis signalèrent la campagne des milieux politiques contre le découvert et, aujourd'hui, on se rend bien compte que ces diverses manifestations caractérisent un moment de la crise que, pour notre part, nous avons déjà dépassé. Au reste, la Bourse de New-York n'a pour ainsi dire point bénéficié de la vague de hausse qui a si largement déferlé sur notre place.

Le marché américain peut cependant triompher assez rapidement des influences qui l'ont paralysé jusqu'à présent. Cela lui sera d'autant plus facile que Paris lui aura en somme frayé un chemin.

Taux d'escompte en Scandinavie

La Banque de Suède et la Banque de Norvège ont ramené leur taux d'escompte de 5 1/2 à 5 0/0.

Les avances aux brokers à Wall Street

Le montant des avances aux brokers était, à fin février, d'après les statistiques du Stock Exchange, de 534.684.000 dollars, contre 512.018.000 dollars fin janvier et 1.820.756.000 dollars il y a un an.

Diamants

En réponse à une vive attaque de sir Ernest Oppenheimer contre la politique diamantaire du gouvernement sud-africain, le ministre des mines a annoncé à la Chambre la nomination d'une commission qui, sous la présidence d'un juge, procédera à une enquête approfondie sur tout le problème.

Chemins de fer de l'Ouest

Le conseil proposera à l'assemblée le maintien du dividende à 44 fr. 50 par action.

INFORMATIONS

Le volume des échanges

Dans l'ensemble, les affaires ont été plus calmes sur les valeurs françaises, alors qu'elles se sont accrues sur les valeurs d'arbitrage. On a échangé 425 Banque de France contre 587 ; 353 Crédit Foncier contre 635 ; 2.742 Crédit Lyonnais contre 3.148 ; 596 Suez contre 611 ; 583 Distribution contre 1.099 ; 2.551 Kuhlmann contre 3.555. Toutefois, on a traité 10.310 Banque de Paris contre 9.064 ; 3.110 Union Parisienne contre 2.193, et 8.279 Citroën contre 4.009. Parmi les titres étrangers, on a fait 7.060 Rio contre 5.170 ; 18.685 Royal Dutch contre 14.235 ; 35.775 Canadian Pacific contre 19.680, et 22.210 Wagons-Lits contre 9.775.

MARCHÉS ÉTRANGERS

Londres

Le mouvement de hausse s'amplifie et les affaires sont beaucoup plus actives dans tous les compartiments. La déception causée par le maintien du taux d'escompte à 5 0/0 alors que l'on espérait une nouvelle réduction, a à peine ralenti l'avance des cours. La fermeté reste la note dominante en clôture. Les valeurs financières accueillent favorablement la nouvelle du remboursement d'une partie des crédits franco-américains et la levée des interdictions sur les transactions en devises étrangères. D'autre part, le redressement de New-York la veille et les achats pour compte parisien sur ses favorites stimulent les titres internationaux.

Berlin

La nouvelle de la prolongation du crédit de 100 millions de dollars accordé à la Reichsbank est bien accueillie et la tendance est plus favorable dans la première partie de la séance. Le raffermissement de New-York la veille stimule aussi les transactions. En dernier lieu l'allure est plus hésitante et l'on reperd une partie du terrain gagné. Clôture soutenue cependant. Au marché monétaire, l'argent au jour le jour vaut de 4 à 10 0/0.

En 3e page : le marché de New-York

VALEURS SE NÉGOCIANT A TERME ET AU COMPTANT

VALEURS	TERME Cours précéd.	TERME Cours du jour	COMPT. Cours du jour
PARQUET			
3 % perp.	74 55	75 95	75 90
3 % am.	85 50	...	85 ...
4 % 15-16	101 ...	100 85	100 90
4 % 1917	95 30	95 85	95 75
4 % 1918	94 80	94 25	94 25
5 % 1920	124 75	124 87	124 50
6 % 1920	104 70	104 55	104 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

VALEURS SE NÉGOCIANT AU COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
PARQUET		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

EN BANQUE

[illegible]

VILLE DE PARIS

[illegible]

COMMUNALES

[illegible]

FONCIÈRES

[illegible]

COURS DES CHANGES

[illegible]

On recherche le neveu de l'Arménien assassiné à coups de hachette

Un ouvrier maçon sexagénaire, de nationalité arménienne, Moïsi Boronian, avait recueilli, il y a deux mois, son neveu, Keroch Boronian, qui était sans ressources. Moïsi Boronian avait installé son parent dans la plus grande des deux pièces qu'il occupait au deuxième et dernier étage d'une maison uniquement habitée par des Arméniens, au 3 de la rue du Plateau, à Issy-les-Moulineaux.

L'oncle se contentait d'un petit lit de fer dans la pièce qui faisait office de cuisine. Keroch, un jeune homme de 22 ans, vivait parmi de nombreux livres qui provenaient de la copieuse bibliothèque d'un cousin, ancien maître-répétiteur à l'école des langues orientales, interné depuis un an et demi à Villejuif.

Or, Moïsi Boronian avait reçu en dépôt les économies de ce parent : et ses fournisseurs savaient qu'il portait toujours sur lui plusieurs milliers de francs, toute sa petite fortune.

Lundi dernier, vers 6 heures du matin, Keroch Boronian profita du sommeil de son oncle pour s'emparer de la ceinture que le vieillard dissimulait sous son oreiller et qui contenait deux billets de banque : un billet de mille et un de cent francs. Moïsi Boronian s'en plaignit amèrement à des amis, les époux Nazareth, mais il faut croire qu'il pardonna cette indélicatesse à son neveu puisque celui-ci fut aperçu mercredi matin, à travers la porte vitrée de sa chambre, par des voisines de palier, Mmes Djanjan et sa sœur, Mme Kelekian, qui le virent ensuite déjeuner, à midi, en compagnie de son oncle.

Quand les deux femmes ressortirent vers 13 h. 30, la porte de la cuisine, où couchait Moïsi Boronian, était fermée et elles crurent entendre des gémissements sourds. Elles n'y attachèrent pas tout de suite d'importance et n'en parlèrent à un voisin du premier étage, M. Mochafian, qu'à 22 h. 30, comme elles s'inquiétaient de n'entendre nul bruit dans aucune des deux chambres occupées par les Boronian.

On décida alors d'aviser M. Zamaron, commissaire de police de Vanves, qui, à minuit, fit forcer la porte de la cuisine.

Moïsi Boronian gisait, tout habillé, sur le sol, le crâne fendu de trois coups de hachette. Il avait dû, dans un sursaut suprême, rouler de son lit, après l'avoir littéralement inondé de tout son sang au cours d'une agonie de plusieurs heures : le cadavre, en effet, était encore presque chaud lorsque le commissaire de police le découvrit. L'arme du crime était à terre, à côté de la tête de la victime.

Hier matin, à 9 heures, MM. Xavier Guichard, directeur de la police judiciaire ; Guillaume, directeur des recherches, et l'inspecteur principal Lavail commençaient leur enquête sur les lieux, bientôt rejoints par M. Ylou, juge d'instruction, et par le docteur Paul.

Un détail les frappa surtout : la porte de la cuisine, où eut lieu le crime, était fermée. Seuls, l'oncle et le neveu avaient la clef. Cependant, mercredi, personne n'a vu sortir celui-ci de la maison.

L'enquête a révélé que, vers 14 h. 30, Keroch Boronian avait rencontré M. Burchini, secrétaire du commissariat de police de Vanves aux obsèques de la femme d'un brigadier-chef et qu'il lui avait serré la main : en effet, l'Arménien avait servi à plusieurs reprises d'interprète bénévole au commissariat.

Keroch Boronian n'a pas reparu rue du Plateau depuis le crime. On le recherche activement, notamment aux abords d'un café de Belleville qu'il fréquentait régulièrement.

Pour les enquêteurs, il ne semble pas faire de doute que le jeune homme soit l'assassin de son oncle. S'il est innocent, on ne s'explique ni sa disparition, ni son silence.

Le corps de M. Moïsi Boronian a été transporté à l'Institut médico-légal.

Un fruitier est blessé à coups de rasoir

Réveillé hier matin par les appels de son employé, Alain Le Borgne, 40 ans, M. Gaston Charles, fruitier, rue de l'Ouest, s'habilla pour aller aux Halles. Sur le pas de sa porte l'attendaient son employé et un voisin, M. Mignotte.

Les trois hommes partirent dans la direction de l'avenue du Maine. M. Mignotte marchait devant. Tout à coup, celui-ci entendit un grand cri : « Alain ! » Il se retourna et reçut dans ses bras M. Charles, qui s'affaissait, la nuque ensanglantée. Un peu plus loin, Le Borgne s'enfuyait, un rasoir à la main.

M. Mignotte héla un taxi qui transporta le blessé à l'hôpital Broussais.

Vers 7 heures, des agents, prévenus, retrouvaient le meurtrier dans un débit rue de l'Ouest. Il ne cachait pas son crime et disait même que, s'il avait eu un revolver, « il les aurait tués tous les deux ».

Difficilement amené au commissariat, Le Borgne a répondu d'une manière incohérente aux questions du secrétaire. Il a été envoyé au Dépôt.

A la Société des Gens de lettres

Le comité de la Société des gens de lettres, réuni sous la présidence de M. Gaston Rageot, a élu sociétaires : MM. Paul Achard, Georges-Eugène Bertin, Guillaume Janneau, Frédéric Lefebvre, Louis-Léon Martin, Jean Martet, Etienne Michel, Louis-Charles Royer, Mlle Mathilde Zeys.

Association orchestrale de musiciens chômeurs

A 21 heures, à Maric-City, 180, rue de l'Université, 18e grand concert symphonique. Mme Vera Vagevika, de l'Opéra-Comique, chantera : Chanson géorgienne (Rachmaninoff), *La Loreley* (Liszt). M. Henri Buin exécutera au piano, *Andante spianato et polonaise* (Chopin). M. Hamelin, clarinettiste, jouera *Eglogue* (première audition, J. Maugüé). Lucien Wurmser dirigera : *Symphonie* (César Franck), ouverture de *Minerve* (H. Busser). Prix des places : 10 francs, taxes comprises.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL

L'Armée française a battu l'Armée anglaise par 2 buts à 0

La réunion internationale organisée hier, au stade vélodrome Buffalo, à l'occasion du match entre les armées anglaise et française, a connu un très gros succès populaire. Plus de 12.000 spectateurs étaient venus à Montrouge. Ils assistèrent à deux rencontres attrayantes, quoique d'un genre bien différent.

M. Fould, sous-secrétaire d'Etat à la défense nationale, présidait, en compagnie du représentant de l'ambassade d'Angleterre ; il salua les équipes avant le match.

Les Français triomphèrent facilement des Anglais par 2 buts à 0, marquant dans la première mi-temps. Dans la seconde partie du jeu, ils baissèrent de pied et terminèrent assez fatigués, mais surent néanmoins conserver leur avantage initial, malgré les attaques répétées des Britanniques.

Les tricolores durent leur succès à leur plus grande vitesse de course et de conception. En technique pure, ils furent dominés mais ne se laissèrent pas manœuvrer par les visiteurs plus lourds et aussi plus homogènes.

Les meilleurs Français furent : Delannoy, François, Duthell, Diagne et Halber. Chez les Anglais, l'ailier Hegan, le goal Bell, et le demi Hornsill sont à signaler.

Le match militaire fut précédé d'une rencontre entre le Football Club de Barcelone et le Red Star Olympique renforcé de Langiller et de Capelle. Il se termina sans résultat, les deux adversaires ayant marqué 1 but, les Parisiens cinq minutes après le coup d'envoi, les Espagnols au milieu de la seconde mi-temps.

L'exhibition des Espagnols fut de toute beauté. Ils firent montre d'une classe supérieure ; quelques-uns de leurs joueurs, comme Dos Santos, Jaquarz et Ramon, dominèrent leurs vis-à-vis de la tête et des épaules. Il fallut la décision et l'adresse de Thépot et de Diaz pour empêcher les visiteurs de concrétiser un avantage territorial presque constant.

L'ensemble de la partie fut d'une qualité relevée, les spectateurs soulignèrent à maintes reprises leur vive satisfaction. — *André Fanger.*

Red Star contre Barcelone

La première attaque sérieuse vient du Red Star. Dans le territoire adverse, Bour passe à Langiller. L'arrière espagnol concède un corner. Celui-ci est bien botté par Langiller, la balle parvient à Vinap, qui marque de la tête.

Red Star, 1 ; Barcelone, 0.

Le jeu revient sur nos buts. Thépot est à l'ouvrage. Barcelone domine nettement, pratiquant un jeu élégant et fort efficace.

Sur un coup franc tiré de 40 mètres, Thépot sort de ses buts, voulant cueillir la balle ; mais un avant espagnol la reprend et l'expédie de la tête à côté des filets. Chantrel, qui joue ailier droit, ne paraît pas à son aise à cette place, et, à deux reprises différentes, botte mollement deux corners.

En technique, Barcelone est de loin supérieur ; mais les Parisiens se dépensent sans compter. Toutes les attaques espagnoles échouent sur les arrières. Sur corner, bien botté par Langiller, la balle parvient à Chantrel qui l'expédie de volée. Le goal espagnol bloque de justesse.

A la mi-temps : Red Star, 1 but ; Barcelone, 0.

A la reprise, le Red Star attaque mais Chantrel gâche toutes les occasions de terminer efficacement ses offensives. Dos Santos joue fort bien ; sur une de ses ouvertures, Ramon marque malgré l'opposition de Thépot.

Red Star, 1 but ; Barcelone, 1 but.

Sur un dégagement de Thépot, Chantrel passe à Pipet qui shoote trop haut. Corner contre le Red Star. Mairosa dégage de la tête. Puis Langiller est dangereux sans pouvoir conclure. Thépot bloque difficilement un shot de Diego sous la barre.

Douillé remplace Bour, blessé. Il centre souvent avec précision mais la défense de Barcelone ne laisse rien passer. La fin du match est encore à l'avantage des visiteurs qui ne peuvent, cependant, arriver à marquer.

Le match des armées

Le coup d'envoi est donné à 3 h. 55 par les Anglais.

Après quelques coups de pied sans précision, Saint-Pé shoote et manque le but de peu ; puis Duthell centre trop en avant.

La France domine. Une belle attaque par Gonce est bloquée in extremis par Bell.

Sur un corner, Knee laisse échapper la balle. Un bon jeu de Williams lui permet de dégager.

Le jeu est de qualité moyenne. La France domine par ses ailiers.

Sur un coup franc, suivi d'un centre de Hegan, Knee rate la balle, qui sort.

Sur une échappée de Bertrand, Bell arrête faiblement. Duthell reprend et marque.

France, 1 but ; Angleterre, 0.

A la remise en jeu, les Anglais réagissent, mais, bien vite, les tricolores reprennent le dessus.

Un beau shot de Delannoy touche le poteau et sort. Peu après, sur passe de Diagne, Gonce centre, et Saint-Pé marque irrésistiblement.

France, 2 ; Angleterre, 0.

On joue depuis vingt-sept minutes. Le jeu est plus rapide. Les Français ont coordonné leurs efforts ; seule, la défense est incertaine.

Un centre de Duthell met Bell à l'ouvrage.

Nos avants dominent par leur vitesse. Saint-Pé dribble la défense anglaise. Seul devant Bell, il rate un but facile.

A la mi-temps, France, 2 buts ; Angleterre, 0.

A la reprise, les Anglais attaquent et notre défense est à l'ouvrage ; elle a beaucoup de mal à desserrer l'étreinte.

Hegan centre bien, mais n'est pas secondé par ses voisins. Sur un long dégagement de Masset, Delannoy shoote sur le poteau.

Trois corners successifs nous sont concédés mais rien ne passe.

Les Anglais descendent et le centre de Hegan va derrière les filets.

Jusqu'à la fin, les Anglais dominent et, finalement l'Armée française bat l'Armée britannique par 2 buts à 0.

RUGBY

L'équipe de Paris et celle de l'Armée française font match nul : 3 à 3

Le match annuel de rugby entre les équipes de l'Armée française et du comité de Paris, organisé par la F.F.R. et son comité de Paris, au bénéfice des pupilles de *l'Intransigeant*, s'est déroulé hier, au stade Jean-Bouin. Il s'est terminé par un match nul, chacun des deux adversaires marquant un essai.

On s'attendait à voir les divisions arrière de l'Armée montrer beaucoup de brio : avec Dangfade, Clément, Goborlau et Jeanseau, la ligne de trois-quarts avait fort belle allure, si l'on pouvait émettre quelques doutes sur la valeur du demi d'ouverture Duvert. Mais si ce dernier se tira honorablement d'affaire, le Toulousain Dangfade fut nettement décevant. Pour un ailier, il manque par trop d'audace.

Aussi les offensives des trois-quarts de l'Armée manquèrent-elles le plus souvent de mordant. Elles se développaient en ligne sans avancer d'un pouce, tandis que les arrières parisiens saisissaient toutes les occasions de percer. De sorte qu'ils rétablirent fréquemment une situation compromise par les ruées constantes des avants de l'Armée, parmi lesquels le vieil international Bonamy brilla particulièrement.

Tentatives avortées des divisions arrière de l'Armée, échappées de celles de Paris, souvent sur des interceptions, telle fut la caractéristique de cette partie.

Entre les deux lignes d'avants, le jeu fut plutôt confus. Non point qu'elles aient joué en paquet, qu'elles se soient abandonnées à ces cafouillages, qui forment le plus clair de la tactique de nos avants. Mais, bien au contraire, elles jouaient en ordre trop dispersé, ne fixaient pas l'adversaire et ne dégageaient pas le terrain pour les offensives des trois-quarts.

Avant ce match, l'équipe des scolaires juniors de Paris battit l'équipe des juniors des clubs parisiens par 16 points à 3 ; en fin de réunion, le quinze du 46e d'infanterie prit le meilleur sur l'équipe de *l'Intransigeant*, par 18 points à 13. — *F. Estrade.*

Ce que fut la partie

On peut évaluer à 4.000 environ le nombre de spectateurs qui assistèrent, hier, au Stade Jean-Bouin, à la traditionnelle rencontre Paris contre Armée.

Le match fut assez attrayant, joué de façon très rapide par deux équipes solides et comprenant des éléments d'indiscutable valeur. La première mi-temps n'apporta aucun résultat, bien que les lignes arrière des deux « quinze » aient mis à leur actif contre-attaque sur contre-attaque.

Mais il faut avouer que, dans chaque ligne des trois quarts, il manqua un réalisateur. La seconde mi-temps débuta de façon aussi rapide. Quelques minutes après le coup d'envoi, Duvert manque de peu un essai pour l'Armée, se faisant bloquer à cinq mètres des buts. Cependant, les militaires accentuèrent leur pression, tandis que les Parisiens réussissaient à dégager leur camp et, sur une belle descente de toutes les lignes arrière, concrétisaient leur avantage par un essai en coin.

Le but ne fut pas réussi.

Paris, 3 ; Armée, 0.

Toute la fin de la seconde mi-temps fut à l'avantage des militaires, qui se cantonnèrent dans les 22 mètres parisiens mais ne purent concrétiser leur avantage, en raison des maladresses fréquentes de leur demi d'ouverture.

Et l'on voyait déjà une victoire des Parisiens lorsque, quelques minutes avant la fin, sur une ouverture judicieuse de Louis, les trois-quarts de l'Armée partirent en passes, reçoivent la balle à leurs avants qui avaient suivi, et un de ces derniers se coucha derrière la ligne blanche au milieu d'un paquet de joueurs. Bien que la transformation semblât facile, le but ne fut pas réussi. La fin fut sifflée quelques minutes après.

Paris et l'Armée font match nul : 3 points à 3.

HOCKEY SUR GLACE

L'apothéose de la saison française

La saison de hockey sur glace, en France, touche à sa fin. Demain soir on assistera, au Palais des Sports, à son apothéose. Ce sera en effet la grande finale qui désignera le champion de France de l'année.

Les équipes qui auront l'honneur de disputer cette ultime épreuve ne sont pas encore connues, les rencontres éliminatoires n'étant pas encore terminées.

Néanmoins, on peut être assuré, demain soir, d'assister à un grand match, dans toute l'acception du mot, car les qualifiés pour cette finale auront eu à disputer des rencontres très dures, en raison des gros progrès accomplis par le hockey sur glace français durant la saison qui vient de s'écouler.

BOXE

La rentrée de Humery. — Le poids léger Humery, qui n'a pas boxé depuis sa dure rencontre avec Locatelli, fera sa rentrée prochain et rentrée sur le ring en rencontrant, à la salle Wagram, l'Italien Radoelli, qui vient de battre le champion d'Allemagne, Dubbers.

Raphaël contre Barbotea. — Demain soir, au C.S.C., Raphaël rencontre le jeune Cominghan, poids welter Barboteau, aspirant au titre de la catégorie.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Match Olympique Lillois-A.S. Cannes

Le dimanche 6 mars, au stade de Colombes, un match de football association comptant pour les quarts de finale de la Coupe de France mettra en présence l'Olympique Lillois et l'A.S. de Cannes.

Le moyen le plus économique pour se rendre au stade de Colombes est certainement de prendre le train à la gare de Paris-Saint-Lazare (service spécial à partir de 13 heures).

Prix des billets aller et retour : 1re cl., 6 francs ; 2e cl., 4 fr. 50 ; 3e cl., 2 fr. 75.

Il sera en outre délivré à la gare de Paris-Saint-Lazare des tickets d'entrée au stade : virages, premières, 5 francs ; populaires, 3 francs.

S'adresser aux guichets 40 et 50, salle des Pas-Perdus de la gare Saint-Lazare.

ATHLETISME

Jules Ladoumègue comparaît de nouveau ce soir devant le bureau de la F.F.A.

L'affaire Ladoumègue continue. Jules Ladoumègue, « suspendu », voici quelques semaines par la F. F. A. comparaîtra, ce soir, de nouveau devant les officiels, qui sembleni éprouver pour le rôle de juge une singulière attirance. L'enquête ne sera sans doute pas close encore. M. de Souza, du Havre Athletic, a fait connaître à la Fédération qu'il n'avait rien à dire.

Nous avons dit, en temps utile, ce qu'il faut penser du ridicule et subit accès de vertu de quelques dirigeants fédéraux. L'opinion et la presse ont unanimement souligné le caractère profondément intempestif des mesures envisagées, qui viennent, ou cinq ans trop tard ou six mois trop tôt. On a très justement rappelé le manque de vergogne qui présida à de scandaleuses requalifications, dans des cas de professionnalisme évident, indiscutables, avoués. Les journaux allemands eux-mêmes s'étonnent d'une rigueur, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est assez bizarre qu'exceptionnelle. Tout cela est égal aux dirigeants qui prennent l'étroite vision de leurs œillères pour de la perspicacité et leur mesquine obstination pour les scrupules d'une noble conscience. On peut, avec cela, s'attendre au pire.

Mais, vraiment, l'athlétisme français ne mérite-t-il pas des dirigeants capables d'instaurer et de poursuivre une politique intelligente et large, dégagée des haines de personnes et inspirée par l'intérêt général ? — *F. L.*

HOCKEY

France A a battu France B

C'est Orimoupes qui, pendant la première partie du match, marqua les deux buts qui permirent à son équipe, l'équipe de France A, de battre son adversaire, l'équipe B, hier après-midi, au cours du match de sélection de Colombes. Ce match, qui fut joué avec ardeur et pas mal de talent par les équipiers de chaque camp, fit remarquer surtout Soulé, Chevallier, Bergé, Manghi et Mahault.

Ajoutons que l'équipe de France ne sera formée que dimanche soir, c'est-à-dire lorsque les matches auxquels doivent prendre part le Stade Français et le Racing Club seront joués.

Il a été perdu...

Une concurrente de Paris-Saint-Raphaël a perdu, au retour, le 1er mars, entre Marseille et Lyon, deux roues métalliques jantes 12×45 neufs. Prière à Mme Gaillard, 1, rue de Paris, Vichy.

PAQUEBOTS-POSTE

Prochains départs

NORD-AMÉRIQUE. — *Rochambeau* (C.G.T.) 9 mars, du Havre pour New-York. — *Olympic* (W.S.L.) 9 mars, de Cherbourg pour New-York.

NORD-AMÉRIQUE (Côte Pacifique). — *San Antonio* (C.G.T.) 12 mars, du Havre pour Cristobal, Los Angeles, San-Francisco.

ANTILLES ET CENTRE AMÉRIQUE. — *Pellerin-de-Latouche* (C.G.T.) 10 mars, de Saint-Nazaire pour Pointe-à-Pitre, Basse-Terre, Fort-de-France, La Guayra, Puerto-Colombia, Cartagena, Cristobal.

SUD-AMÉRIQUE. — *Lipari* (C.R.) 6 mars, du Havre pour Rio-de-Janeiro, Santos, Montevideo, Buenos-Ayres. — *Guaruja* (N. P.A.) 5 mars, de Marseille pour Cadix, Dakar, Rio-de-Janeiro, Santos, Montevideo, Buenos-Ayres. — *Florida* (T.M.) 10 mars, de Marseille pour Barcelone, Almeria, Dakar, Rio-de-Janeiro, Montevideo, Buenos-Ayres.

LEVANT. — *Providence* (M.M.) 9 mars, de Marseille pour Alexandrie, Port-Saïd, Jaffa, Caïffa, Beyrouth, Tripoli, Alexandrette, Rhodes, Smyrne, Constantinople, Le Pirée, Naples.

INDES ET INDOCHINE. — *Staffordshire* (Bib. L.) 12 mars, de Marseille pour Port-Saïd, Port-Soudan, Colombo, Rangoon.

EXTRÊME-ORIENT. — *Porthos* (M.M.) 11 mars, de Marseille pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Penang, Singapour, Saïgon, Hongkong, Changhaï, Kobé, Yokohama. — *Rangora* (P.O.) 11 mars, de Marseille pour Port-Saïd, Bombay, Colombo, Penang, Singapour, Hongkong, Changhaï, Kobé, Yokohama.

Prochaines arrivées

NORD-AMÉRIQUE. — *Ile-de-France* (C.G.T.) 10 mars, au Havre. — *Berengaria* (C.L.) 10 mars, à Cherbourg.

NORD-AMÉRIQUE (Côte Pacifique). — *Wyoming* (C.G.T.) 8 mars, au Havre.

ANTILLES ET CENTRE AMÉRIQUE. — *Cuba* (C.G.T.) 8 mars, au Havre. — *Orijnasen* (K.N.S.M.) 8 mars, au Havre.

SUD-AMÉRIQUE. — *Groix* (C.R.) 4 mars, au Havre. — *Sierra Cordoba* (N.D.L.) 11 mars, à Boulogne.

AFRIQUE DU SUD. — *Arundel Castle* (U.C.L.) 7 mars, à Southampton.

CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE. — *Canada* (Cyp. F.) 5 mars, à Marseille. — *Asia* (C. R.) 8 mars, à Bordeaux.

LEVANT. — *Patria* (M.M.) 5 mars, à Marseille. — *Théophile-Gautier* (M.M.) 10 mars, à Marseille.

OCÉAN INDIEN. — *Explorateur-Grandidier* (M.M.) 11 mars, à Marseille.



SIROP LAMOUROUX
exclusivement végétal, très efficace contre
RHUMES, TOUX, BRONCHITES
Se digère facilement, plait à tous, est le préféré des enfants, femmes et vieillards
E. B. DOMBASLE - PARIS

Pelade PLAQUES de la TETE et BARBE CHUTE des CHEVEUX — Notice gratis — Lab. Bertal, 17, r. Malabiau, Toulouse



4 SIÈCLES DE RENOMMÉE
"La Grande Liqueur Française" est toujours préparée suivant la formule fameuse composée en 1510 par un moine Bénédictin de l'Ancienne Abbaye de Fécamp.
BÉNÉDICTINE

THÉ PURGATIF LAXATIF CHAMBARD Le Meilleur Remède de la CONSTIPATION
Pris à 1/2 Dose, c'est la plus Agréable TISANE de SANTÉ En vente Toutes Pharmacies 4.25 la Boîte

Courrier Théâtral

FANNY DE MARCEL PAGNOL AU THEATRE DE PARIS AVEC HARRY-BAUR, ORANE DEMAZIS, CHARPIN & BERVAL

AU THÉATRE DE L'ŒUVRE
55, rue de Clichy - Trinité 42-52
Au Soleil de l'Instinct
de PAUL RAYNAL
M. Paul Raynal a ce rare bonheur de satisfaire tous les spectateurs et de tenir ainsi toute une salle haletante sous le charme. L'ouvrage a été interprété magnifiquement.
G. DE PAWLOWSKI

STUDIO des CHAMPS-ÉLYSÉES
15, Avenue Montaigne. Elys. 72-44
Le Mal de la Jeunesse
avec les COMEDIENS DU MARAIS

MATHURINS
AQUISTAPACE, CH. GLASS - CH. JEAN et RENÉ FAUCHOIS
PRENEZ GARDE A LA PEINTURE
de M. René FAUCHOIS
S. NADAUD - LAURETTE CLODY
M. SARBEL et PIERRE JUVENET
Places depuis 12 francs

LES RÉPÉTITIONS ET LA PREMIÈRE D'AUJOURD'HUI

Au Théâtre Denfert-Rochereau, à 20 h. 45, répétition générale de *Formule de la chair*, de M. Adrien Tabart, et le *Gaieté fourmilier*, de M. Gabriel d'Hervilliez.

— Au Théâtre de Dix-Heures, à 21 h., répétition générale de *Fric et Roque*, revue de M. André Dahl.

— Au Coucou, à 21 h., première de *Dzim ! Boum !...*, revue de MM. Jean Marsac et Henri Dumont.

COMÉDIE-FRANÇAISE. — Lundi soir, reprise de la *Parisienne* et première représentation de *Vieux d'Henry Becque*.

— La prochaine matinée poétique aura lieu le samedi 12 mars à 16 h. 30.

TROCADÉRO (Théâtre National Populaire). — Demain soir, à 20 h. 30, *Si j'étais roi* (Gaîté). Places de 3 fr. 50 à 15 francs.

THÉATRE PIGALLE. — La répétition générale de la *Pâtissière du village*, de M. Alfred Savoir, qui devait avoir lieu lundi soir, est remise à mardi en matinée.

PALAIS-ROYAL. — La répétition générale de *Un homme nu*, de M. Yves Mirande, est fixée au mercredi 9 mars en soirée.

COMPAGNIE PITOEFF au Th. de l'Avenue. — Ne pouvant répondre à toutes les demandes qui lui parviennent des professeurs et des étudiants, M. Pitoëff informe les membres du corps enseignant et les élèves des lycées et collèges qu'ils bénéficieront, sur présentation de leur carte, d'une réduction de 50 % sur le prix des places. Tous les soirs, lundi excepté, et dimanche en matinée, *la Belle au bois*, de Supervielle ; jeudi soir et jeudi en matinée, *Œdipe*, de Gide.

MLLE DAVIA créera le rôle d'Irma dans la *Pompadour*, la nouvelle opérette, aux Bouffes-Parisiens.

DEVANT REDONNER, par contrat, au Théâtre Mogador, une nouvelle série de représentations de *Rose-Marie*, qui n'a pas été jouée depuis deux ans, la direction annonce les quinze dernières représentations d'*Orphée aux enfers*, d'Offenbach.

NOUVEAUTÉS. — *Amitié*, de M. Mirbeau, n'aura plus que quatorze représentations.

Le mercredi 16 mars, en soirée, répétition générale de *Xanthe chez les courtisanes*, opérette de M. Jacques Richepin, musique de M. Marcel Lattès.

PETIT MONDE (Folies-Wagram). — *La Belle au bois dormant*, dont la dernière représentation avait été annoncée, a remporté un tel succès que cette féerie sera jouée encore jeudi 10 mars. Louez à l'avance.

LA POTINIÈRE annonce pour le 15 mars la répétition générale de *Mon amant*, opérette en trois actes de M. Victor Alix.

LA MAISON PHILIBERT, de Jean Lorrain, la pièce la plus curieuse et la plus gaie, triomphe tous les soirs, à 21 h. 30, au Moulin de la Chanson (direction Roger Ferréol). Location 43, faubourg Montmartre. Tél. Trudaine 65-47.

— Une matinée de la *Maison Philibert* sera offerte le mercredi 9 mars. Retirer ses places à l'Œuvre des artistes.

LE THÉATRE ALBERT-Ier donnera le 9 mars la première de *Bon appétit, messieurs*, de M. Simon Berlin, qui avait été créé par le théâtre d'art Albert.

BA-TA-CLAN. — Tous les soirs, *Monsieur Beaucaire* avec F.-M. Bourdeaut.

TH. MONCEY. — Ce soir, gala populaire. Prix des pl. : 3 à 7 fr. *Paganini*, la brillante opérette, avec Robert Allard et Carrio.

BOUFFES-DU-NORD. — Ce soir, gala pop. Places : 1 à 5 fr. *Le Bossu*, le célèbre drame, avec Robert Lérac dans Lagardère.

GOBELINS. — A 20 h. 30, *Gillette de Narbonne* (Audran). Heybel, Décours, Aubé.

MONTE-CARLO. — La grande saison, les plus grands artistes : Toti, Lauri Volpi, Morelli, René Hérent, Endrèze, Zapéleges, Nemeth, Marguerite Senn, Fanny Heldy, Edé Norena.

OPÉRA, 21, *Eschine, Créatures de Prométhée*. FRANÇAIS, 20 h. 15, *les Corbeaux*. OPÉRA-COM., 20.30, *les Contes d'Hoffmann*. ODÉON, 20 h. 30, *l'Embuscade*.

AMBASSADEURS, 20 h. 45, *Il était une fois*. AMBIGU, 20 h., *le Rapide de minuit*. ANTOINE, 20.45, *le Plancher des vaches*. APOLLO, 21 h., *Pastor* (H. Mostel, Escande). ARTS, 20 h. 45, *Au delà du baiser*. ATELIER, 21 h., *les Tricheurs*. ATHÉNÉE, 20.45, *Mr Barbee et son mari*. AVENUE (Ch. Pitoëff), 21 h., *la Belle au bois*. BA-TA-CLAN, 20.30, *M. Beaucaire* (F.M.-Bourdeaut). BOUFFES-NORD, 20.30, *le Bossu* (R. Lérac). BOUFFES-PARISIENS, 20 45, *Sous son bonnet*. CHATELET, 20 h. 30, *Nina Rosa* (A. Baugé). CLUNY, 20.45, *Marius*, de Marcel Pagnol. COM.-CAUMARTIN, 21 h., *le Coup double*. COM. CHAMPS-ÉLYSÉES, 21 h., *Domino*. COMÉDIE-MONDAINE, 21 h., *le Cygne*. COMŒDIA, 21 h., *les Vignes du Seigneur*. DAUNOU, 21 h., *Deux fois deux*. DÉJAZET, 20.45, *Une poule d'essai* (Darcelli). FOLIES-WAGRAM, 21 h., *Durand, Franç. mon*. GAITÉ-LYRIQUE, 20.30, *les Saltimbanques*. GOBELINS, 20.45, *Gillette de Narbonne* (Heybel). GD-GUIGNOL, 21 h., *l'Enquête, Outre-tombe*. GYMNASE, 21 h., *le Bonheur des tristes*. LYRIQUE XVIe, rel., sam., nouv. spectacle. MADEL., 21 h., *Faisons un rêve* (Guitry). MATHURINS, 21 h., *Prenez garde à la peint*. MICHEL, 21.30, *les Cadets* (Jean III (Tresmay)). MICHODIÈRE, 20 h. 45, *la Banque Nemo*. MOGADOR, 20 h. 30, *Orphée aux enfers*. MONCEY, 20 h. 30, *Paganini* (R. Allard). MONTPARNASSE (Cie Baty), 21 h., *Bifur*. MOULIN CHANSON, 21 h. 30, *Maison Philibert*. NOUVEAUTÉS, 21 h., *Amitié*. NOUVEAU-THÉATRE, sam., nouveau spect. ŒUVRE, 21 h., *Au soleil de l'instinct*. PALAIS-ROYAL, 21 h., *Mes femmes*. PLAZA (51, bd Poissonnière), 21, *Disparu*, Grey. PORTE-SAINT-MARTIN, 20 h. 45, *Peer Gynt*. POTINIÈRE, 21 h., *Un chien qui rapporte*. RENAISSANCE, 20.45, *la Chair*, de Ch. Méré. SAINT-GEORGES, 21 h., *Mademoiselle*. SARAH-BERN., 20.30, *Une jeune fille espag*. SCALA, 20.45, *Pour une fois, amusez-vous*. STUDIO CH.-ELYS., 21 h., *Mal de la Jeunesse*. TERNES, 20.45, *Coups de roulis* (Dranem, Josef). TH. ALBERT-Ier, 20 h. 45, *Fléau*. THÉATRE DE PARIS, 20.45, *Fanny*. TH. FONTAINE, 20.30, *la Loi d'amour*. TH. PIGALLE, relâche. Proch., *la Pâtissière*. TRIANON-LYRIQUE, 20.30, *la Petite bohème*. VARIÉTÉS, 20 h. 45, *Triplepatte*.

Les grands Concerts

SOCIÉTÉ DES CONCERTS DU CONSERVATOIRE

2 bis, rue du Conservatoire

Répétition Générale samedi 5 mars à 9 h. matin. Dimanche 6 Mars, à 15 h., avec le concours de Mlle FERRER, M. PERNET de l'Opéra et M. Henri MERCKEL. 1re Symphonie Ecossaise, Mendelssohn ; 1er Concerto en ré p. violon et orch., Mozart, M. Merckel ; 3e Divertissement sur un Thème Pastoral, G. Pierné ; 4e Salentine (fragments), M. Emmanuel (Mlle Ferrer, M. Pernet) ; 5e Obéron, Weber. Concert dirigé par M. Ph. GAUBERT.

MME YVETTE GUILBERT donné aujourd'hui sa troisième et dernière « Une heure de chansons », chez Pleyel (salle Chopin), de 17 à 18 heures.

CE SOIR, salle Pleyel, Une soirée à Vienne avec Johann Strauss et son orchestre viennois. (Valmalete.)

PLEYEL, 21 h., J. Strauss et son orch. vienn.

Notes de musique

MAD. RAYNVIL vient d'enregistrer *Une petite cabane en bois*.

Spectacles et Concerts

EMPIRE CE SOIR
QUATORZAINE DE GALAS
LAYTON JOHNSTONE
Le jongleur équilibriste BARILLO
Le comique OUVRARD
10 Attract. nouvelles
Les Gladiateurs à cheval PISSUITI
Le formidable quartette de danseurs HORAM
FABRIZI and Co

EUROPÉEN
PARISYS
dans son tour de chant
MATINEE TOUS LES JOURS
Fauteuils : 2.50 et 3.50
En Soirée : Fauteuils 2.50 à 7 fr.

BOBINO MUSIC HALL
FRANCONAY
ERIK LOU and WILL
VICTOR VALLIER
Matinées prix réduits Samedi et Lundi

FOURMI
3 Heures 9 Heures
Fredo GARDONI
Jean CYRANO
et 12 NUMEROS DE PREMIER ORDRE
MATINEE - FAUTEUILS 2.50
SOIREE 3.50, 5.50, 7.50

CIRQUE D'HIVER
M. Gaston DESPREZ présente UN
Vrai Programme de Cirque
DU RIRE
LES CÉLÈBRES CLOWNS PLATTIER
les amuseurs de l'univers
ILES et LOYAL
DU SPORT
LES GREAT CURAN, rois de l'air
LES BRASELLOS
LES 4 MERCANTONI
sur leur perche de 20 mètres
DE LA FORCE
LE TRIO OHAYO
DE LA BEAUTE
LES BALLETS DE 40 CHEVAUX
de TRUZZI
Matin. jeudi, samedi, dimanche
CIRQUE D'HIVER

POUR LA PREMIERE FOIS EN TOURNEE
CIRQUE D'HIVER de Paris
LA CHASSE A COURRE
Grand spectacle équestre musical
20 ATTRACTIONS SENSATIONNELLES
LES 3 FRATELLINI
Ce soir, à 20 h. 30, à Montigny
à 50 m. de la gare Montigny-Beauchamp
Demain Samedi. Soirée à 20 h. 30
Dimanche 6 Mar. 15 h. Soir. 20 h. 30
Levallois-Perret, Pl. des Fêtes
Lundi 7, Mardi 8, à 20 h. 30
Porte de St-Cloud (Rond-point)
Location tous les jours à 10 heures

MISTINGUETT, la plus grande étoile du monde, bat tous les records de recette et de succès dans la grande revue *Paris qui brille* au Casino de Paris.

ANDRÉ MERLEY débutera le 1er avril à l'Empire dans un numéro de poésie et de comédie.

LES GALAS GEORGIUS. — Ce soir, à la Gaîté-Rochechouart, Georgius lancera ses nouvelles chansons.

Demain et lundi, matinées populaires.

TH. MONTROUGE MUSIC-HALL (70, avenue d'Orléans, Ségur 26-70). — Cette semaine, superbe programme : Germaine Lix, Géo Bastard, les Trombertis et dix attractions. Tous les jours, matinée : fauteuils, 2 fr. 50.

BOUM ! la triomphale revue des Deux-Anes, fait salle comble tous les soirs. Demain samedi, matinée à 15 heures.

COUCOU. — Ce soir, première de *Dzim ! Boum !* revue de Marsac et Dumont, jouée par le grand fantaisiste Carel, Ch. Weges, Monelly, l'auteur et Géo Charley, J. Seurat, Claudy, Essani et G. Deruy.

Les chansonniers dans leurs nouvelles œuvres.

BOBINO, 20.30, Franconay, Victor Vallier. CASINO DE PARIS, 20.30, *Paris qui brille*. CIRQUE D'HIV., 20.30, *Au pays des merveilles*. EDEN, sam., dim., lundi, M. S., *la Folle nuit*. EMPIRE, 20 h. 30, Layton et Johnstone. EUROPÉEN, M. S., Parisys, Maurice Bagot. FOLIES-BERGÈRE, 20.30, *Nuits de folies*. FOURMI, 15, 21 h., F. Gardoni, Jean Cyrano. GAITÉ-ROCHECHOUART, 20.30, Georgius. MAYOL, 20 h. 30, *la Folie d'amour*. MEDRANO, 20.30, *Revue Medrano*, Mat. J. S. D. MONTROUGE MUS.-H., M. S., Germaine Lix. MOULIN-BLEU, 15 h., 21.15, *le Nu en folie*.

CARICATURE (43, bd Montmartre.) Nouv. spect. CHAT NOIR, 21 à 2 h., chans., ombres, 7 fr. COUCOU, 21, *Dzim ! Boum !* rev. nouv. Carel. CRAZY CORNER (20, Ch.-Elysées), 22 h., attr. 2-ANES, 21, *Boum !* rev. de Jeanson, Chans. Dix-Heures, Martini, Maurice, Rieux et Noreste. EMBASSY (136, Champs-Elysées), Marie Dubas. HUMOUR, 20 h. *Ah ! les bandits*, les chans. LUNE-ROUSSE, 21 h., *Ça se corse !* rev. nouv. NOCTAMBULES, Lat., 21 h., chans., succès.

LE LIDO, thé, soirée dansante, attractions. OU VA PAPA (45, r. Douai), 17 h., à 19 h. TAV. FANTASIO, conc., attr., danse, soirée.

BULLIER, mat. dim., fêtes Soir J. S. D. et fêtes. COLISEUM, 1er dancing de Paris. Mat., soir. LUNA-PARK, 21 h., dancing S. D. parc ouvert M. S. MAGIC-CITY BAL, J. S. D. 21 h. Dim. mat. 14 h. MOULIN ROUGE BAL, mat., soir, 21 tte la nuit. MUSÉE DE CIRES Moulin-Rouge, 14 à 24 h. POMPÉIEN (14, Montmartre), 2 gm., dim. M. S. TABARIN, M. 21 h., attract. French Cancan.

Un TRIOMPHE !!
"IL ÉTAIT UNE FOIS..."
de M. Francis de CROISSET
Mise en scène de M. Harry BAUR
au Théâtre des
AMBASSADEURS
avec
GABY MORLAY - DEBUCOURT
et JEAN-MAX - André DUBOSC et MAULOY
8 h. 45 - Fauteuils 10 à 40 fr. - Elys. 42-72

N° 3 FEUILLETON DU JOURNAL 4-3-32



LA REINE QUI CHANTE

Roman inédit

PAR

GABRIELLE RÉVAL

Si Bonaparte avait préparé un coup d'Etat, on l'aurait su dans la maison qui élevait Hortense de Beauharnais. Justement, sa mère l'avait renvoyée, quelques jours auparavant, à Saint-Germain, pour ne point la fatiguer par une vie de veilles et de réceptions. Joséphine elle-même aurait trahi son souci. Au lieu de cela, la belle créole n'était préoccupée que de sa seule parure. Se laisser cajoler par la fortune, essayer de grouper autour du jeune général des appuis sérieux, comme celui de Gohier, qui se montrait fort empressé auprès d'elle, était son seul souci.

Cependant à Londres, Orcines avait eu vent de tractations entre Bonaparte et les princes. Dans l'entourage de Louis XVIII ne le considérait-on pas comme un autre général Monck et n'attendait-on pas de lui, en échange d'une épée de connétable, le rétablissement de la monarchie en France ?

Françoise, marquise d'Orcines, aurait eu tout à gagner à ce changement de régime. Elle avait émigré avec Mme de Polignac, sur l'ordre de la reine, et n'avait pu rentrer en France que grâce à Mme Campan et à la protection de sa jeune élève, Hortense de Beauharnais.

Il était rare que le général refusât une grâce à celle qu'il traitait comme sa propre fille, alors qu'il ne l'accordait pas toujours à sa bien-aimée Joséphine. Dans l'entourage de Bonaparte on remarquait cette faveur dont jouissait Hortense, qui en faisait bénéficier ses amis les royalistes. Souvent même, le général plaisantait « cette petite monarchiste » qui n'avait pas oublié qu'elle était la fille du vicomte Alexandre de Beauharnais. Elle souriait alors, mais ses beaux yeux, purs et doux comme le ciel, se voilaient aux souvenirs tragiques d'autrefois. Bonaparte, tendre et bon, accordait tout ce qui pouvait ramener la gaîté sur ce visage charmant.

Il avait dit à l'éducatrice d'Hortense, de ce ton bref qui lui était si familier :

— Soit, que la marquise revienne, mais qu'elle se tienne tranquille.

— Général, il y aura en France une marquise de moins, et une institutrice de plus.

Une réponse aussi franche avait plu au soldat qui aimait le ton de bonne compagnie qui régnait dans la maison de Mme Campan.

Revenue dans sa patrie, après des années de misère, après avoir durement gagné son pain dans l'exil, à promener des enfants dans les parcs de Londres, Orcines avait rapporté l'espérance secrète que la Révolution finirait bientôt et que, la royauté rétablie, elle retrouverait ses biens, ses titres, ses amis exilés. Tout son espoir était accroché à Bonaparte et à sa fortune.

Mis hors la loi, ou assassiné, c'était l'effondrement de cet immense espoir : le retour des Bourbons.

Des larmes perlèrent entre les cils ; elle défaillit à son tour et glissa sur une chaise.

Petit-Badin, un genou en terre, ne sachant comment consoler une telle douleur, baisait éperdument une main qu'il n'avait jamais effleurée.

Orcines et le maître à danser se connaissaient depuis longtemps, depuis l'époque où Marie-Antoinette, pour charmer son ennui, comme dans un conte de fée, avait bâti sa chaumière et troqué sa couronne royale pour un chapeau de bergère.

La reine avait appelé à Trianon l'émule de Vestris, le joli danseur Petit-Badin, dont les sauts émerveillaient le royal village. Il enseignait aux belles dames et à la souveraine : passailles, filifans, branles du Poitou, bourrées d'Auvergne et ces danses provençales qu'exécutent, au son du galoubet et du tambourin, les dames du pays gavot.

La Révolution avait arraché le joli danseur à cette cour paysanne, qui mariait la poésie, la fantaisie et le caprice à une réalité indifférente. D'avoir offert tant de bouquets à la reine, en ces figures de danse, Petit-Badin avait pris l'âme d'un chevalier rustique et l'avait conservée comme il avait gardé au plus secret de lui-même l'amour que lui avait inspiré la belle Orcines, qui disait, sous les ombrages du Trianon, les vers de Racan, d'un accent si passionné, qu'on eût cru entendre le rossignol caché dans le bocage.

Qu'était devenue la belle amie de la reine, pendant la tourmente qui avait fait du joli danseur ce vieillard prématuré ? Pour vivre, il n'avait eu qu'à danser. Les maîtres du jour accordaient aux plaisirs le même temps que les rois, mais ils se divertissaient avec férocité.

L'un d'eux, Hébert, dans ses moments d'abandon, se plaisait à montrer aux artistes qui l'entouraient la liste de quelques-uns d'entre eux, qu'il réservait à la guillotine.

« Pour te donner une leçon de civisme, disait-il à Petit-Badin, je t'enverrai dans quelques jours au bourreau. Deux choses m'ont arrêté jusqu'à présent : c'est que tu n'en vaux pas la peine et que j'ai besoin de toi pour m'amuser. »

Glacé d'effroi, le jeune artiste ne pouvait détacher ses yeux du monstre qui tenait sa vie entre ses mains. Le Directoire avait trouvé en lui un vieil homme qui avait perdu sa fougue d'autrefois, mais qui gardait souplesse, grâce et savoir.

C'est pourquoi Mme Campan avait fait choix du danseur de la reine pour tenir l'emploi de maître à danser dans son établissement.

— Quelle horreur ! gémissait Orcines, sans s'apercevoir que son amoureux était à ses pieds. Comme Hortense va souffrir ! Elle aime tant son père, et Caroline aussi ! Comment leur annoncer un pareil malheur ? Quel coup pour Mme Campan ! C'était le protecteur de son institut ; c'est lui qui avait fait sa fortune. Sagesse et science, d'une part ; faveur du général et de Mme Bonaparte, de l'autre, voilà ce qui nous a valu tant d'élèves.

— Fini tout ça ! soupira Petit-Badin.

— Non, ce n'est pas fini, c'est impossible ! Encore un coup, je ne puis croire à ces nouvelles terrifiantes. Si Bonaparte n'existait plus, quelque chose d'inouï, dans le ciel ou sur la terre, nous aurait avertis.

— Vous croyez donc à son étoile ?

— Tout le monde y croit. Lui aussi. L'homme qui, à 26 ans, sut accomplir de si grandes choses, est l'élu du destin. Il est invulnérable. Mais hâtez-vous donc de m'apprendre ce que j'ignore. Dans cette maison il n'entre ni gazette, ni roman. C'est par vous ou par M. Isabey que nous apprenons les événements. Justement hier où il avait son cours, M. Isabey n'a pas donné sa leçon.

— Les portes de Paris étaient fermées, ordre de Fouché.

— Pourquoi ?

— A cause du complot.

— Mais relevez-vous donc ! s'écria-t-elle, vous voilà en posture de me faire une déclaration. Qu'est-ce que ce complot ?

— Personne n'en sait rien, fit le professeur dont les jambes flageolaient.

— Je vois bien qu'il faut vous arracher les paroles. Dans un moment aussi grave, je devrais tout savoir. La récréation va finir, il ne s'agit pas que les élèves apprennent quoi que ce soit d'une pareille catastrophe, avant que Mme Campan soit avertie, et justement elle est en conférence avec nos maîtresses pour régler une grande surprise qui est réservée ce soir aux élèves.

— Alors il y en aura deux. Ce soir, existerons-nous encore ! Ah ! marquise, je suis venu mourir avec vous.

Le chevalier rustique avait prononcé ces mots d'un air si pathétique, que malgré son angoisse la jeune femme n'avait pu se garder de sourire.

— Nous ne mourrons pas, dit-elle, nous aurons le temps de tout sauver.

— Plaise à Dieu, soupira le danseur.

Et comme jadis il s'élançait dans les airs d'un bond magnifique, Petit-Badin, qui n'osait jamais parler, se lança dans un récit que Mme Orcines écoutait le cœur battant.

— Je loge rue de la Victoire, anciennement rue Chantereine, en face de l'hôtel où habitent le général et Mme Bonaparte. Hier matin, en ouvrant les volets de ma modeste chambre, je vis la rue pleine de militaires, de chevaux et de voitures. Des sentinelles empêchaient les passants de traverser la rue. D'autres faisaient circuler les équipages qui entraient dans la cour du général. Un grand nombre de civils et d'officiers attendaient là, s'entretenaient entre eux avec la plus vive animation.

(*A suivre.*)

Copyright by Gabrielle Réval, 1932. Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

PROGRAMME

Le Paramount

IL EST CHARMANT

MES LEMONNIER HENRY GARAT
BARON fils & DRANEM

Succès Éblouissant

C'est un Film Paramount

GAUMONT-PALACE

une délicieuse comédie

AMOUR ET DISCIPLINE



Réalisation de JEAN KEMM

AVEC

MONA GOYA LUCIEN DAYLE

APRES UN FORMIDABLE TRIOMPHE D'EXCLUSIVITE
AUX MIRACLES, AU BONAPARTE, AUX AGRICULTEURS,
vous pourrez bientôt applaudir

Lilian Harvey et Henry Garat

DANS

Le Congrès s'amuse

la grandiose réalisation d'ERIK CHARELL

Musique de WERNER HEYMANN - Adaptation française de JEAN BOYER

avec ARMAND BERNARD

112 passera à partir du 4 Mars dans Cinémas de la région parisienne ! !

VOUS IREZ TOUS VOIR ET ENTENDRE
LE FILM LE PLUS SENSATIONNEL JUSQU'A CE JOUR ! !

A PASSE EN AVANT-PREMIERE : LE 26 FEVRIER

ALHAMBRA - DEMOURS - OMNIA - ROYAL

PASSERA LES

4 MARS	11 MARS	18 MARS
		LEGENDRE - PARIS
Alexandra	Clichy	PALLADIUM - PARIS
Bagnolet	Cluny	Aarlères — Alraise
Barbès	Croix-Nivert	Aubervilliers — Korsaal
Batignolles	Excelsior	Bacon — Casino
Capitole	Floréal	Billancourt — Casino
Château-d'Eau	Gaîté Palace	Boulogne — Pathé-Palace
Delta Palace	Italie Cinéma	Choisy-le-Roi — Casino
Family	Jeanne-d'Arc	Colombes — Palace
Gambetta Etoile	Magic Viforama	Colombes — Korsaal Vallée
Hôtel de Ville	Magique Convent.	Courbevoie — Marceau
Idéal Bognon	Olympic B.-Baret	Enghien — Cinéma Gaumont
Lafayette	Olympic J.-Jaurès	Issy-les-Moulineaux — Alhambra
La Cigale	Orléans Palace	Ivry — Palace
Luna	Pa'ais Glaces	La Baincy — Family Palace
Majestic	Phénix	Levallois — Marie
Nouveau Cinéma	Rappell	Neuilly — Trianon
Novelty	Saint-Charles	Nogent-s-Marne — Royal
Palais Mutualité	Saint-Michel	Pantin — Casino de Paris
Reuilly Palace	Secrétan	Rueil — Casino Eiffle
Saint-Sabin	Sèvres	Vincennes — Palace
Sélect	Univers	Vitry — Palace
Talma	Verdun Palace	

25 MARS	1er AVRIL
PEPINIERE - PARIS	KINERAMA - PARIS
Alfortville — Casino	Arcueil — Cinéma
Argenteuil — Modern	Asnières — Voltaire
Auteuil — Le Prado	Antony — Family
Bobigny — Rialto	Bagneux — Capitole
Champigny — Eden	Châtillon — Médial
Charenton — Eden	Houilles — Ciné-Théâtre
Ermont — Ciné-Théâtre	La Garenne — Casino
Ivry — National	Montrouge — Modern
Joinville-le-Pont — Palace	Nanterre — Select
La Varenne — Cin. L. Noël	Noisy-le-Sec — Casino
Maisons-Alfort — Cinéma Gare	Romainville — Trianon
Malakoff — Bijou	Saint-Denis — Kermesse
Malakoff — Palace	Saint-Germain — Royal
Meaux — Cin. Variétés	Bevran — Palace
Neuilly-Plaisance — Plaisance Cin.	Sèvres — Ciné-Théâtre
Orgemont — Ciné-Théâtre	Versailles — Alhambra
Parc-Saint-Maur — Horloge	Villen.-St-Georges — Korsaal
Pavillon-s-Bois — Café du Bois	Vincennes — Ciné des Hippodr.
Rosny — Palace	Vincennes — Trianon
Sannois — Th. Municipal	
Suresnes — Th. Municipal	

C'EST UN PARLANT UFA

d'ERICH POMMER

PALACE
CE SOIR
(En exclusivité)
LE
TRAIN MONGOL
(L'EXPRESS BLEU)
Le grand film que les derniers événements rendent de la plus angoissante réalité
AVIS Ce film n'est pas interprété par des acteurs, mais par les véritables inconscientes et innocentes victimes de cette terrible tragédie
Permanent de midi à 2 h. du matin, 8, 10, 12, 15 fr. A midi et à minuit, prix unique 7 francs.

COLISEE
MARCELLE ROMÉE
ANDRÉ LUGUET

CŒUR DE LILAS
réalisé par Anatole LITVAK
TRISTAN BERNARD - CHARLES HENRY WILSON
avec JEAN GABIN

LES PREMIÈRES DE L'ÉCRAN

La réorganisation de plusieurs grands studios ayant entraîné leur fermeture provisoire pendant plusieurs semaines, des esprits défaitistes se sont empressés de répandre sur la production française des bruits fâcheux. On les a entendus, depuis bientôt un mois, affirmer que tout allait de mal en pis, que la situation devenait angoissante et que dans un très bref délai une crise effroyable entraînerait des ruines imprévues et regrettables.

Ainsi vont les potins et les nouvelles soi-disant sensationnelles dans un monde qui les accueille avec trop de complaisance.

La vérité est beaucoup plus simple et moins alarmante fort heureusement.

Si les éditeurs mis en cause n'ont pas jugé bon de démentir des informations tendancieuses, c'est qu'ils préfèrent sans doute, dépenser leur temps pour des besognes plus utiles.

Mais leur silence volontaire ne saurait empêcher ceux qui suivent leurs efforts quotidiens de donner à ce sujet des explications très nettes dans le seul but d'opposer à une campagne inopportune et malveillante les raisons de faire confiance à l'industrie cinématographique.

La fermeture d'un studio ne signifie pas nécessairement l'arrêt définitif du travail. L'expérience peut avoir démontré qu'une étude plus approfondie de son fonctionnement permet d'effectuer des économies considérables, qu'un remaniement dans le personnel utilisé, une méthode plus souple pour l'exécution des films, s'imposent. D'autres motifs, d'ordre purement technique et qui ne sauraient être exposés ici, interviennent également.

Il devient donc nécessaire d'interrompre, pour un temps, toute activité avant de rebâtir sur des bases entièrement différentes.

La meilleure preuve, d'ailleurs, que personne n'a envisagé la cessation complète du labeur artistique, c'est qu'on annonce aujourd'hui l'imminente réouverture des studios qui avaient clos leurs portes, et qu'on publie la liste des œuvres qui vont être filmées.

Une fois de plus — et ce ne sera pas la dernière — les semeurs de panique en seront pour leurs frais d'imagination.

Amour et discipline.

Ceux qui aiment les vaudevilles militaires, que Dejasset conservait comme une joyeuse spécialité, vont être servis à souhait.

Rien ne manque, en effet, à celui-ci, construit suivant les formes obligatoires et comprenant le même nombre de tiroirs, de portes, de ficelles, d'entrées et de sorties, de confusions et de surprises. Jugez-en :



MAURICE JAQUELIN et MONA GOYA *les vedettes de* Amour et Discipline.

Nous sommes à la fin de la guerre, dans un quartier général français.

Le capitaine Giroudet, marié à une jeune Anglaise lui a indiqué — faute grave de service — le lieu exact du cantonnement. La jeune Anglaise, qui sait à merveille se débrouiller comme la plus adroite des Françaises, accourt, soudoie l'honorable Mme Denaux, propriétaire de la maison où gîte le grand quartier, obtient qu'elle la fera passer pour sa fille et lui donnera la chambre réservée jusqu'alors au général.

Les événements se succèdent, dès lors, au rythme prévu. Le général, galant homme, consent à coucher dans une mansarde. Un orage violent éclate. La pluie envahit la mansarde et provoque du même coup les regrets du général, victime de son amabilité, et ses réflexions inquiétantes au sujet de la fille de Mme Denaux. Pourquoi diable cette jolie femme a-t-elle un accent anglais alors qu'elle devrait parler, comme sa mère, le patois du Nord ? Ne serait-ce pas une espionne ?

Dès l'aurore le général fait appeler le capitaine Giroudet et lui donne l'ordre d'expulser l'indésirable. Stupeur du capitaine, qui reconnaît sa femme, dont la séduction a déjà conquis le jeune lieutenant Brendilet et troublé profondément le général lui-même.

Les deux époux cherchent vainement un tête-à-tête rendu impossible par le mouvement et l'activité qui règnent au grand quartier. Dans le même temps on apprend qu'une espionne redoutable a été signalée dans nos lignes. Le général n'hésite pas. Cette espionne il la tient et, sans retard, il prévient la division. Le pli confidentiel est en route lorsque Giroudet avoue la vérité à son chef.

Rassurez-vous, Mme la capitaine Giroudet ne sera pas fusillée. Le divisionnaire, malade, a chargé le général de le remplacer. Le pli confidentiel revient donc à son point de départ, et tout finit dans une embrassade... générale, évidemment, et le retour à Paris de la jeune audacieuse reconduite par son mari.

L'interprétation est parfaite avec Lucien Dayle qui campe une amusante silhouette du général, Mona Goya qui est une bien jolie et fraîche Anglaise, Maurice Jaquelin un élégant capitaine, Louis Allibert un fringant lieutenant, Numès fils ordonnance sympathique, et Mme Rouzena dans le rôle de Mme Denaux.

Un film gai qui distraira.

Jean Chataigner.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Au théâtre Paramount il est charmant a obtenu un succès aussi grand que légitime. L'accueil fait à ce film par le grand public parisien a été tout simplement triomphal. D'un bout à l'autre d'une action endiablée, c'est un véritable enchantement par la féerie de tableaux ravissants, l'humour du dialogue et les accords de la musique entraînante.

On peut dire sans exagération que tous les artisans et artistes de ce film : Albert Willemetz, Moretti, Louis Mercanton, Meg Lemonnier, Henry Garat, Baron fils et Dranem ont bien mérité du cinéma nouvelle formule.

∴

La grande firme Pathé-Natan va entreprendre le vaste programme de production que M. Natan a annoncé officiellement à Joinville très récemment.

Il est encore trop tôt pour indiquer la composition entière de ce programme. Mais on peut dire que celui-ci ne comporte pas moins de vingt-huit films en deux tranches.

Bref, la plus grande activité va régner aux studios de Joinville où déjà ont lieu, dans la fièvre, les essais d'artistes.

∴

Yves Mirande, après avoir conquis la scène, prendra-t-il une des premières places à l'écran ?

Les œuvres qu'il a écrites pour le cinéma, et dont il a dirigé la réalisation, lui ont permis de s'assurer non seulement une suite heureuse de succès, mais de connaître, dans ses multiples détails, un métier qui l'a tout de suite passionnément intéressé.

On dit qu'un groupement sur le point d'être formé aurait offert au célèbre et spirituel auteur la direction générale d'une très importante production.

Si la nouvelle est confirmée, dans quelques jours, il faudra féliciter ceux qui auront remis les « leviers de commande » entre des mains aussi expertes et le cinéma français y gagnera des films que le public ne manquera pas d'applaudir.

∴

Sur l'immense plateau du plus bel établissement de Paris, dans le décor merveilleux de l'Alhambra, paraîtront, cette semaine, de nouvelles attractions choisies avec soin parmi les plus sensationnelles.

Le public ayant fait au chanteur humoriste Dorin un énorme succès et l'ayant littéralement ovationné lors de sa première audition, la direction artistique de la superbe salle a engagé une fois encore l'excellent artiste. Dorin fera donc, pendant huit jours encore, la joie des spectateurs de l'Alhambra avec les 8 Frilli, maîtres des jeux icariens, Bernt et Partner qui atteignent les limites de la grâce et de la beauté ; Manuel Vega, l'extraordinaire comédien silencieux, et enfin, un stupéfiant dressage de chimpanzés : Bu-Bu, présenté par M. Viggo Benny.

Sur l'écran, on verra se dessiner les pittoresques silhouettes de Bétières et Lamy, les deux associés directeurs des *Galeries Lévy et Cie*, un film qui fait suite aux joyeuses aventures de *Lévy et Cie*, réalisé avec verve par André Hugon.

Pour la semaine prochaine, on annonce l'engagement des deux fameux chanteurs noirs Marino et Norris, qui font actuellement sensation.

"Le Fils de l'autre"

Le sujet du film *le Fils de l'autre*, que le théâtre de l'Olympia projette cette semaine, a déjà été exploité. Il faut convenir qu'il l'a été, cette fois-ci, avec bonheur par M. Henry de la Falaise.

Un businessman, M. Jean Whitcomb, a épousé en secondes noces la jolie Julia. Sans même vouloir connaître celle-ci, Whitcomb fils, le jeune Victor, s'exile durant plusieurs années. Il revient cependant, sur les instances de sa sœur Doris, pour faire la paix avec son père.

Mais sur le bateau qui le ramène, il fait connaissance d'une jeune et jolie femme qui, après une heure d'oubli, lui demande de ne pas chercher à la revoir.

Or, quelle n'est pas sa stupéfaction en reconnaissant dans Julia que son père lui présente, en lui demandant de bien l'aimer désormais, sa troublante inconnue du paquebot.

On imagine la situation intolérable qui est faite aux deux jeunes gens.

Mme Whitcomb aime peu son mari, plus âgé qu'elle et trop absorbé par les affaires, mais elle désire rester fidèle au serment conjugal. Victor Whitcomb adore son père et se refuse à lui disputer Julia.

Cependant son amour lui dicte chaque jour de mauvais conseils.

Et la fatalité s'accomplit. Un jour, Julia et Victor décident de partir ensemble. La jeune femme rédige un bref mot d'adieu pour l'abandonné.

Or, au moment de fuir, Julia apprend qu'en Bourse c'est la débâcle et que son mari va apprendre sa ruine. Elle ne veut pas que le malheureux soit trahi au moment où un tel coup l'atteint.

Stoïque, Jean Whitcomb qui a compris que tous ses efforts seraient vains pour détourner sa destinée, invente une fausse blessure pour que Julia s'éloigne avec Victor.

La mise en scène, habilement réglée, souligne l'action qui se déroule dans un bon mouvement. La distribution comprend Jeanne Helbling, qui a joué le rôle de Julia avec une sincérité émouvante. Emile Chautard campe avec autorité un businessman accablé par le destin. Et Geymond Vital a su exprimer le cruel conflit moral dans lequel se débat le fils amoureux de la femme de son père.

« Grains de beauté »

Ce soir, grande première à l'Ermitage et à l'Impérial, de *Grains de beauté*. Les cutiques seront reçus à l'Ermitage sur présentation de leur carte.

∴

Nous apprenons que M. Farnoud, directeur général des théâtres G.F.F.A., vient de quitter ses importantes fonctions. M. Farnoud, dont le passé cinématographique est déjà long, reprendra certainement sous peu un poste de premier plan dans l'industrie du cinéma.

Une grande fête pour la Mutuelle du cinéma et la Maison de retraite d'Orly

Le Syndicat français des directeurs de théâtres cinématographiques organise pour le mardi 15 mars, une grande fête au profit des deux belles œuvres de solidarité : la Mutuelle du cinéma et la Maison de retraite d'Orly.

Le Syndicat français des directeurs, désireux de donner cette année à cette fête un éclat exceptionnel, a fait appel aux grandes vedettes de l'écran.

Un banquet de 600 couverts, sous la présidence d'un membre du gouvernement, et auquel assisteront également de nombreuses personnalités politiques, aura lieu à 19 h. 30, et sera suivi d'un grand bal. A 23 h. 30, se déroulera un spectacle de gala.

Banquet, bal et spectacle auront lieu dans la Maison de la mutualité, 20, rue Saint-Victor, dont la salle des fêtes est une merveille et ne le cède en rien aux plus belles salles de spectacles de Paris.

Parmi les artistes sollicités par le Syndicat français qui ont envoyé leur adhésion, on peut citer Mmes Arlech, Marie Bell, Marcelle Chantal, Alice Cocea, Marcelle Denya, Huguette ex-Duflos, Marie Glory, Meg Lemonnier, Maud Loty, Jane Marnac, Raquel Meller, Marguerite Moreno, Gaby Morlay, Madeleine Renaud ; MM. André Beaugé, Bellières, Victor Boucher, Boucot, Dréan, Paul Paivre, Florencie, Henry Garat, Vincent Hyspa, Koval, Lamy, Marcel Lévesque, Mauriet, Pauley, Pechkoff, Rip, Maurice Rostand, Saint-Granier, Michel Simon, Tramel et les girls du Gaumont-Palace.

On trouve des places au siège social du Syndicat français, 17, rue Etienne-Marcel, à la Maison de la mutualité 20, rue Saint-Victor, et dans les principales agences de location.

CLICHY-PALACE
48, av. de Clichy - Marcadet 20-43
EN EXCLUSIVITE
LAUREL et HARDY
dans
SOUS LES VERROUS
LA NOUVELLE VEDETTE
ELISSA LANDI
dans
WICKED
(parlant anglais)
avec
VICTOR Mc LAGLEN
Perman. de 2 h. 30 à 7 h. Soirée 9 h. 30
CINEMA EDOUARD-VII

Passez votre après-midi
pour 4 francs
au
SECRÉTAN
55, rue de Meaux
où vous aurez LUXE et CONFORT
AUDITION ET PROJECTION PARFAITES
(Métro : Bolivar et Jean-Jaurès)
Cette semaine :
LE MARCHAND DE SABLE
Tous les jours Matinée à 2 h. 30 Soirée à 8 h. 30


on va au Maillot Palace
VOIR LA CHIENNE
Séances à 14 h., 17 h. et 20 h. 45

GAUMONT-THEATRE
500e
LA BANDE A BOUBOULE

RANELAGH
6, rue des Vignes (16e)
HALLELUJAH !
Le succès des « MIRACLES »
Vers. angl. s. titres français
T. l. j. Mat. 14 h. 30, Soirée 21 h.
Loc. Aut. 64-44

ARTISTIC
Un film follement gai !
LE CORDON BLEU
de TRISTAN BERNARD
avec
PIERRE BERTIN et JEANNE HELBLING

bonaparte
Place Saint-Sulpice
Téléphone : Danton 12-12
agriculteurs
8, rue d'Athènes
Téléphone : Trinité 26-79
LA FILLE et LE GARÇON
avec LILIAN HARVEY et HENRY GARAT
d'après A. BIRABEAU et G. DOLLEY
Tous les jours 3 h. et 9 h. — Samedi et Dimanche : 2 h. 30 et 8 heures
ON LOUE POUR CHAQUE SEANCE

CINEMA MADELEINE
100 lignes pour attirer votre attention.
2 lignes pour vous dire le succès que remporte
Jenny Lind le plus beau des films
un triomphe
PERMANENT-Midi à 2h du matin
Avant Midi 1f 0 Séance nuit Prix 10f

CAMEO
La dernière semaine
du FILM de G.W. PABST
LA TRAGÉDIE DE LA MINE
PERMANENT de 10h à 0h 30
JUSQU'A 13h 7f. ENSUITE 12f

(La suite en 7e page)

EMIL JANNINGS
MARLÈNE DIÉTRICH
dans
L'ANGE BLEU
Réalisation de J. STERNBERG
AUBERT-PALACE

OLYMPIA
THÉATRE DE LA PLACE CLICHY

LE FILS DE L'AUTRE avec
JEANNE HELBLING
EMILE CHAUTARD et GEYMOND VITAL
sur scène
AUX QUATRE COINS DU MONDE
de André Day
L'ORCHESTRE OLYMPIA
sous la direction de Georges Bailly
Le plus beau cinéma des Boulevards

ALHAMBRA
50, rue de Malte (Métro République)
LE SPECTACLE LE PLUS COMPLET DE PARIS
LE MUSIC-HALL LE CINÉMA
SUR LA SCENE
DORIN
Dans SES CHANSONS HUMORISTES
LES 8 FRILLI
JEUX ICARIENS
BERNT et PARTNER
LA LIMITE EN GRACE et BEAUTE
MANUEL VEGA
LE COMEDIEN SILENCIEUX
BU-BU
STUPEFIANT DRESSAGE DE CHIMPANZES
PRESENTES PAR M. VIGGO BENNY
SUR L'ECRAN
LES GALERIES LÉVY et Cie
avec
Charles LAMY et Léon BELIERES
Perm. de 14 h. 30 à 19 h. 30
Soirée à 21 heures

ERMITAGE et IMPÉRIAL

UN FILM DE LÉONCE PERRET
GRAINS DE BEAUTÉ
MISE EN SCÈNE DE PIERRE CARON AVEC
SIMONE CERDAN
ROGER TRÉVILLE
ET
ANDRÉ ROANNE
FUSIER-GIR

Cinémas

(Suite de la 6e page)

CINE ACTUALITES LE JOURNAL 15, FAUB. MONTMARTRE

25 REPORTAGES

UN MAGAZINE FOX

Un dessin animé sonore
JOYEUX LAPIN EN CHINE
(Universal Film)

Le tour du monde en 50 minutes

3 et 5 francs de 9 h. à 2 h.

MADELEINE RENAUD
de la COMÉDIE-FRANÇAISE
et NOEL-NOEL
DANS



MISTIGRI

de Marcel ACHARD
Mise en scène de Harry LACHMAN
passe cette semaine
dans les salles suivantes

REGINA AUBERT PALACE
GRENELLE AUBERT PALACE
GAMBETTA AUBERT PALACE
VOLTAIRE AUBERT PALACE
IMPERATOR (Rue Oberk.)
EXCELSIOR (Av. Répub.)
BERANGER
OLYMPIC (Rue Boyer-B.)
ITALIE-CINEMA (Av. It.)
FAMILY (Rue d'Arron)
CHATEAU-D'EAU
DAUMESNIL
PALACE (R. de Flandre)
COURCELLES-CINEMA
PARADIS-AUBERT

C'est un Film Paramount

ELYSEE-GAUMONT
6e semaine
LE "ROSIER" DE MADAME HUSSON
film record



Préparez le PREMIER et la DERNIÈRE nouvelle

CINEAC LE JOURNAL
5, BOULEVARD DES ITALIENS
FOX-MOVIETONE
présente en exclusivité

La vigoureuse contre-attaque japonaise après le bombardement et l'attaque de Changhaï

25 Reportages
ET UN DOCUMENTAIRE
à travers le YUKORI

Séances permanentes de 50 minutes de 9 h. à 2 h. du matin : 3 fr. et 5 fr.

ACTUALITES-JOURNAL (15, fg Montmartre). AGRICULTEURS, la Fille et le garçon. ALHAMBRA, Galeries Lévy et Cie, music-hall. ARTISTIC, le Cordon bleu. AUBERT-PAL., l'Ange bleu (Marl. Dietrich). AUTEUIL, BON CAFE-La Foré... (?) en Afrique. BONAPARTE (pl. St-Sulp.), la Fille et le garç. BOULVARDIA (bl. Bon-Nv.), Bague impériale. CAMEO, la Tragédie de la mine. CAPUCINES, l'Amour à l'américaine (Spinelly). CARILLON, Trader Horn. CASINO GRENELLE (86, av. Emile-Zola), le Chiromancien. CHAMPS-ELYSEES, la Petite chocolatière. CINEAC (5, boul. des Italiens), actualités. CINE MADELEINE, Jenny Lind (Grace Moore). CINE-MAGIC (29, Motte-Picq.), Après l'amour. CINE PATHE (av. d'Orléans), Après l'amour. CLICHY-PALACE, Sous les verrous. COLISEE, Cœur de lilas (Marcelle Romée). CORSO-OPERA, [illegible] (G. Tereau). COURCELLES-PAL. (118, fg Court.), Mistigri. EDOUARD-VII, Wicked. ELYSEE-GAUM., le Rosier de Mme Husson. ERMITAGE, Grains de beauté. FOLIES-DRAMATIQ., l'Amoureuse aventure. GAUMONT-PALACE, Amour et discipline. GAUMONT-THEATRE, le Bande à Bouboule. IMPERIAL-PATHE, Grains de beauté. LE CLOSE, le Marchand de sable. LUNA (pl. de la Nation), le Congrès s'amuse. LUTETIA-PATHE, En bordée. LYON-PATHE, le Marchand de sable. MAILLOT-PALACE, le Chiromancien. MARIGNY, la Femme de mes rêves. MARIVAUX-PATHE, Atout cœur. MAX-LINDER-PATHE, Galeries Lévy et Cie. MIRACLES, 13 h. 21 h. 5-77 60. Ouverture. MOGADOR-ROUGE, Paris-Méditerranée. MOZART-PATHE, le Marchand de sable. OLYMPIA, la Fille de l'autre. OMNIA-PATHE, le Cordon bleu. PAGODE (57 bis, r. Babylone), Sous les verrous. PALACE (ciné permanent), le Train mongol. PARAMOUNT, Il est charmant. PARNASSE-STUDIO, le Mauvais garçon. RANELAGH (5, rue des Vignes), Mélloisyah. RIALTO, Jean de la Lune. ROYAL-PATHE, Pour un sou d'amour. ST-MARCEL-PATHE, le Marchand de sable. SECRETAN-PALACE, le Marchand de sable. SELECT-PATHE, le Congrès s'amuse. STUDIO 28, C'est le printemps (Lil Dina). ST. ETOILE (14, r. Troyon), M. S. R. Tauber. URSULINES, l'Opéra de 4 sous. T.L.J. de ... VICTOR-HUGO-PATHE, En bordée.

T. S. F.

FRANCE

Informations, prévisions météorologiques cours commerciaux, aux heures habituelles

Concerts

RADIO-PARIS (1.725 m.) :
6 h. 45 et 7 h. 30, Culture physique. ⁂ 12 h., Conférence israélite. ⁂ 12 heures 30, *Symphonie en do mineur* (Schumann) ; *Colloque sentimental* (Bordes) ; *les Cigales* (Chabrier) ; *le Songe d'une nuit d'été* (Mendelssohn) ; *Mélodies corses* (Tomasi) ; *Rapsodie pour clarinette et orchestre* (Debussy) ; *la Navarraise* (J. Massenet) ; *les Fontaines de Rome* (Respighi) ; *Judith* (Honegger). ⁂ 16 h. 45, Conférence d'histoire de la musique : Chopin-Liszt : *Valse en do dièse mineur* (Chopin) ; *Nocturne en fa dièse mineur* (Chopin) ; *Rapsodie hongroise pour piano* (Liszt). ⁂ 19 h., Causerie coloniale. ⁂ 19 h. 25, Causerie littéraire. ⁂ 20 heures, Concert. *Cosi fan tutte* (Mozart) ; *In questa tomba oscura* (Beethoven) ; *Orfeo* (Monteverde) ; *Iphigénie en Aulide* (Gluck). ⁂ 20 h. 45, *Concerto pour piano et orchestre* (Ravel). ⁂ 21 h. 30, *Chants hébraïques* (Ravel) ; *Chants et danses de la mort* (Moussorgsky) ; *Reflets d'Allemagne* (Fl. Schmitt).

TOUR EIFFEL (1.445 m.) :
17 h. 45, Journal parlé. ⁂ 19 h. 30, Festival Beethoven : *Symphonie ; Trio sérénade ; Sonate en la bémol ; Romance en fa ; Finale de la deuxième Symphonie*. ⁂ 20 h. 30, Dialogues et chansons.

PARIS-P. T. T. (447 m.) :
12 h. 25, Disques. ⁂ 13 h. 30, Disques. ⁂ 19 h. 45, Musique enregistrée. ⁂ 20 h. 30, Soirée de solistes. ⁂ 22 heures 30, Concert franco-brésilien.

RADIO-L. L. (369 m.) :
12 h. 30, Concert. ⁂ 19 h., Radio-gazette parisienne. ⁂ 20 h. 30, Musique enregistrée. ⁂ 21 h. 30, Concert. ⁂ 22 heures 30, Concert.

POSTE PARISIEN (327 m.) :
19 h. 25, Disques. ⁂ 20 h., Musique de jazz. ⁂ 21 h. 15, Concert.

RADIO-VITUS (313 m.) :
20 h. 30, *la Damnation de Faust* (H. Berlioz) ; *Gavotte Stéphanie* (Czibulka) ; *Rosamonde* (Kreisler) ; *Namouna* (Lalo) ; *Chant du bandit* (Tibbett) ; *le Barbier de Séville* (Rossini) ; *Menuetto* (Boisoni).

ALGER (363 m.) :
12 h. 30, *les Aulnes* (Missa) ; *Pavane au clair de lune* (Brun) ; *Nocturne* (C. Franck) ; *Danse pour une déesse* (Reynaldo Hahn) ; *Pastoure* (Capri) ; *Malle arabe* (Chaminade) ; *le Roi d'Ys* (Lalo) ; *Serenata* (Castera). ⁂ 19 h. 35, *Irène* (Kahn) ; *Chiquita* (Wayne) ; *Serenata* (Moszkowsky) ; *Valse de rêve* (Locatelli) ; *Dédé* (Christiné) ; *Die Wondergiatte* (X.). ⁂ 20 h., Festival Chausson : *Poème ; Pièces ; Poème de l'Amour et de la Mer*. ⁂ 21 h. 15, Airs de *Werther*, de Massenet. ⁂ 21 h. 30, Concert.

BORDEAUX-LAFAYETTE (304 m.) :
12 h., Concert. ⁂ 12 h. 45, Musique enregistrée. ⁂ 14 h., Musique de chambre et de genre. ⁂ 20 h. 30, Concert. ⁂ 22 h. 30, Concert.

RADIO-NORMANDIE (223 m.) :
12 h., Musique enregistrée. ⁂ 12 h. 45, Concert. ⁂ 19 h. 30, Disques. ⁂ 21 heures 15, Musique militaire. ⁂ 24 h., Musique de danse.

LILLE-P. T. T. (265 m.) :
12 h. 30, Concert. ⁂ 16 h., Récital d'orgue. ⁂ 16 h. 30, *Trio en ré majeur* (Haydn) ; *Sonate* (Beethoven) ; *Concerto pour violoncelle* (Lalo). ⁂ 19 h., Musique reproduite. ⁂ 19 h. 30, Causerie. ⁂ 20 h., Concert.

LYON-LA DOUA (466 m.) :
10 h., Concert. ⁂ 10 h. 30, Disques. ⁂ 12 h., Concert. ⁂ 16 h. 30, Disques. ⁂ 19 h., Disques. ⁂ 20 h. 30, *Monsieur Beaucaire*, opérette de Messager.

RADIO-LYON (285 m.) :
10 h. 30, Concert. ⁂ 12 h., Concert. ⁂ 16 h. 30, Concert. ⁂ 18 h., Concert. ⁂ 19 h. 30, Marches militaires. ⁂ 20 heures 10, Tyroliennes. ⁂ 20 h. 45, Concert. ⁂ 22 h. 10, Valses.

MARSEILLE-P. T. T. (315 m.) :
12 h. 30, Musique enregistrée. ⁂ 17 heures 30, Musique enregistrée. ⁂ 19 heures 30, Musique enregistrée, Danse. ⁂ 20 h. 30, *Castor et Pollux* (Rameau) ; *le Tonnelier* (Gossec) ; *les Troyens* (H. Berlioz) ; *Symphonie en la* (C. Franck) ; *Prière de l'enfant au réveil* (Lalo) ; *Papillons* (Godard) ; *Calirrhoé* (Fauré) ; *la Farandole* (Dubois) ; *Hamlet* (Thomas) ; *Invocation à la nuit* (Charpentier) ; *Aux étoiles* (Duparc) ; *Esclarmonde* (Massenet) ; *la Princesse jaune* (Saint-Saëns).

NICE-CANNES-JUAN-LES-PINS (249 m.) :
12 h. 30, Orchestre. ⁂ 13 h., Instruments à vent et à corde. ⁂ 13 h. 20, Radio-variétés. ⁂ 20 h. 45, Romances, mélodies et chansons. Musique moderne.

RADIO-STRASBOURG (345 m.) :
11 h. 30, Musique enregistrée. ⁂ 13 heures, Musique enregistrée. ⁂ 13 h. 45, Causerie. ⁂ 17 h., Musique de jazz. ⁂ 18 h. 30, Musique enregistrée. ⁂ 19 heures 45, Musique enregistrée. ⁂ 20 heures 30, *Sixième symphonie* (Beethoven) ; *Sonate en ré pour deux pianos* (Mozart) ; *la Vestale* (Spontini) ; *Romance pour cor et orchestre* (Saint-Saëns) ; *Rapsodie d'Auvergne* (Saint-Saëns) ; *Rapsodie norvégienne* (Lalo).

RADIO-TOULOUSE (381 m.) :
12 h. 45, Orchestre classique. *Troisième symphonie dite héroïque* (Beethoven). ⁂ 13 h., Mélodies. ⁂ 13 h. 15, Orchestre argentin. ⁂ 17 h. 15, Guitare hawaïenne. ⁂ 17 h. 30, Chansonnettes. ⁂ 17 h 45, *Faust* (Gounod). ⁂ 18 h., Orchestre divers. ⁂ 18 h. 15, *Grisélidis* (Massenet) ; *Lohengrin* (Wagner). ⁂ 18 h. 45, Petits ensembles. ⁂ 19 h., Disques. ⁂ 19 h. 15, Chansonnettes. ⁂ 19 h. 45, Musique de danse. ⁂ 20 h., Orchestre viennois. ⁂ 20 h. 30, Extraits de films. ⁂ 20 h. 45, Orchestre symphonique. ⁂ 21 h., Orchestre. ⁂ 22 h., Guitare. ⁂ 23 h. 30, Fantaisie sur *Coppélia* (Delibes).

ETRANGER

Concerts

DAVENTRY (National, 1.554 m.) :
12 h., Disques. ⁂ 12 h. 40, Récital d'orgue. ⁂ 13 h. 30, Disques. ⁂ 16 h. 45, Concert. ⁂ 18 h. 30, Orchestre. ⁂ 21 h. 35, Musique militaire : *l'Adieu des gladiateurs* (Blankenburg) ; *Rosemonde* (Schubert) ; *Aïda* (Verdi) ; *Chansons de soldats* (Gungl) ; *Intermezzo* (Macbeth) ; ballet de *Faust* (Gounod). ⁂ 23 h., Musique de danse.

DAVENTRY (Centre, 398 m.) :
12 h., Musique d'orgue. ⁂ 14 h., Concert. ⁂ 18 h. 30 Récital de piano. ⁂ 19 h., *Le Beau Danube bleu* (J. Strauss) ; *Vous êtes le plaisir de mon cœur* (Lehar) ; *la Rose de Damas* (Chopin) ; *Sérénade* (Heykens) ; *le Mikado* (Sullivan) ; *air de Londonderry* (O'Connor Morris). ⁂ 20 h., Orchestre. ⁂ 22 h. 35, Danse.

LONDRES (Régional, 356 m.) :
12 h., Musique d'orgue. ⁂ 13 h., Concert. ⁂ 14 h., Concert. ⁂ 16 h. 30, Concert. ⁂ 18 h. 30, Concert. ⁂ 20 h., Orchestre de danse. ⁂ 21 h., *Première suite pour orchestre* (Bartok) ; *Rapsodie pour piano et orchestre* (Bartok) ; *le Mandarin épatant* (Bartok). ⁂ 22 h. 35, Danse.

BERLIN (418 m.) :
16 h. 40, Chansons. ⁂ 18 h. 10, Orchestre. ⁂ 20 h. 10, Concert. ⁂ 21 h. 10, Concert et danse. ⁂ 23 h., Cabaret.

LANGENBERG (473 m.) :
16 h., Concert. ⁂ 21 h. 20, Orchestre.

STUTTGART-MUHLACKER (360 m.) :
12 h. 20, Disques. ⁂ 19 h. 5, *Suite de ballet* (Max Reger) ; *les Noces de Figaro* (Mozart) ; *Per pieta non ricercate* (Mozart) ; *Elisir d'amour* (Donizetti) ; *la Force du destin* (Verdi) ; *Symphonie en ut mineur* (J. Brahms). ⁂ 21 h. 40, Orchestre.

VIENNE (516 m.) :
16 h., Orchestre. ⁂ 18 h. 20, Violoncelle : *Larghetto* (Mozart) ; *Valse* (Joh.-Nep. Hummel) ; *Humoresques* (K. Zahradnik) ; *Madrigaux* (Fr. Drdla) ; *Danse du diable vert* (G. Cassado) ; *Danse des elfes* (D. Popper). ⁂ 19 h. 45, *Le Rossignol*, opéra en deux actes. ⁂ 21 h. 30, Danse.

BUDAPEST (550 m.) :
16 h. 30, Concert. ⁂ 18 h., Concert. ⁂ 21 h. 30, Orchestre tzigane.

BARCELONE (349 m.) :
20 h. 30, Disques. ⁂ 21 h. 5, Orchestre. ⁂ 22 h., Récital de chant. ⁂ 22 h. 20, Musique de danse.

ROME (441 m.) :
11 h., Disques. ⁂ 11 h. 45, Concert. ⁂ 16 h. 50, Concert vocal. ⁂ 18 h. 30, Concert : *Sang viennois* (Strauss) ; *la Belle Galathée* (Suppé) ; *Qui croit à l'amour* (Gross) ; *Toto* (Lanzetta). ⁂ 18 h. 50, Musique reproduite. ⁂ 19 h. 45, *La Maison des trois Grâces*, opérette de F. Schubert.

BRUXELLES (508 m.) :
13 h. 45, Disques. ⁂ 17 h., Orchestre. ⁂ 18 h., Disques. ⁂ 18 h. 15, Récitations. ⁂ 18 h. 30, Disques. ⁂ 20 h., *La Muette de Portici* (Auber) ; *Petite suite* (Jongen) ; *le Barbier de Séville* (Rossini) ; *Danses fantastiques* (Turina) ; *Première rapsodie* (Liszt) ; *Petite suite de concert* (Coleridge-Taylor). ⁂ 21 h., *Tarentelle* (Saint-Saëns) ; *Kamarinskaïa* (Glinka) ; *Danses norvégiennes* (Grieg) ; *Thème et variations* (Pugno) ; *Fragments poétiques* (B. Godard) ; *Tannhauser* (Wagner).

LAUSANNE (459 m.) :
11 h. 45, Disques. ⁂ 16 h. 30, Disques. ⁂ 17 h., Concert. ⁂ 18 h. 1, Disques. ⁂ 19 h. 45, *la Rose du chalet*, opéra-comique en un acte, et *Jeannedon*, opérette en un acte.



Le Phoscao constitue l'aliment idéal pour le premier repas du matin. Le thé et le café ne font que donner un coup de fouet à l'organisme, tandis que le Phoscao nourrit, fortifie et stimule sans fatiguer l'estomac ; il convient à tous les tempéraments et son régime est conseillé par les médecins aux bien-portants comme aux malades, aux convalescents, aux anémiés, aux vieillards, aux nourrices, aux dyspeptiques et à tous ceux qui digèrent difficilement la nourriture ordinaire.

PHOSCAO

LE PLUS PUISSANT DES RECONSTITUANTS — LE PLUS EXQUIS DES DÉJEUNERS

LE PLUS PARFAIT RÉGULATEUR DES FONCTIONS DIGESTIVES

ENVOI GRATUIT D'UNE BOITE-ÉCHANTILLON

A. DARDANNE & FILS, *Docteurs en pharmacie*, 12, rue de la Tour-des-Dames, Paris-9e — 277

Bulletin commercial du 3 mars

Marché des Halles centrales

Beurres. — Le kilo : beurres en mottes centrifuges Normandie, 23,20 ; Charente, Poitou, Touraine, 23,80 ; autres provenances, 22 ; beurres malaxés Normandie, 22 ; Bretagne, 21,50 ; autres provenances, 20,50 ; beurres en 1/2 kilo, provenances diverses, 20,50.

Œufs. — Le mille : Picardie, Normandie, 480 à 650 ; Brie, Beauce, 510 à 630 ; Bretagne, 440 à 530 ; Poitou, Touraine, Centre, 450 à 650 ; Champagne, Bourgogne, Bourbonnais, 530 à 580 ; Auvergne, Midi, 500 à 550.

Fromages. — Les dix : Brie moyen moule, 120. Le cent : coulommiers divers, 340 ; camemberts Normandie, 390 ; divers, 235 ; mont-d'or, 140 ; gournay, 115 ; pont-l'évêque 410 ; chèvre, 300 ; neufchâtel, 110. Le kilo : gruyère comté, 11,80 ; hollande, 9,50 ; fromage bleu, 10 ; port-salut, 10,50 ; roquefort, 18.

Bœuf. — Le kilo : quartier derrière, 11 ; quartier devant, 6 ; aloyau, 14 ; train entier, 10,50 ; globe, 9,50 ; cuisse, 7,50 ; paleron, 7 ; bavette, 7.

Veau. — Le kilo : entier, 13,50 ; pan à 9 côtes, 15,50 ; longe complète, 10.

Mouton. — Le kilo : agneau de lait, 10,50 ; entier, 15 ; gigot, 19 ; épaule, 12,50 ; milieu à 8 côtes, 20 ; poitrine, 7,50.

Porc. — Le kilo : demi, 8,50 ; longe, 13 ; rein, 10,50 ; jambon, 11,50 ; poitrine, 8,50 ; lard, 5.

Volailles. — Le kilo : canard nantais, 28 ; lapin gâtinais mort, 11,25 ; vivant, 7,75 ; oie morte, 12 ; poulet mort Bresse, 25 ; vivant Gâtinais, 15 ; poule morte Bretagne, 15,50. La pièce : pigeon moyen mort, 8.

Poissons. — Le kilo : homard vivant, 22 ; mort, 13 ; limande, 4,50 ; sole, 20 ; maquereau gros, 7 ; petit, 8 ; merlan ordinaire, 3,25 ; raie, 4 ; anguille vivante, 16 ; harengs, 4 ; carpe morte, 5,25 ; tanche vivante, 7,50. Le cent : écrevisses moyennes, 100. Les cent kilos : moules, 75. Le mille : escargots petits gris, 60.

Marché de la Villette

	Amenés	Invendus	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bœufs	1.463	87					
Vaches	796	56	239	137	643	160	
Taureaux	236	12					
Veaux	1.470	71	235	78	399	65	
Moutons	7.709	6	342	246	1.400	400	
Porcs	2.224	6	2.308	2.093	400	250	

Cours officiels 1re, 2e, 3e qualités, officieux extra

	VIANDE NETTE 1re qual.	2e qual.	3e qual.	Extra	Poids vif
Bœufs	8.20	6.90	5.60	9.10	5.30
Vaches	8.00	6.40	5.30	10.00	4.40
Taureaux	6.40	5.70	5.30	7.00	4.35
Veaux	12.30	10.60	8.60	14.00	5.42
Moutons	15.20	10.70	8.20	17.00	5.90
Porcs	9.00	8.14	6.90	9.20	6.50

Porcs (poids vif). — Première qualité, 620 ; deuxième qualité, 570 ; troisième qualité, 420.

On cote approximativement les 150 kilos : *Bœufs.* — Choix, 430 à 470 ; première qualité, 370 à 410 ; entre-deux, 290 à 350 ; fournitures, 260 à 290.

Génisses. — Choix, 430 à 480 ; ordinaires, 390 à 410.

Vaches. — Bonnes, 380 à 410 ; ordinaires, 300 à 360 ; médiocres, 230 à 300 ; viande à saucisson, 150 à 200.

Taureaux. — Extra, 280 à 310 ; ordinaires, 230 à 260.

Veaux. — Brie, Beauce, Gâtinais, 540 à 650 ; manceaux, 480 à 530 ; service, 420 à 500.

Agneaux. — Extra, 780 à 830 ; ordinaires, 560 à 700.

Moutons. — Choix, 750 à 780 ; ordinaires, 460 à 670.

Brebis. — Bonnes, 420 à 480 ; vieilles, 270 à 320.

Porcs (le kilo vif). — Extra, 6,30 à 6,50 ; maigres, 6 à 6,30 ; gras, 5,90 à 6,20 ; Midi, 5,70 à 6,20 ; Ouest, 5,80 à 6,20 ; fonds de parquets, 5,60 à 5,80 ; coches, 3,60 à 4,80.

N.B. — La Bourse de Commerce de Paris est fermée à l'occasion de la Mi-Carême.

Marché du Havre

Cotons. — Mars, 243 ; avril, 243 ; mai, 245 ; juin, 244 ; juillet, 248 ; août, 249 ; septembre, 248 ; octobre, 250 ; novembre, 251 ; décembre, 252 ; janvier, 254 ; février, 253. — Ventes : 700 balles.

Cafés. — Mars, 223,25 ; avril, 223,50 ; mai, 222,75 ; juin, 222,25 ; juillet, 221,25 ; août, 220,75 ; septembre, 220 ; octobre, 220 ; novembre, 220 ; décembre, 219. — Ventes : 2.000 sacs.

Laines. — Mars et avril, 490.

LONDON MIDLAND AND SCOTTISH RAILWAY

Une rude épreuve

Le Grand National sera couru pour la quatre-vingt-douzième fois le 18 mars sur un parcours de plus de 7 kilomètres, coupé de 32 formidables obstacles, au champ de courses d'Aintree, près de Liverpool, et constituera, comme les années précédentes, en dehors même de son intérêt hippique, un spectacle sensationnel.

A cette occasion, la Compagnie anglaise du L.M.S., en accord avec la Compagnie du Nord et la Société de navigation A.L.A., émettra des billets spéciaux à prix très réduits, valables 15 jours, au départ de Paris, pour Londres et pour Liverpool, via Dunkerque et Tilbury, les 16 et 17 mars.

D'autre part, des trains spéciaux à places limitées seront mis en marche le jour de l'épreuve entre Londres et le champ de courses.

Pour tous renseignements, horaires, billets, s'adresser à l'agence du L.M.S., 12, boulevard de la Madeleine, à Paris, à la gare du Nord ou aux principales agences de voyages.



OFFRE GRATUITE

Pour tout achat d'une chambre nous offrons gratuitement :
1 SOMMIER — 1 MATELAS — 2 OREILLERS — 1 TRAVERSIN — 1 COUVERTURE — 1 COUVRE-PIEDS — 2 CHAISES ASSORTIES —
Pour une salle à manger : 1 DIVAN ET UN OBJET D'ART —

No 875 CHÊNE MASSIF — SACRIFIÉE AVEC LA LITERIE ET LES CHAISES Soit : 12 PIÈCES 2475

No 878 RONCE DE NOYER VERNIE — SACRIFIÉE AVEC LA LITERIE ET LES CHAISES Soit : 12 PIÈCES 2975 f.

No 898 CHÊNE CIRÉ — SACRIFIÉE AVEC 1 DIVAN ET 1 OBJET D'ART 1635 f.

AUTRES AVANTAGES — LIVRAISON GRATUITE — EXPÉDITION FRANCO A DOMICILE — REMBOURSEMENT DES FRAIS DE VOYAGE — FACILITÉS DE PAIEMENT — CADEAUX — CERTIFICAT DE GARANTIE

AU BOIS DORÉ

"LES SPÉCIALISTES DIPLÔMÉS"
109 Bd de SÉBASTOPOL — PARIS — (2e)
MÉTRO : RÉAUMUR-SÉBASTOPOL
Face le square des Arts-et-Métiers

CATALOGUE GRATUIT

BON POUR UN CATALOGUE GRATUIT
Adresser ce bon AU BOIS DORÉ 109 Bd SÉBASTOPOL, PARIS-(2e)
M. ____
Adresse ____
184

Petites Annonces

Les dates d'insertion ne sont pas garanties. Le JOURNAL se réserve de refuser certains textes, même réceptionnés et payés.

La ligne comporte 30 lettres ou chiffres. Voir les prix en tête de chaque rubrique.

Nos guichets de réception ferment à 19 heures précises (12 h. dim. et fêtes).

VILLEGIATURES R. S.

La Campagne

TOURAINE. Au grand Château de Verneuil-sur-Indre (Indre-et-Loire). Hôtel-Pension (Maison de repos). Ouv. toute l'année. Cuis. soignée. Eau courante, électr., superbe propriété 300 hectares, cadre grandiose, chasse, pêche, tennis, vaste garage. Pension dep. 40 frs par jour. Situation unique. — Ecrire au Gérant.

DEMANDES D'EMPLOIS 7 fr. la lig.

GENS DE MAISON

Dame 40 ans, ayant auto demande place, peut aider ménage et conduire dans Paris. Ecrire Ory, [illegible] Journal.

Dame très dévouée ch. pl. [illegible]

EMPLOIS DIVERS

Ménages

Ménage sér. prof. cherche gérance café-rest.-hôt. Paris, pouv. dép. caution, peut fourn. référ. 1er ordre, polyglotte. Ecrire NOX, 437, Journal.

Dames

[illegible]

Hommes

Marocain offre ses services à Cos, indust., arts, pr tt trav. pr sa introduction au Maroc. Référ. Ecr. Casablanca B. P. [illegible]

Chef-compt. [illegible]

Chef comptable [illegible]

COMPTABLE gde prat. des comptes [illegible] Jour compt. Ecr. Boîte 121, Bur. Central 9e.

DEMANDES D'OUVRAGE 12 fr.

Tous trav. dactylog. courrier [illegible] l'anglais. S'adr. Carvi, [illegible]

Messieurs [illegible]

GARDES D'ENFANTS 12 fr.

Enfants Bébé, 2 à 10 ans. [illegible] BOUGIVAL.

Pouponnière [illegible]

DEMANDES de REPRES. COMM. 15 fr.

[illegible]

OFFRES D'EMPLOIS 15 fr. la lig.

GENS DE MAISON

[illegible]

EMPLOIS DE BUREAU

Sténos, Dactylos

[illegible]

CORRESPONDANCE

Représentants et placiers

Représent. [illegible]

REPRESENTANTS sont demandés pr placer nos merveilleux bouchons en liège de qualité [illegible] des Epiciers, Droguistes, Quincailliers, Pharmaciens, Cafés, Hôtels, etc. [illegible] Ecrire à Bouchonnerie [illegible] MONT-DE-MARSAN (LANDES).

GUIDES [illegible]

Fabrique de [illegible]

SITUATION LUCRATIVE

indépendante, ou capital, de REPRESENTANT, offerte par les Membres de l'Union Nationale du Commerce Extérieur. Dem. brochure 8 gratis à son Ecole Supérieure de Représentation, 3 bis, rue d'Athènes, 3.

U. C. Alimentaire, [illegible]

Vendeurs et Vendeuses

Vendeuse ayant bon. exp. [illegible] vente, [illegible] 45, avenue d'Orléans.

Couture, confection, modes

On demande Ouvrières spécialistes dans les costumes marins. WEST-END Tailors, 16, Rue Auber, 16, PARIS.

INDUSTRIE

Techniciens et dessinateurs

Ingénieur dessinateur 30 à 35 ans, ayant pratique de bureau, auto, moteur ou machine [illegible] PACI, No 8938, [illegible] qui transmettra.

AUTRES EMPLOIS SPECIFIES

Bons ébénistes pour montage meubles exigé très sérieuses références. Tarte, 9, rue Saint-Blaise, 20e.

SITUATION sérieuse et d'avenir offerte par Cie d'ASSURANCES GENERALES, S. R. de Richelieu, fondée en 1819, de bonn. prés. Débuts, Paris et rég. parisienne, à MM. Français. Gains importants dès 1re ann. S'cond. adr. et art. Bne instr. adr. réf. Ne sera pas répondu. Lett. de prés. de 2 à 5 h. — Demander M. DELVIT.

OCCUPATIONS DIVERSES 20 fr.

Chez soi. Ecritures b. gain, sérieux et fac. Madame HU, Saint-Pol (Pas-de-Calais).

Urgent. Mass. libres. 1.500 à 3.000 p. mois. Trav. à p. [illegible] Ecr. VY BODE, 5, rue de Rome.

CHEZ SOI trav. décorati. à la portée de tous. Bons gains. Echantillons gratis. Ecr. ARTS MANUELS, Service 1, à LYON.

CHEZ SOI. Ecritures faciles [illegible] Ecr. Globe Affaires, [illegible] Versailles.

Bons gains à coll. [illegible] ALBERT [illegible] NICE.

Affaire ne subissant aucune crise en pleine extens. a besoin pr son développ. de co. [illegible] actifs, cap. initiative. Bonne [illegible] Gains import. dès début. Possibilité de situat. premier ordre. Voir M. [illegible] 60, bd Malesherbes, de 9 h 30 à 12 h. et de 2 h. 30 à 5 h. Ne pas écrire.

Dem. Monsieur ayant voiture, [illegible] bon pourcent. si [illegible] Voir M. Lepage, 106, bd Voltaire.

OFF. et DEM. COMMERC. 30 fr.

Importante usine anglaise de produits alimentaires serait désireuse entrer en relations avec maison française susceptible faire fabriquer ses produits en Angleterre. Ecrire Case 67 F, Agence Havas, LILLE.

LEÇONS 12 fr. la lig.

[illegible]

JEUNE ALLEMANDE donnerait leçons particulières. — Ecrire Madame LEU, 5, rue Georges-Ville, PARIS (16e), ou téléphoner Passy [illegible]

INSTITUT. ECOLES et COURS 20 fr.

LANGUES [illegible] Montmartre.

Apprenez Massage, Pédic., Coiff., Manucure, Ecole Américaine, 150, rue de Rivoli.

ACADEMIE PARISIENNE de COIFFURE [illegible] 28e année. 96, bd SEBASTOPOL (Réaumur).

CINQ langues, Cachet de 5 leç. à fr. [illegible] 2, bd Italiens. 5

STENO apprise en 20 leçons [illegible] chez DUPLOYE, 36, r. Rivoli. DACTYLO, COMPTABILITE, ANGLAIS, STENO ANGLAISE appr. rapidem. Cours le jour, le soir ou p. corresp. Placem. assuré. Cours coll., masc., fém., 30, rue Réaumur.

OCCASIONS 20 fr. la lig.

AMEUBLEMENT

Beaux meubl., obj. d'art, bureaux avantag. Paris-Occasions, 150, r. Lafayette. Achats.

En raison de la crise act. [illegible] ATEL. MEUBLE-BIEN, 85, r. d'Hauteville (près Bd Barbès).

ALESIA Mobiliers, 128 bis, rue d'Alésia, 14e. CAUSE DEMOLITION PROCHAINE Réalisat. générale, vil prix, stock immense mobiliers luxueux, simples, literie, couvert.

GRANDE VENTE de mobiliers modernes ayant figuré à différentes expositions cédés av. d'énorm. rabais. SALLES VENTES MONTMARTRE, 15, rue Fontaine, PARIS.

SALLE DE VENTES HAUSSMANN 136, Boulevard Haussmann, 136. Vente à très bas prix quantité mobiliers riches et simples, tablx, obj. d'art, argenterie, lustr., tapis, tapisserie, etc. Exp. monde ent.

VETEMENTS

Paul MAX achète au maximum tous vêtements d'occ. beau. dam. [illegible] V. à domic. Ecr. 12, r. Pyrée (Arch. [illegible])

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Piano salles 1.700 frs. 26, boulev. Voltaire.

PLEYEL Occ. uniq. [illegible]

Pilleveau, urg. Boucherie, 24, r. du Poteau.

AUTOS

Torpédo Ford 4 places 7.300 frs. 35, rue Lecourbe. [illegible]

CHIENS

Loulous, pékin., griffons, fox. 26, r. Maubeuge. T. races, exp. ts pays. 41, r. Pessart, Bois [illegible]

LOCATIONS 20 fr. la lig.

NON MEUBLES (Paris et Seine)

Offres d'appartements

GARCONNIERE luxueuse [illegible] 16 Héliopolis, av. d. Villiers, Mo Champerret.

Appartements 1 pièce, 2 pièces, 3 pièces, avec tt conf. A part. de 2.500. S'adr. Architecte, 219, r. Croix-Nivert. Tél. Vaug. 33-95.

A louer de suite [illegible] r. St-Charles, tr. b. appts 2 et 3 p. [illegible]

SAINT-MANDE, 18, avenue Sainte-Marie, 69, r. de la République (Mo Pte-Dorée). Bois [illegible] 245 appts [illegible] Renseignements : Provence 23-12.
2 p., log., s. de b., w.-c., cave, etc. dep. 1.300.
3 p., [illegible] w.-c., cave, etc. dep. 7.500.
4 p., s. de b., w.-c., cave, etc., depuis 5.300.
4 pièces, salle de bains, w.-c., cave, dep. 7.300.

Saint-Mandé 1, r. de Verdun. [illegible]

Garçonnières [illegible] Vr 16 bis r. Pierre-Picard (Mo Anvers).

Monceau 3 p. [illegible]

A LOUER SUR GRANDE VOIE
Appartements moyens, tt confort moderne. Chauff. cent., chaude, ascens., [illegible]
2 p. [illegible]
Atel. d'art., chamb., cuis., s. de b. 1.000.
S'adresser 300, 302, 306, rue des Pyrénées.

CHAMP-DE-MARS, [illegible] 5.000. — 2, rue de la Cavalerie, de 10 à 16 h.

9e. 30 bis, R. CHAPTAL. [illegible]

A LOUER Libre de suite, beaux appartements sur rue 6 pièces, chauffage central, salle de bains, plein centre quartier Madeleine. S'adresser 21, rue Godot-de-Mauroy. Prix [illegible]

Bd Raspail même. Imm. gd luxe av. guerre. APPART. [illegible] THOMAS [illegible] Lamarck.

Asnières [illegible]

Environs de Paris

Aubervilliers [illegible]

MEUBLES (Paris et Seine)

Appartements

A louer pr mois ou prix Pâques à oct. villa [illegible]

Luxembourg. Les plus beaux apparts [illegible] 38 bd Port-Royal [illegible]

[illegible]

Appt meublé 4 pièces, cuis. bains, ch. [illegible] Agar (16e).

[illegible]

Faire square [illegible]

Appart. dep. 600, chambre cuisine [illegible] avenue [illegible]

[illegible]

Chambres

[illegible]

Hôtel Daniel, 24, r. Caulaincourt, [illegible]

[illegible]

CHOISISSEZ
pour le même prix le plus beau quartier. La Boétie, St-Augustin, ch. tt conf. [illegible] TEL. BOCHAMBEAU, 4, r. La BOETIE.

[illegible]

Pensions de famille

Chamb. pens. [illegible] Labbé, 142, rue de la Tour, 16e.

Les demandes d'inscription pour la
MAISON DE RETRAITE D'AUTEUIL
sont reçues dès maintenant
GRAND CONFORT MODERNE
Cuisine soignée et de régime. Prix de [illegible] fra par mois, concierge, logem., nourrit., serv., chauff., éclair. (non compr. blanchiss.). Possibilité de conserver son mobilier.
Ouverture en Novembre 1932
Renseignements gratuits sur demande. S'adresser 20, rue de Turbigo (3e arrond.).
Ch. et pens. 1 et 2 pers. px mod. [illegible] r. Lafayette.

CESS. BAUX et LOC. COMM. 25 fr.

Cession de baux

MAISON FONDEE EN 1811. BOUTIQUES, bien situées, pr tt commerce. Tous commerces de dames et de luxe. Tous prix, tous quartiers. Chez le spécialiste réputé Cabinet LE BAIL, 82, Chaus.-d'Antin. [illegible]

Magasins et boutiques

A LOUER, boutiques de 4.000 à 13.000 fr. S'adr. s place 300-[illegible] r. des Pyrénées.

Petites PROPRIETES (Ach. et Vente) d'une valeur ne dépassant pas 150.000 francs
Ces insertions paraissent les mercredis et samedis dans la Rubrique Spéciale :
IMMEUBLES, PROPRIET. TERRAINS
sous le titre « PETITES PROPRIETES » au prix de 20 francs la ligne.
Leur réception à nos guichets s'arrête les mardis et vendredis à MIDI.

FONDS DE COMMERCE 25 fr.

INDUSTRIE HOTELIERE

Hôtels Bureaux

SENSATIONNEL AVEC 35.000 HOTEL voyag. et tour. [illegible] Nos av. [illegible]

260.000 D'AFFAIRES
[illegible] Etude MOULIN SPECIALISTE DE LA PROVINCE.

Dames un million [illegible] Hôtel Meublé [illegible]

Hôtel, place Blanche [illegible]

AYRAULT à enlever av. 75.000 [illegible] bd Sébastopol.

HOTEL TERMINUS
La meilleure affaire de ville importante vallée du Rhône, tt dern. conf. Toujours complet, beau bail, beau salon, gds et belles salles, gde terrasse fermée, Garage.

150.000 DE BENEFICES
JAC à saisir avec cpt de [illegible] bd Magenta, Paris **175.000**

MAIS. MEUBL. [illegible]

Hôtels Cafés

Hôtel Café 15 Nos bail [illegible] 35.000 avec 35.000 frs. GORDON et Cie, 11, Boulevard Montmartre.

HOTEL 1er ordre [illegible] Avec 40.000

DOMAL 40, Faubourg Montmartre.

Occasion unique av. 80.000
Hôtel café [illegible] pl. place, prise, et champ de foire [illegible] **400.000** [illegible] EST-OFFICE, 16, bd de Strasbourg.

CAUSE DIVORCE, AFF. A DOUBLER JOLIE BANLIEUE, 20 M. St-LAZARE HOTEL-CAFE-BILLARD-DANCING Emplacement superbe. Café-Bar-Café-Caisse Superbe salle de bal, pour faire noces et banquets [illegible] Affaires [illegible]

A ENLEV. MEME av. 70.000
MARVAS spécialiste Hôtels-Cafés 41, boulevard Magenta, 41

HOTEL CAFE CAISSE [illegible]
RECETTES PROUVEES [illegible] **BOUQUANT** 25, bd Poissonnière.

Hôtels-Restaurants et Pensions

HOTEL NORMANDIE
bien situé sur Rte Nation, région tourist. 28 Nos, tout conf. [illegible]
60.000 BENEFICES
Gde terrasse, hall [illegible]
MAUGER Mr Le Pelletier 60.000 15, r. la Victoire

[illegible]
HOTEL 10 Nos Café [illegible]
BENEFICE NET 60.000 par an [illegible]
MARTINAGE 29, rue Taitbout, 38, Chaussée-d'Antin

Hôtel 20 Nos seul face gare [illegible]
AFF. 300.000 [illegible] AVEC 100.000 frs. **SIMFOR** Actes gratuits, 28, r. Turbigo.

PENSIONS FAMILLE [illegible]

HOULETTE à débattre, facilités. 4, bd Sébastopol.

Hôtel, Vins, Tabac [illegible] bd Magenta.

PENSION de FAMILLE [illegible]

Duvignon [illegible]

BARS, CAFES, RESTAURANTS

BAR Moderne Emplacem. de choix, ville [illegible]
BENEF. NETS 150.000
[illegible]
BERTIN [illegible] Magenta. Mo Barbès

Gd LIQUORISTE Façade [illegible]

JOLI CAFE PLAT DU JOUR [illegible]
DUTHIL Av. RESTAUR. [illegible] Alexandrie, ald.

Cède VINS-LIQ.-PLAT faisant 300.000 d'aff. par an dont moitié buvette, banlieue proche, logem. 3 pces, loyer 2.000 Tenu 4 ans. Belle installation moderne.
BEAUJOLIN AVEC 25.000 [illegible]

CAFE-BAR quart. Halles, installat. parf. Aff. [illegible] Bail et loy. intéres. Travail bon pourcent. A enlever avec 30.000 francs comptant.
AGNUS PERE 14, rue Coquillière (ble année).

TABAC Café sans épicer. [illegible]

FORMIDABLE OCCASION TABAC FACE GARE
Comptoir moderne, gde Préfecture, Midi. [illegible]
MAUGER 15, r. la Victoire Le Pelletier **200.000**

CAFE CAISSE BONNE AFFAIRE SUD-OUEST [illegible]
AFF. 200.000, AV. 60.000 Cpt
[illegible]
SIMFOR PRIX TOTAL 130.000 28, r. Turbigo. Actes gratuits.

GRAND CAFE-BAR GRANDE VILLE [illegible] GORDON et Cie, 11, bd MONTMARTRE

République, bar fer à cheval [illegible] GORDON et Cie, 11, bd MONTMARTRE

GRAND CAFE CAISSE
Affaire luxueuse ultra-moderne, le meilleur empl. de grande ville de l'Ouest, 2 très belles salles. Billards, matériel dernier chic. Caisse enregistreuse.
175.000 DE BENEFICES
JAC à saisir avec cpt 36, bd Magenta, Paris **200.000**

LIQUORISTE Grands Boulevards [illegible]

Tabac-Liq. [illegible] **40.000** EST-OFFICE, 16, bd de Strasbourg.

GERANCES ET DEPOTS

450 fr. par jour dans [illegible] **DEPOT de Vins** [illegible]

VINS de FRANCE, 6, r. Pouchet
Paris, demandent plusieurs ménages pour DEPOT VINS à COLOMBES, avec 8.000. EPICERIE-VINS à CLICHY, avec 8.000. Beau DEPOT à ST-DENIS, avec 25.000. Bien logés, gros gains. Voir ensemble.

DEPOTS de VINS [illegible]

Demande [illegible] STAR. TALBERT, 56, fg Montmartre.

(Voir la suite en 8e page)

PALAIS DE LA NOUVEAUTÉ

7 à 17 Bd BARBÈS

SAMEDI 5 MARS & JOURS SUIVANTS

Ouverture de la saison



F. 05249. ROBE belle popeline de laine, noir, vert bronze, bleu roy ou nègre ; col et revers crêpe de chine, jupe ornée pli creux devant. 55.

H.10978. COSTUME TAILLEUR lainage fantaisie castor ou gris, jaquette doublée soie, jupe à plis. Bustes 36 - 38 - 40. 89.

H. 10979. CHEMISIER crêpe de chine artificiel blanc, rose ou nattier, sans manches. Bustes 36 - 38 - 40. 23.

F. 05248. COSTUME TAILLEUR draperie fantaisie grisaille ou beige, entièrement doublé, jupe forme. Tailleur 129. 98. Même genre en bel ottoman noir ou marine, jaquette croisée, col et poches. Tailleur 169. 139.

G.09535. MANTEAU belle diagonale unie pure laine, castor, roy ou vert, jolies découpes, garni poches, entièrement doublé soie. 159.

AE. 29635. PARDESSUS demi-saison belle draperie chevrons gris mode. 175.

BF. 30475. POUR JEUNES GENS De 15 à 18 ans. 165.

R.18715. TABLIER-BLOUSE pour dames, forme manteau ; Vichy écru, nattier, mauve ou gris, col formant opposition. 12.90

B. 1920. PYJAMA pour dames, nansouk saumon ou parme, uni fantaisie. Du 42 au 48. 25.

E. 06191. BÉRET paille brillante, ruban. Noir, marine, marron ou vert. Entrées 53-55-57-58. 23.

U. 22903. CARRÉ crêpe de chine belle qualité, impressions nouvelles sur tous coloris mode. 15.50

J. 11312. PULL-OVER, laine blanche, citron, nattier, amande, beige, saumon ou nil, sans manches, mailles fantaisie. 35.

BF. 30471. MARIN ANGLAIS serge marine pure laine. 3 à 6 ans 85. 7 à 9 ans 95. 10 à 12 ans. 105.

C. 02687. EXCEPTIONNEL. POCHETTE box, fermoir tabatière ; doublée façon peau, applique fantaisie, grande glace biseautée, 0×24. Noir ou marron. 26.

LAINAGES fantaisies, genre nouveau pour robes tailleur demi-saison. Coloris tons mélangés beige ou gris marengo. Largeur 90/92. Le mètre. 6.90

POPELINE pure laine pour robes ou jupes plissées. En noir seulement. Largeur 92 cm. Exceptionnel. Le mètre. 7.50

TRAVERSINE pure laine, décatie, marine, noir ou coloris mode pour costumes. Largeur 140. Le mètre. 17.

IMPRESSION D'ALSACE sur toile mi-soie, petites fleurettes multicolores sur fond noir, marine, havane ou nattier, pointillé blanc ; pour toilettes printanières. Largeur 90/92. Le mètre. 6.50

L.13010. RICHELIEU vachette box calf havane, semelle cuir. Du 39 au 46. 59.

M. 14048. SOULIER décolleté verni, double peau, talon mode. 39.

M.46030. CHARLES IX verni, double peau. Du 23 au 27. 39. Du 28 au 34. 48.

M.14017. CHARLES IX box marron, talon petit cubain. 49.

U. 22902. GANTS suède chevreau, forme saxe, hauteur 4 boutons, nuances fines. 15.

K. 12810. CHAUSSETTES fil, fantaisie ou baguettes brodées, nuances mode. 12.75

T. 21370. CHEMISE percale d'Alsace fond uni bleu ou beige, pochettes mousquetaire. 2 cols. 16.90

Voici le moment
de votre
Cure de Richelet

Ceux qui ont peur du printemps. - Comment le printemps nous "travaille". Recrudescence des maladies de la peau, des douleurs, des rhumatismes et aggravation des mauvaises circulations et des phénomènes congestifs. Pourquoi les maladies des femmes se fixent à cette époque.

Au printemps, c'est un renouveau dans toute la nature. Les bourgeons des arbres font éclater leur enveloppe, les oiseaux préparent leur nid, les animaux domestiques ou sauvages subissent la grande loi de l'amour.

L'homme aussi est soumis à ces influences mystérieuses. Il sent en lui bouillonner son sang. Mais, pour le malade ou le demi-malade, le printemps marque un accroissement de ses misères. L'arthritique surtout voit redoubler ses maux. L'arrivée du printemps lui est signalée par une recrudescence de ses vieilles douleurs, voire même par une crise de rhumatisme aigu ou encore en récidive. S'il est atteint d'une maladie de peau, cette dermatose s'étend et s'aggrave : dartres, furoncles, acné, eczémas variés, psoriasis, herpès, reçoivent du printemps comme un coup de fouet et les pénibles démangeaisons du soir s'exaspèrent, rendant la vie plus insupportable que jamais. L'arthritique redoute encore le printemps pour la gêne que cette saison apporte à la circulation du sang : la pression sanguine augmente, mais l'élasticité des artères et des veines n'augmente pas parallèlement. De là de multiples symptômes de congestion, plus ou moins accentués, selon l'état antérieur de l'organisme. Les insomnies de l'artério-scléreux s'allongent, l'étau qui lui serre la tête lui paraît s'être encore resserré, ses vertiges deviennent plus intenses et plus rapprochés. Le variqueux voit ses jambes enfler davantage, la redoutable phlébite, avec ses dangers d'embolie et d'ulcère, précise contre lui ses menaces. La femme qui a mal dans le ventre a des époques plus douloureuses : elle se sent exposée aux fibrômes et tumeurs, aux métrites, aux salpingites, aux ovarites ; sa constipation devient opiniâtre.

Les gens qui se portent à peu près bien sont désagréablement impressionnés par le printemps : ils éprouvent des sensations indéfinissables venant des organes internes, des migraines plus ou moins tenaces, des nausées, des troubles d'appétit. Ce sont là des signes avant-coureurs de neurasthénie et qui indiquent qu'il est temps encore de se soigner. C'est pourquoi nos pères — qui étaient plus vigoureux que nous — respectaient l'avertissement de la nature : au printemps, ils se faisaient soigner pour débarrasser le sang des "humeurs peccantes" (nous dirions aujourd'hui : des toxines). Mais cette pratique, la question de douleur mise à part, avait le tort grave de soustraire à l'organisme une quantité appréciable du précieux liquide nourricier. Mieux vaut, n'est-ce pas, purifier le sang des éléments nocifs et hétérogènes qui l'encombrent.

Précisément, la science moderne nous a dotés d'une médication puissante dans ses effets, autant que facile à suivre : le "DÉPURATIF RICHELET". Cet excellent remède résume des années d'expérimentation patiente et rigoureusement impartiale et depuis longtemps aussi, il a reçu la consécration de l'observation clinique. De longues recherches et d'innombrables travaux de laboratoire ont amené M. RICHELET à cette idée que la meilleure thérapeutique des maladies à nutrition ralentie consiste dans une purification du sang où s'accumulent les déchets d'une combustion organique incomplète. Partant de là, ce savant a créé le médicament synthétique universellement réputé qui s'appelle le DÉPURATIF RICHELET, qui rectifie le sang, le ramenant à sa composition normale, qui stimule toutes les cellules de l'organisme, les contraignant, pour ainsi dire, à rétablir leurs fonctions physiologiques, viciées, déviées, perverties par la maladie. Voilà qui rend compte de l'extraordinaire efficacité du DÉPURATIF RICHELET dans l'arthritisme, diathèse si répandue et dans toutes les affections qui en dérivent. Au déséquilibre sanguin provoqué par la maladie et par les changements de saisons, déséquilibre toujours constaté et affirmé par les grands médecins des siècles passés, mais dont la chimie physique appliquée à la biologie vient seulement de nous dévoiler le mécanisme, à cette perturbation intime des constituants du sang, le DÉPURATIF RICHELET substitue un nouvel équilibre, qui ramène rapidement la santé, par l'élimination des déchets toxiques et l'apport salutaire de principes reconstituants. Présentée sous une forme pratique n'exigeant ni repos, ni interruption des occupations, la découverte de M. RICHELET est maintenant à la portée de tous. Il vous suffit, si vous vous sentez "travaillé" par le printemps, de le demander à votre pharmacien pour commencer tout de suite votre cure, en observant les directives très simples contenues dans la brochure détaillée qui accompagne chaque flacon.

Des preuves facilement contrôlables :

Un eczéma chronique disparait.

Je vous autorise bien volontiers à publier ma guérison. Atteint d'eczéma j'avais inutilement pendant plusieurs années essayé un tas de remèdes, seul votre Dépuratif Richelet a mis fin à mes inquiétudes en supprimant complètement les démangeaisons et mon mal qui semblait passer à l'état chronique. Je vous dis tous mes remerciements et ma reconnaissance.

M. Sezary, receveur-buraliste, à Rosières (Ardèche).

Guérison de rhumatismes et d'une sciatique.

Souffrant cruellement d'une sciatique et de rhumatismes des bras qui, pendant plus de trois ans m'ont empêché tout travail, une cure avec votre Dépuratif Richelet m'a complètement guérie et permis de reprendre mes occupations. C'est merveilleux pour les malades qui ont besoin de se soigner et de guérir rapidement. Mme Nisiat, à Genevreuille, par Mollans (Hte-Saône).

Une circulation rétablie.

Souffrant d'une mauvaise circulation et en particulier de varices qui cédaient après une plus forte fatigue, j'ai fait une cure de Dépuratif Richelet qui m'a sauvée. J'ai d'abord diminué de 14 kilogs, mes époques sont redevenues normales, mes maux de tête ont disparu et les plaies de mes jambes se sont fermées ; aujourd'hui ma santé est parfaite, je vous en exprime toute ma reconnaissance. Mme Thérèse Alvarez, 6, rue des Halles, à Bagnères-de-Bigorre, (Hautes-Pyrénées).

Plus de douleurs ni de lumbago.

Après avoir en vain tout essayé pour me soulager de douleurs et d'un lumbago qui me faisaient terriblement souffrir. J'ai fait une cure de votre Dépuratif Richelet. Aujourd'hui, et cela me semble bon, plus de douleurs ni de lumbago.

M. Paulin Depaye, 22, rue Bourgon, Paris (13e).

Elle souffrait d'eczéma.

Etant Atteinte d'eczéma et de cruelles démangeaisons qui me désespéraient, j'ai la joie de vous informer que tout cela n'est plus qu'un mauvais souvenir. Deux cures de Dépuratif Richelet ont suffi pour me délivrer de mon mal.

Mme Veuve Portanier, à Lamiguelin, Lorient (Morbihan).

Il a sauvé ses jambes.

Souffrant atrocement, depuis plus de trois ans, d'une mauvaise circulation du sang qui m'avait laissé des varices et des ulcères profonds, j'avais inutilement essayé quantité de remèdes et ce n'est que grâce à votre Dépuratif Richelet que j'ai pu sauver mes jambes. Aujourd'hui, plus de douleurs, plus de congestions, des nuits calmes et reposantes et des jambes de 20 ans, ce qui me permet de ne plus interrompre mon travail.

M. Dacheneux, 117, rue Nationale à Boulogne-sur-Mer.

Acné de 4 ans disparu en un mois.

Depuis 4 ans j'étais atteint d'acné et en vain j'avais essayé tous les médicaments les plus vantés, je ne croyais plus pouvoir guérir. Un flacon de votre Dépuratif Richelet m'a d'abord soulagé et une cure d'un mois m'a complètement guéri. J'ajoute que cette guérison s'est faite sans nuire à mes occupations et que votre régime alimentaire est facile à suivre. Votre reconnaissant :

Augustin Urbain, à Champs, par Chambley (M.-M.).

Disparition d'un eczéma persistant.

Atteint d'un eczéma persistant et de cruelles démangeaisons, j'ai bien inutilement essayé de nombreux remèdes, seul votre Dépuratif Richelet m'a complètement guéri et rendu l'existence possible. Je vous dois toute ma reconnaissance et vous autorise à publier ma guérison.

M. Marcel Bouteau, 140, Avenue de Fontainebleau, Kremlin-Bicêtre (Seine).

Arthritique héréditaire.

Etant arthritique héréditaire, je souffrais fréquemment de vertiges, maux de tête, migraines, douleurs de reins, malaises qui se sont accentués après la venue d'un bébé et qui se sont compliqués de varices avec enflure des jambes à la moindre fatigue. Aujourd'hui, grâce à votre Dépuratif Richelet, tout cela n'est qu'un mauvais souvenir, tant ma délivrance est complète et définitive, je suis heureuse de vous le dire.

Mme A. Carret, 43, Rue Fondary, Paris (15e).

Le Dépuratif Richelet se vend dans toutes les bonnes pharmacies. A défaut et pour renseignements, écrire au Laboratoire Richelet, 6, rue de Belfort, Bayonne (B.-P.).

Petites Annonces

FONDS DE COMMERCE (Suite)

Sup. Dépôt Vins, install. lux. [illegible] 1 p. av. 15.000. PERRIN, 53, bd Magenta.

NE PAS CONFONDRE ! [illegible] gés et dames, fixe 1.000 p.m. [illegible] ensemble Caves Beaujolaises, 15, r. Temple.

6 [illegible] Vins, [illegible] St-Martin.

ALIMENTATION

ME RETIRE cèderais mon dépôt vin tenu par moi dep. 12 a. J'ai 18 ans de bail à [illegible] Je garantis [illegible] net à placer après avoir vécu, je mets au courant et traite avec 20.000 francs. S'adr. Et. LADU, 77, bd Sébastopol, 31e [illegible]

AVEC 15.000

Sup. aliment. [illegible] bien placée, net 15.000, peut faire mieux, logt 5 p. Ecrire [illegible] Journal.

CREMERIE CHAUDE

Superbe emplac. de 40 places. Bail 12 ans. Loy. modéré PX TOTAL 35.000 [illegible]

AGNUS PÈRE 14, rue Coquillière. 45e année.

Epicerie [illegible] Montmartre [illegible] Traite av. 25.000 [illegible] DUVIGNON, 11, av. Opéra.

CONFISERIE [illegible] GUELFI [illegible] 38, bd Sébastopol (25e année).

ALIMENT. [illegible] FOREST [illegible] 4, bd Sébastopol.

La Méridionale [illegible]

COMMERCE DE DAMES

Librairie Papet. Jx. Quart. Latin. [illegible] LEROY, 12, r. de la Victoire.

Libr. Pap. Parf. [illegible] DUCLOS, r. Chabrol.

Teinturerie [illegible] Frévignon, 11, av. Opéra.

Librairie Pap. Parf. [illegible] DUVIGNON, spécial. 11, av. Opéra.

Liste gratuite TEINTURERIES AGNUS PÈRE, Spécial, 14, r. Coquillière.

LIBRAIR. PAPETER. [illegible] Recommandée FOREST 4, bd Sébastopol.

TEINTURERIE [illegible] STARCK, 36, rue du Pont-Neuf.

Papet. [illegible] HUON, spécialiste, 6, r. d. Archives [illegible]

Papeterie Merc. [illegible]

TEINTURERIE [illegible] ETUDE LEMAIRE, 4, r. de Lyon [illegible]

Papeterie-Librairie [illegible] JOURDAN, 11, av. [illegible]

FONDS INDUSTRIELS

Manufact. [illegible] 38, bd Sébastopol.

CINEMAS

Les Cinémas Brémont, 27, r. Pergolèse [illegible]

GARAGES

GARAGE 20.V [illegible] Porte de Paris [illegible] 40.000 EST-OFFICE, 14, bd de Strasbourg.

FONDS DIVERS

Couleurs, Bazars, Quincailleries, [illegible] L. Fouquet, 5, r. Rivoli.

Entrepôt BIERES Banlieue Ouest [illegible] 60.000

Transports. [illegible] 40.000 [illegible] 40.000 [illegible] EST-OFFICE, 14, bd de Strasbourg.

Couleurs, Droguerie [illegible] AYRAULT, [illegible]

Suis acheteur tabac-[illegible] Thiriau, 26, r. la Boétie, Paris.

BAINS à Paris, [illegible] BAINS de FRANCE, 38, bd Sébastopol.

COULEURS [illegible] STARCK, 36, rue du Pont-Neuf.

BAINS [illegible] VIALLE, r. Chât.-d'Eau.

COTE D'AZUR [illegible] Bte Postale 400, Villefranche-s-Mer, A.-M.

INDUSTRIE de BANANES avec matériel de chaufferie, install. mod. [illegible] M. Charles, [illegible] av. Jean-Jaurès [illegible]

COULEURS Belle BANL. OUEST. [illegible] OCCASION avec 55.000. FOREST, 4, bd de Sébastopol.

Charbons en gros. Belle install. pr. Paris [illegible] La Guide des Affaires, [illegible] St-Denis.

CYCLES, MOTOS, T.S.F. avec agence exclusive [illegible] BERGER, 13, av. République, VINCENNES.

SUIS ACQUÉREUR toute affaire détail Paris, habillement, maroquiner, etc. réalisant bénéf. minim. 150.000 fr. Ecrire ORI, 900, Journal.

CAPITAUX 30 fr. la lig.

PRETS

Cultivateur [illegible] CREDIT de FRANCE, 8, r. Turbigo, Paris.

On dem. 500.000 frs garantie par hypothèque s. immeub. à Paris. [illegible] rue Albert-Samain, Paris [illegible]

CAPITAUX prêtés DIRECTEMENT à [illegible] BANQUE, 3, r. [illegible]

PRETS immédiats sous toutes formes. HENRY, 2, rue Mogador, Paris.

FONCTIONNAIRES PARIS, PROVINCE [illegible] Bonnet et Cie, 2, bd Magenta [illegible]

Fonc TION Votre Banque est 46, r. Château-d'Eau [illegible]

Fonction NAIRES Soyez cert. [illegible] OFFICE [illegible]

PRETS DEPUIS 4 1/2 % EN 24 HEURES [illegible] St-Denis.

PRETS sous toutes formes [illegible] COMMERCANTS, INDUSTR., AGRICULTEURS, PROPRIETAIRES, Central-Inter, [illegible] Paris-9e.

ARGENT [illegible] NEUVE-HOLISE, 100, bd SEBASTOPOL.

FONCTIONNAIRES et EMPLOYES [illegible] AMICALE, 52, bd Magenta [illegible]

FONCTION NAIRES [illegible] Paris [illegible]

Fonct. CHATELET-OFFICE, 32, r. Rivoli. AVANCA [illegible]

Disposons gros capitaux [illegible] Marignan.

AVANCES SUR TITRES CREDIT PRIVE, 2, rue Grange-Batelière.

PRETS SOUS 3 JOURS [illegible] M. J. BARBAZIN [illegible] MAISONS-LAFFITTE (S.-O.).

ASSOCIATIONS. SITUAT. INTERESS.

Pers. jeune [illegible] Garage, Cour. [illegible] Montaigne.

Recherchons agent actif [illegible]

INDUSTRIEL PARISIEN [illegible] France Industrielle, 62, bd Magenta.

5.000 [illegible] P.G.P., 15, rue Lafayette.

Situat. de 60.000 frs net [illegible] GRAULET, 2, rue des Halles, Paris.

Situation agréable. [illegible] Ecrire A. BIGOT, 22, rue Delong, Paris-13e.

VEUVE PLACERAIT 300.000 [illegible] Lavieuville, Paris.

Situat. Direct. [illegible] Daniel, 21, rue de Chazelles.

CAPITAUX DIVERS

GROS REVENUS av. petit capital [illegible] rue Saint-Georges.

RENSEIG. RECHERCHES 25 fr.

DUROC [illegible] Boulevard Bonne-Nouvelle [illegible]

L. GUILLAUME, Ex-Inspect. Sûreté [illegible]

HARRIS CONSULTATIONS GRATUITES Enquêt. Recherc. Surveill. Divorc. 31, rue St-Marc (Bourse). [illegible]

SOMMER Enquête av. mariage. [illegible] 40 f.

Divorce à crédit par AVOCAT spécial. [illegible]

60, Boulevard SEBASTOPOL

DUBLY [illegible] 40 frs

Filature, Enquête avant et après Mariage

Divorce, Maison sérieuse, [illegible]

15, R. de LIEGE Consultat. gratuite. Gare ST-LAZARE.

SUTTY Ex-Insp. Sûreté. Enquêt. [illegible] 40 f.

DIVORCE en 3 mois à crédit. Consult. grat. [illegible] FG-MONTMARTRE [illegible] RUE TAYLOR [illegible]

MONDIALE POLICE. Ex-Insp. P.J. [illegible] DIVORCE [illegible] St-Denis [illegible]

OR Achat OR 25 [illegible]

AFFAIRE UNIQUE

Pas de crise, travail forcé. Hôtel bureau, confort moderne. Rapport 215.000 fr. A traiter avec 250.000 fr. Cles, Boîte postale 14, Avignon (Vaucluse).

1.000 CHAUVES

(ou calvitie partielle) sont priés d'indiquer leur adresse pr communication intéressante à Pérard case 43, St-Ferréol, Marseille.

DIVORCE EN 3 MOIS

pour toutes Nationalités, même italienne. Cabrol, Avocat spécial, 24, r. Richer, Crédit.

DOCTEUR Fieu, 5, r. Cadet. Maladies intimes. Hémorroïdes, Impuissance. PRIX MODÉRÉS

Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de SOIXANTE-QUINZE CENTIMES en timbres-poste.

ACHAT TRÈS CHER BIJOUX HAIMET

Maison de confiance

4, Chaussée d'Antin près Bd des Italiens



MY TAILOR

Sur mesure ! 45 fr. depuis 390 francs

6 bis RUE DU 4 SEPTEMBRE

Plusieurs millions de beaux mobiliers

Objets d'Art, Bronzes Tableaux, Lustres, etc provenant de Châteaux ou des plus grandes ventes publiques, quantité de meubles modernes ayant figuré à différentes expositions. A solder.

Occasions

cédées avec d'énormes rabais

Toute offre raisonnable sera acceptée. Grandes facilités de Paiement.

Catalogue gratuit sur demande

SALLES DE VENTES de Montmartre 23, rue Fontaine. PARIS

Expéditions franco port et emballage

30 fr "SPORTIFS"

Cette montre élégante vous permet d'avoir l'heure exacte et de prendre les temps au 1/5e de seconde. PRIME à tout acheteur: SUPERBE BRIQUET semi-automatique. Envoi contre remboursement. ARGENT ou PLAQUÉ OR SUL. Fabrique Lyoda, à Morteau, près Besançon. Dépôt à Paris, 75, Rue Lafayette.

IMPUISSANCE Traitement efficace par les PARISIANPILLS [illegible] Dépôt à Paris: Phie PLANCHE, 5, rue de l'Arcade.

MALADIES INTIMES

la plus ancienne et la moins chère des cliniques spécialisées (consult. grat.). envoie franco, discret, Brochure « J » précise et documentée. 24 pages, Dr Dupré. Phie Clinique du Midi, 24, Faubourg Saint-Jacques.

VOIES URINAIRES Impuissance, Syphilis. SERUMS - VACCINS NOUVEAUX. Dr ARION, 71, R. de Provence, 71 - PARIS (9e). Consult. 9 h. à 19 h. Pour Province par correspondance.

SANTAL BLANC

Traitement des BLENNORRAGIES PROSTATITES CYSTITES les plus Rebelles. Toutes Pharmacies

L'Imprimeur-Gérant : R. PICAUD, 100, rue de Richelieu, Paris

SAMARITAINE

MAISON ERNEST COGNACQ — 67 à 81, RUE DE RIVOLI — PARIS

MARDI 8 MERCREDI 9 JEUDI 10
LAINAGES - SOIERIES - INDIENNES

CT CRÊPE DE CHINE tout soie artificielle, qualité lourde et très souple, pour robes, coloris clairs ou foncés, ivoire ou noir. Largeur 0m90. Le mètre..... 6.90

CT SATIN LAVABLE tout soie artificielle, pour lingerie, fourreaux de robes et combinaisons, coloris clairs, ivoire ou noir, larg. 0m90. Le mètre 8.90

C CRÊPE GEORGIE pure soie naturelle, pour robes et voilages, grand choix de coloris nouveaux, ivoire ou noir. Larg. 0m98. Le mètre 18.90

V CRÊPE INDO-CHINE soie artificielle lourde, pour robes et lingerie, blanc, champagne, rose, saumon, ciel, nattier, mauve, nil, citron, cerise, gris, beige, marine ou noir. Largeur 0m90. Le mètre..... 5 fr.

BJ CRÊPE CHINA soie artificielle, article lourd, grand assortiment de coloris, largeur 0m90. Le mètre 5.90

M FANTAISIE D'ÉCOSSE boutonnée, coloris mélangés, pour ensembles, costumes et jupes, havane, marron, chocolat, nègre, bleu mode ou gris. Largeur 1m40. Le mètre.. 19.90

C OTTOMAN pure laine (décati), pour manteaux, existe en noir seulement, larg. 140. Le mètre 20 fr.

M SULTANE laine et soie artificielle, tissu fin et souple pour robes, rose, mauve, réséda, vert, nattier, roy, bleu nuit, gris, groseille, sablé, beige, noisette, chocolat, nègre, marine, ivoire ou noir, larg. 0m90. Le mètre 12.90

M DIAGONALE MOULINÉE soie artificielle blanche, tissu souple pour robes et ensembles, bleu mode, havane, groseille, vert, nègre, marine ou noir. Largeur 1m40 Le mètre.... 20 fr.

C TOILE SCHAPPE pure soie naturelle, pour lingerie, mode, ivoire ou écrue. Largeur 0m80. Le mètre.... 7.50

F POPELINE DE LAINE pure laine (décatie), pour robes et costumes, toutes nuances mode, marine ou noire. Largeur 137/140. Le mètre..... 12 fr.

F SERGE FINE pure laine (décatie) pour robes et costumes, marine ou noire. Largeur 138/140. Le mètre..... 14 fr.

VÊTEMENTS HOMMES ET JEUNES GENS
(EN VENTE DÈS LE SAMEDI 5)



Chapeau 17 fr. Chapeau 16 fr. Chapeau 19.50 Casquette 7.25



AE COMPLET-VESTON croisé ou droit belle draperie peignée fantaisie, teintes mode. Pour hommes. 295, 250 et 195 fr. AJ Jeunes Gens (15 à 18 ans) 279, 238 et 185 fr.

AJ COMPLET-VESTON droit ou croisé jolie draperie fantaisie coloris mode, ou serge pure laine marine ou noire. (12 à 14 ans). 175 et 129 fr. (15 à 18 ans). 185 et 138 fr.

AH BALMORAL ou DERBY box-calf noir ou havane, fortes semelles et talons caoutchouc. Pour hommes (du 39 au 45). 49 fr. BE Garçonnets, box-calf noir (du 28 au 34). 40 fr.

A CHEMISE pour hommes, très beau zéphir couleur, poignets mousquetaire, avec 2 cols assortis....... 19.90. CALEÇON zéphir, rayures couleurs. 9.25

AE COMPLET-VESTON DROIT ou CROISÉ, belle serge en armure noire ou marine, pure laine. Pour hommes....... 279 et 249 fr. AJ Jeunes gens (14 à 18 ans)..... 265 et 237 fr.

AE PANTALON draperie fantaisie à rayures. Pour hommes. 69, 49, 39 et 29 fr. AJ Jeunes gens (12 à 18 ans)... 62, 45, 36 et 27 fr.

EA RAGLAN DROIT en gabardine laine imperméabilisée, grise ou beige, entièrement doublé. Pour hommes...... 195 et 155 fr. AJ Jeunes gens (13 à 18 ans)...... 185 et 147 fr.

BA COSTUME SPORT et VOYAGE 3 pièces, draperie haute nouveauté. Pour hommes..... 183 et 139 fr. AJ Jeunes gens (12 à 18 ans)...... 173 et 130 fr.

BA TRENCH-COAT gabardine mastic ou mélangée beige, doublage mobile tartan gommé. Pour hommes 145 et 115 fr. AJ Jeunes gens (14 à 18 ans)...... 135 et 109 fr.

T PARURE DE CHEMISE comprenant : 2 paires boutons de manchettes, 1 fine cravate, une épingle barrette et 4 boutons de cols. Le coffret..... 13.50

AH SOULIERS avec élastiques, vachette box-calf noir ou havane, cousus façon main. Pour hommes (du 39 au 45). 56 fr. BC Jeunes gens, RICHELIEU vachette havane, semelles wood-milne (du 35 au 38). 49 fr.

AG PANTALON forme droite, pour hommes, en coutil rayé fantaisie grisaille, article solide. 35 et 27 fr. En croisé kaki, bonne qualité.. 33 fr.

AF NORFOLK draperie fantaisie, nuances variées, entièrement doublé. (5 ans) 43 fr. 2 fr. suppl. par âge jusqu'à 14 ans

BS CHAUSSETTES coton fantaisie, fond beige ou gris, dessins variés. Occasion 2.60. Fil d'écosse. 6.90

AE COMPLET-VESTON DROIT draperie fantaisie, nuances foncées. Pour hommes. 145, 125 et 79 fr. AJ Jeunes Gens (12 à 18 ans) 138, 117 et 76 fr.

S Pour la Régate CRAVATES A NOUER tissu soie fantaisie, dispositions et coloris mode très variés. Les 2 cravates pour 3 fr.

CS CHEMISE col Danton, beau zéphyr rayé, poignets mousquetaire. 6 à 9 ans 9.50 10 à 13 ans 11.50 14 à 16 ans 13.50

ARTICLES DE MÉNAGE

PULL-OVER col et jarretière métalliques, tricot Jacquard, dessins fantaisie, laine fond beige, gris ou tabac. Exceptionnel.... 27 fr. Sans col..... 22.50

A CHEMISE pour hommes, toile d'Alsace, jolies rayures bleues, mauves ou beiges, devant à plis, avec 2 cols assortis. A la Samaritaine 15 fr.

CE SAVON BLANC DE MARSEILLE extra 72 % garanti. La barre de 4 kilos 500 environ. A la Samaritaine..... 14.50. CE Qualité extra 72 % d'huile "Le Mouton". Le paquet de 8 morceaux de 600 grammes environ......... 19.90

AD CAFETIÈRE VERSEUSE à filtre, émail marbré corail, contenance 1 litre. Exceptionnel..... 8 fr.

BO TABLE-SUPPORT fer peint, vert, gris ou bleu, pour réchauds. Exceptionnel.. 22 fr.

AV SERVICE A GATEAUX porcelaine blanche, décor fleurettes coloriées, 12 assiettes et 1 grand plat avec anses ajourées. Le service 13 pièces... 22.50

CAFÉ RÉCLAME [illegible] 4 fr. ALIMENTATION ET VINS AU-DESSOUS DES COURS. CHOCOLAT SURFIN [illegible] 1.75 [illegible] 8.55